Chambre d'Assemblée

25me ANNEE MONTREAL JEUDI 3 MAI 1900 23

Les Maîtres de Poste sont priés [illegible] manière toute particulière [illegible] d'ouvrir tous [illegible] contenant plus d'un exemplaire du " CULTIVATEUR."

Postmasters are particularly requested not to open all parcels containing more than one copy of the " CULTIVATEUR."

LE CULTIVATEUR

Dix Pages.
70 Colonnes.

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires

ADMINISTRATION : 77-79 Rue St-Jacques

UN CALAMITE NATIONALE

Le sinistre de Hull et d'Ottawa prend les proportions d'une calamité nationale.

Cinq à six mille maisons en cendres,

D'immenses industries rasées,

Vingt milles personnes sans abri et dans le chemin,

Des pertes estimées à vingt millions de piastres.

Une ville disparue et des quartiers de la capitale en fumée.

Voilà l'œuvre épouvantable du feu là-bas, sur l'Outaouais, depuis jeudi.

En face de ces ruines fumantes, de ces milliers de familles sans foyer et sans asile, il ne suffit pas de gémir sur l'étendue d'un pareil désastre. Il faut immédiatement prendre les moyens de venir en aide au plus tôt aux milliers de victimes et de leur donner des vivres, des vêtements, des abris.

Nous espérons que les gouvernements d'Ottawa, de Québec, de Toronto, que les grandes villes de la Confédération voteront immédiatement de l'argent pour un fonds de secours.

En outre, les maires des différentes villes devraient ouvrir des souscriptions publiques et les citoyens, qui sont en état de le faire, devraient contribuer à venir en aide aux milliers de malheureux, aux pauvres femmes, aux petits enfants jetés sur le pavé par la terrible conflagration d'hier.

Le "Times" de Londres a invité la Grande-Bretagne à venir au secours des sinistrés.

Le maire de Montréal devrait former un comité de citoyens pour recueillir des fonds.

Mgr Bruchési, dans une lettre bien inspirée que nous publions ailleurs, s'inscrit immédiatement pour $500.

Il y a beaucoup de richesse à Montréal et un comité de citoyens aura besogne très facile pour recueillir des souscriptions.

LES CLASSES AGRICOLES SOUS LE REGIME LIBERAL

Nous avons publié hier un tableau de chiffres officiels indiquant que de 1896 à 1898, sous le gouvernement de M. Laurier, les exportations de nos produits agricoles avaient augmenté de trente millions de piastres.

Donnons aujourd'hui quelques indications sur la progression de nos exportation de beurre et de fromage depuis quelques années :

Année.	Lbs.	Valeur.
1896 —	164,689,123	$13,956,571
1897 — —	164,220,699	14,676,239
1898 — ...	196,703,323	17,572,763

La principale cause du progrès de l'industrie laitière au Canada depuis trois ans a été l'établissement des compartiments frigorifiques sur les steamers, dans les wagons de chemins de fer, dans les entrepôts.

Maintenant, comparons les prix du marché de 1895-96, sous le régime Tupper, et les prix du marché de 1900, sous le régime Laurier :

	1895-96. Régime tory.	1900. Régime libéral.
Pois ..... — — —	61	70
Sarrazin ... — —	38	57
Orge — — — —	37	49
Blé .... — —	61	74
Seigle ..... — — — —	41	63
Avoine — —	29	33
Fromage — —	9	11
Dindes — — ...	5 à 7c la lb.	9 à 10
Poulets — —	6 x 7	8 à 9
Foin ... — — —	$6.50	$9 à $10

Mais ce n'est pas tout. M. Laurier et ses collègues ne se sont pas contentés de faire faire plus d'argent aux paysans en leur donnant une situation plus avantageuse sur le marché anglais, en élargissant leurs chiffres d'affaires, en faisant obtenir de meilleurs prix aux produits de la ferme, mais ils se sont attachés à réduire les impôts sur tous les articles en usage aux champs et dans les maisons des cultivateurs.

Cet abaissement de droits est en moyenne de 15 à 130 pour cent. Jugez vous-mêmes par les quelques exemples suivants :

	Tarif tory	Tarif libéral
Haches — —	35	25
Faulx .... —	35	25
Rateaux à main —	35	25
Rouleaux	30	25
Fers à cheval	30	25
Batteuses	30	25
Moulins à vanner	35	25
Lieuses	35	25
Seaux, tinettes, balais, barattes	20	15
Fil d'engerbage	11½	en franchise

Ajoutez à cela l'abaissement de 33 1-3 pour cent que nous donne le tarif préférentiel et vous saisirez la somme de bienfaits qu'a valu au peuple la réforme du tarif.

BEAU TEINT

Ne s'obtient que par la pureté de richesse du Sang.

Le " SALINA " du Dr Ed. Morin EST LE MEILLEUR des Toni-purgatifs pour le Sang.

Essayez-le généreusement.

3, 10, 17, 24, 31 mai

UN CINQUANTENAIRE

Fondée durant la première période de l'année 1850, la société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York a résolu de célébrer le cinquantenaire de son existence par une série de fêtes solennelles qui seront données à New-York les 9, 10 et 11 juin prochain.

La société compte sur le gracieux concours et la participation active de toutes les associations canadiennes-françaises des Etats-Unis et du Canada, pour donner à ses noces d'or un éclat dont le retentissement ne pourra manquer de rejaillir sur les milliers de nos nationaux disséminés sur ce vaste continent. A son titre incontesté de sœur aînée des associations canadiennes-françaises aux Etats-Unis, la société St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York réclame en outre l'honneur d'avoir été l'instigatrice en 1865, de la première Convention des sociétés canadiennes-françaises dans ce pays.

Cette manifestation nationale et patriotique de New-York ne peut manquer d'attirer l'attention et les sympathies de tous nos compatriotes de chaque côté de la frontière.

Nos principaux hommes publics, nos plus éloquents tribuns, nos hommes de lettres, nos publicistes ont été invités à prendre part particulièrement au grand banquet qui aura lieu le 11 juin à l'hôtel Majestic et à prononcer des discours patriotiques.

Nous publierons demain la liste de ceux qui ont été invités à adresser la parole et nous les engageons à donner leur concours aux patriotes de New-York.

L'hon. M. Pascal Poirier a été invité à représenter les Acadiens et à parler en leur nom, à ces agapes nationales et nous sommes sûr qu'il se fera un devoir et un orgueil d'accepter.

Si les travaux de la session à Ottawa sont terminés, nous sommes certains que sir Wilfrid Laurier acceptera avec plaisir l'invitation de ses compatriotes de New-York.

Déjà, le recorder A. E. Poirier, dont l'éloquence est si chaude et si vibrante, a accepté de répondre à un toast.

Il est plus que probable que les juges Charland et Routhier, que le maire Préfontaine, que l'hon. M. Robidoux, l'hon. M. Chapais, l'hon. M. Turgeon, M. Odilon Desmarais, M. E. Bernier, M. Henri Bourassa, M. F. J. Bisaillon, M. Lomer Gouin, M. L. O. David et autres accepteront aussi l'invitation qu'ils ont reçue d'adresser la parole.

Ce sera, à coup sûr, une grande fête d'éloquence française dans la métropole américaine.

Pareille fête est de nature à resserrer, à rapprocher les divers groupements français et à les mettre plus en relation avec le pays natal, surtout si les invités de notre province se font un devoir de se rendre en aussi grand nombre que possible à New-York.

LETTRE DE PARIS

Paris, le 17 avril 1900.

Le dernier catalogue publié par les autorités françaises contiennent le nom du Canada et aussi ceux du commissaire général de notre pays, l'honorable M. Tarte, et des délégués adjoints, MM. Perrault, Gourdeau, Scott, Jardine et autres.

Les premiers catalogues publiés par les autorités françaises ne contenaient rien de tel. En d'autres termes, nous avions été complètement exclus et ignorés. Officiellement nous n'étions rien.

L'honorable M. Tarte, en arrivant à Paris, n'a pas été lent à saisir la situation et, grâce aux bons offices de lord Strathcona et à la bonne volonté de M. Chamberlain, la situation du Canada a été régularisée.

Nous sommes un pays doté d'institutions responsables ; nous nous gouvernons nous-mêmes. Il n'était donc que juste que nous fussions reconnus officiellement à Paris, dans la circonstance actuelle.

Tous les hommes éclairés, à Paris, espèrent que la guerre du Transvaal finira bientôt. Il existe dans les cercles politiques un vif et sincère désir de voir la paix et la bonne entente régner entre la France et l'Angleterre.

SYMPATHIE ROYALE

La Reine Victoria s'est émue de la calamité qui s'est abattue sur Hull et Ottawa et elle a fait envoyer, vendredi, un message de sympathie aux victimes du sinistre et à tout le peuple canadien.

Les Canadiens-français ont été particulièrement touchés de cette marque de sympathie roayle, aussi bien que des sympathies qui nous viennent de Londres et des différentes parties de l'Angleterre.

Sans danger, certain, prompt, économique. — Ces quelques qualificatifs s'appliquent avec une force particulière à l'Huile Electrique du Dr Thomas, — un remède célèbre pour l'usage externe et interne, employé pour le soulagement et la guérison de la toux, du mal de gorge, de l'enrouement et de toutes les affections des organes respiratoires, maladies des rognons, les écorchures, des plaies, les infirmités et toutes les douleurs physiques.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 30. — Le département de la Milice vient d'instituer une enquête aussi minutieuse que sévère sur le compte du lt-col. Thairs, commandant du 13e bataillon, de Hamilton, Ont., qui a laissé l'arsenal de son régiment sans cartiuche et sans munutions. En d'autres termes, le lt-colonel Thairs est accusé d'avoir désobéi à un ordre général de la milice émis en janvier 1898 et publié dans la " Gazette Officielle " du Canada, dans le mois de février suivant.

M. Thairs, qui est un tory de l'eau la plus pure, regrettera peut-être, après l'enquête, que ses amis dans la Chambre des Communes aient cherché à faire du capital politique avec l'attentat commis récemment au canal Welland par quelques Yankees.

—o—

Des soumissions seront bientôt demandées par le département des chemins de fer et canaux pour la continuation du canal de la vallée de Trent.

En septembre dernier, des soumissions avaient été demandées pour la continuation des travaux par voie de Trenton. Les citoyens de Port Hope ont représenté que le canal de la vallée de Trent serait plus utile si on le faisait passer par leur localité. Afin de donner aux gens de Port Hope l'occasion de démontrer la justice de leurs prétentions, le gouvernement qui avait déjà décidé de continuer l'entreprise par voie de Trenton, a consenti, l'automne dernier, à un ajournement des travaux.

On ne sait pas encore si le département des chemins de fer et canaux a adopté la route de Port Hope, de préférence à celle de Trenton. Mais la décision du gouvernement sera bientôt connue, car des nouvelles soumissions pour cette importante entreprise seront demandées dans quelques jours.

On a déjà dépensé pour la construction du canal de Trent plus de $2,500,000 et le coût estimatif de toute l'entreprise est de $5,000,000.

—o—

La mauvaise saison dans le Sud de l'Afrique est sur le point d'arriver. Les volontaires canadiens qui se sont enrôlés en octobre et en décembre dernier, sont partis avec des accoutrements d'été, c'est-à-dire avec des vêtements que l'on pensait, dans le temps, suffisants pour tout le temps de la guerre. On s'imaginait, en effet, que les deux minuscules républiques du Sud-africain seraient conquises et anéanties avant le 1er janvier 1900.

Comme nos volontaires devront probablement passer encore plusieurs mois en Afrique, il fallait les pourvoir de vêtements pour la mauvaise saison.

Et à ce propos, la presse tory a encore cherché à trouver le département de la milice en faute. On l'a accusé de négligence ; on lui a reproché d'avoir exposé, par incurie, nos soldats à souffrir du froid.

Dans cette affaire comme en toute autre chose, les accusations de la presse tory sont dénuées de fondement. Il y a déjà quelque temps, le département de la milice s'est mis en communication avec le bureau de la guerre à Londres et lui a demandé si les vêtements d'hiver devaient être fournis à nos volontaires par le gouvernement canadien. Le bureau de la guerre a répliqué que, d'après les termes de la circulaire adressée à toutes les colonies par M. Chamberlain en octobre dernier, quand la demande de secours a d'abord été faite, les gouvernements coloniaux devaient pourvoir aux frais d'habillements et de transport de leurs troupes.

Le département de la milice en recevant cet avis, a immédiatement ordonné la confection de 2,400 "jerseys," et de 4,000 camisolles et caleçons qui seront expédiés dans quelques jours à Southampton. De là, ces vêtements seront envoyés à nos volontaires en Afrique par le gouvernement impérial.

—o—

Des lettres particulières reçues depuis quelque temps de Terreneuve indiquent qu'il se fait dans cette colonie une propagande active en faveur de son entrée dans la Confédération canadienne. On annonce même qu'une délégation de Terreneuve viendra prochainement à Ottawa pour faire de nouvelles ouvertures au gouvernement fédéral.

L'HON. M. MILLS

Frappé d'apoplexie

Ottawa, 27 — Cet après-midi, à 2¼ heures, en sortant du conseil des ministres, l'hon. M. Mills, ministre de la justice a été frappé d'apoplexie. Les médecins le disent en danger de mort.

Cette nouvelle a produit une grande sensation dans les cercles politiques et dans toute la capitale.

L'hon. M. Mills est le "leader" du Sénat.

Notre correspondant d'Ottawa nous télégraphie que l'hon. M. Mills, ministre de la Justice, a eu une rechute hier après-midi et que son état est considéré comme désespéré.

Le Liniment Minard guerit les pellicules.

AUX ETATS-UNIS

On ne craint plus la picote à Fall River

Un autre cas de variole à Fall River

Un jeune Letendre lance un défi à Ronaldo

Fall-River, 27.—Il n'y a aucun nouveau cas de petite vérole et tout indique qu'il n'y en aura pas. Si quelqu'un des habitants de la maison infectée avait pris les germes de la maladie, les médecins qui ont l'affaire sous leur directe surveillance, se seraient aperçus des symptômes préliminaires. Rien de tel n'a été découvert et la commission d'hygiène a la certitude de pouvoir limiter la maladie au cas de Georges Courcy.

—Un grand concert sacré aura lieu dans l'église St-Mathieu de Bowenville, dimanche soir. Le programme contient plusieurs articles qui seront fort intéressants. Il y aura chant par le chœur de St-Mathieu, piano par Dominateur Plante, le jeune musicien de talent et aussi par son frère aîné, l'excellent organiste de la paroisse; chant par M. Geoffroy de Tonnancour, qui possède une splendide voix de tenor ; violon par le jeune virtuose canadien, Henri J. Faucher, de Providence, avec accompagnement de piano par Mme Faucher ; duo de piano par Elzéar Plante et Mlle Delvina Dufresne ; chant par Mlle Arline Trottier, notre célèbre chanteuse et musicienne, avec accompagnement de piano et orgue par Mlles Elisa et Corinne Trottier. Un grand discours par le Rév. P. Sauval, l'éloquent curé de Ste-Anne, sera une des parties les plus intéressantes du programme.

—L'affaire Scully-Barnard - Aldrich continue à occuper le public. Scully a fait arrêter le shérif Graham et le constable Manchester qui l'ont battu afin de le faire sortir de la maison de sa femme. D'un autre côté, Manchester et Graham accusent Scully de les avoir menacés avec une arme.

—Le docteur John Brett Trainor, du village Globe, et Mlle Mary Ellen Brady, ont été unis dans les liens du mariage à l'église St-Patrice, jeudi matin. Le docteur Trainor est un ancien élève de l'Université McGill, à Montréal. Il est établi ici depuis quatre ou cinq ans. Mlle Brady est la sœur du pharmacien James C. Brady et était institutrice à l'école Slade avant son mariage.

Fall River, 1er. — La commission d'hygiène craint sérieusement de se trouver en présence d'un nouveau cas de petite vérole. Samedi matin, en faisant sa visite actuelle à Georges Courcy, le picoté du bloc Borden, le docteur Fecteau s'est aperçu que Pierre Courcy, le frère du malade était indisposé. Il l'examina avec tout le soin possible et découvrit que le jeune homme avait certains symptômes de la petite vérole. Ces symptômes se sont légèrement accentués depuis, mais on espère que le jeune homme ne souffre que d'un excès de fatigue causé par le soin vraiment maternel qu'il a pris de son frère malade. Georges se rétablit rapidement et est capable de prendre soin de son frère, Pierre. Les médecins attendent le complet développement de la maladie et si le jeune Courcy est attaqué de la picote, il sera probablement transporté à l'hôpital des variolés, à Assonet.

Le village des Borden Blocks, où se trouve actuellement le cas de variole a une autre histoire à sensation. Mlle Odile Bérubé, une jeune fille de 25 ans, demeurant sur la rue Lowell, a intenté une action de $5,000 contre son voisin, Joseph Walker, pour séduction. Mlle Bérubé prétend que Walker l'a fréquentée depuis une couple d'années et avait promis de la marier, dans le cours de l'été dernier. Plus tard, il l'a séduite. Lorsqu'elle se trouva dans un état de santé délicate, elle lui demanda de l'argent pour s'en aller de la ville. Il lui en donna et elle se rendit à Montréal. De là elle écrivit plusieurs lettres demandant de l'argent à Walker. Il n'en envoya pas et la fille revint et intenta l'action sus-mentionnée. Walker nie avoir eu aucune relation criminelle avec la jeune fille.

— Mme Henriette Desrochers, de Maplewood, a intenté une action en dommages au montant de $5,000 contre Adélard Couette, épicier du chemin Stafford, pour blessures reçues dans le magasin du défendeur, il y a quelques mois. Elle était allée faire des emplettes chez Couette et ne vit pas une trappe conduisant à la cave et qui avait été laissée ouverte, elle tomba dans l'ouverture et s'infligea de graves lésions internes dont elle n'est pas encore rétablie.

ST-JOHNSBURY, VT.

St-Johnsbury, Vt., 1. — Les membres du Club Lafayette sont à préparer une magnifique soirée musicale qui doit avoir lieu mardi, le 2 mai. Immédiatement après le concert aura lieu dans la salle voisine, le banquet qu'offre cette société aux Canadiens de la ville. Nul doute que cette fête fera honneur à ses organisateurs et aux membres du club qui, bien que jeune en existence, compte aujourd'hui environ cinquante membres actifs avec la perspective de l'admission de plusieurs nouveaux membres dans un avenir prochain. C'est là où les jeunes hommes, tout en s'amusant fort honnêtement, apprennent à se former entre eux et finissent par exciter l'admiration de tous les citoyens. Le Club Lafayette se compose exclusivement de Canadiens.

DANS LA VALLEE DE PAWTUCKET

Artic Centre, R.I., — L'assemblée annuelle du département du feu de Phenix, aura lieu lundi, le 7 de mai.

—Les demoiselles Perreault, de Centreville, R.I., sont allées passer quatre semaines en visite chez des amis, à Montréal.

—Monseigneur Harkins, de Providence, viendra administrer le sacrement de confirmation le 30 mai, jour des décorations. Sa Grandeur n'est pas venue administrer le sacrement de confirmation à Centreville, depuis quatre ans. Il aura au-delà de 500 enfants. Les classes préparatoires à cette cérémonie, auront lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine. Les filles sont invitées de se rendre à l'église et les garçons à la salle St-Jean-Baptiste.

NATICK, R.I.

Natick, R.I., 27.—M. E. J. Thomasset, représentant du journal "La Patrie" dans l'Etat du Rhode-Island, est maintenant retenu chez lui par la maladie. Madame Thomasset vient de donner le jour à une jolie petite fille qui portera les noms de Marie Yvonne, Georgiana. Parrain et marraine, Philip Veilleux et Mad. Veilleux. Quatre autres enfants de sa famille sont malades aussi.

—Notre distingué compatriote, Fred. Barsalou, ouvrira un magasin en bas de la Natick Hall, samedi.

—Sa Grandeur Mgr Harkin, évêque de Providence, a administré le sacrement de confirmation dans l'église Saint-Joseph de Natick. Plus de cent quatre-vingts personnes ont été confirmés. C'était un jour de grande fête pour Natick. A huit heures, dimanche, les enfants ont fait leur première communion, sous la haute direction de notre dévoué pasteur, Révd. Daniel Lehane, M.S.C. Le chant a été des plus réussis. Plusieurs morceaux auraient été applaudis si la foule n'avait pas été dans une église.

PAWTUCKET, R. I.

Pawtucket, R.I., 27. — Feu Jerry G. Fournier, décédé la semaine dernière, avait fait préparer un testament par son avocat, mais il est mort avant de le signer, ce qui a fait prévoir d'avance qu'il y aura plusieurs contestations avant d'arriver à régler sa succession. Il laisse une fortune de plus de $30,000. Son frère, l'hon. John M. Fournier, sera nommé très probablement pour régler ses affaires.

WOONSOCKET, R.I.

Woonsocket, R.I., 27. — M. Nicolas Gaulin, un des plus vieux citoyens canadiens de notre ville, est à la dernière extrémité. M. Gaulin naquit à St-Antoine, Canada, en 1818. Il vint à Woonsocket en 1866 et s'engagea dans le commerce. Il débuta d'abord comme agent de la compagnie Harris, ensuite il commerça sur les chevaux.

Aujourd'hui il est retiré des affaires et possède une jolie propriété valant $15,000. Il est père de plusieurs enfants, parmi lesquels il convient de mentionner le Rév. Gédéon Gaulin, curé de Ste-Cécile, Canada, et M. Alphonse Gaulin, un des plus importants commerçants de la ville.

—Uldéric Denis vient d'épouser Mlle Rosalma Roger. Bonheur aux nouveaux époux.

VOUS REPRENDREZ VOTRE EMPLOI

Que la maladie vous a fait abandonner, si vous faites usage du " BROMA."

Toutes les maladies du sang et des nerfs combattues victorieusement par cette préparation. Se vend partout.

3, 10, 17, 24, 31 mai.

PLACEMENT SERIEUX

Il n'y a pas de placement plus sûr et plus rémunérateur que l'emploi de fonds offert par une grande et solide compagnie d'assurance contre l'incendie, particulièrement de notre temps et dans ce pays. Les bonnes compagnies d'assurance contre l'incendie ont remarquablement bien réussi au Canada. Alors que des entreprises industrielles de premier ordre étaient forcées de disparaître, pendant les périodes de malaise financier, les affaires d'assurance contre l'incendie, nullement atteintes par de pareilles crises, se maintenaient toujours au progrès. S'il en a été ainsi dans le passé, quels résultats bien plus brillants ne peut-on pas présager pour l'avenir! La prospérité du Canada va toujours en augmentant ; la perspective actuelle est vraiment splendide. Ces pensées nous sont suggérées par le prospectus que lance la compagnie d'assurance contre l'incendie, la " Victoria Montréal," incorporée par acte spécial du parlement, au printemps dernier, avec un capital autorisé de $1,000,000, dont il a été souscrit $600,000. On met actuellement en souscription le solde restant, $200,000, et tout fait augurer que la souscription sera largement plus que couverte. L'augmentation moyenne des primes d'assurance contre l'incendie, dans ce pays, durant les dix dernières années, a été de $175,000. Cela laisse opportunément une ample moisson pour une bonne compagnie, sans empiéter le moins du monde sur les compagnies existantes.

Il semble qu'une compagnie canadienne foncièrement bonne, composée d'hommes sérieux, constamment occupés aux affaires, devrait avancer à grands pas.

Selon toutes les apparences, la " Victoria Montréal " jouera ce rôle, surtout si le public prend en considération l'escompte de 20 p. c. qu'elle offre en souscriptions de cinq parts. Déduire 20 p. c. de ses primes d'assurance, c'est absolument comme si l'on touchait un dividende. Il est hors de doute que cet avantage, joint à tous ceux qu'offre encore la compagnie, lui assurera un franc succès ; et nous sommes heureux de pouvoir parler avec tant de confiance d'une entreprise canadienne.

UNE PILULE POUR LES VIGOUREUX MANGEURS.—Il y a un grand nombre de personnes qui ont un appétit vigoureux et une pauvre digestion, qui, après un bon repas, sont sujets à beaucoup de souffrances. La nourriture qu'ils ont absorbée demeure comme du plomb sur leurs estomacs. Un mal de tête, un sentiment de dépression et d'étouffement en sont le résultat. Une personne ainsi affligée est inapte aux affaires ou n'importe quel autre travail. Dans ces conditions, les Pilules Végétales de Parmelee apporteront du soulagement. Elles aideront à l'assimilation des aliments, et, employées suivant la direction elles ramèneront une digestion parfaite.

COMMERCE

GRAINS, FARINE ET FOIN. — Le commerce de grain parait prendre un peu de fermeté. Il y a une bonne demande pour toutes sortes de grains et on s'attend à ce que les prix s'améliorent dans un avenir prochain. Le blé du Manitoba s'achète difficilement; il parait y en avoir beaucoup moins de disponible que les acheteurs ne se l'étaient figuré. Le blé du Manitoba est coté en ce moment 68½c, à flot, à Fort William.

Le prix du maïs a augmenté d'environ 3c, cette semaine, à cause de la demande active en Europe et aux Etats-Unis. Les cultivateurs commencent à faire les semailles, et les livraisons sont insuffisantes pour satisfaire la demande. L'avoine et les pois sont plus fermes et les prix sont en hausse. Nous cotons : avoine, 33c, à flot, mai ; pois, 71¼c à 71½c, à flot, mai ; sarrasin, 58½ à 59c, à flot, mai ; seigle, 62c, à flot, mai ; orge, de 48c à 51c, selon la qualité, à flot, mai.

Il y a une meilleure demande pour les farines, et le ton du marché est actif et ferme. La demande pour l'exportation commence à se manifester.

Le marché au foin est sans changement. Le foin No 1 est coté de $9 à $10, le No 2, de $8 à $9, et le trèfle, de $6.50 à $7.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS.—Le marché au beurre est faible et les prix ont décliné d'environ 2c, cette semaine. Le beurre de crémerie de choix est coté de 16½ à 17c, et le beurre de ferme, de 14c à 14½c. Le marché au fromage est ferme ; il s'exporte du fromage blanc à 11¼c, et quelques détenteurs refusent de vendre au-dessous de 11½. Le fromage d'automne est coté de 11½ à 12c. Les œufs sont en bonne commande et le marché se maintient aux prix de 10½c à 11c.

EPICERIES. — Les marchés au sucre de l'étranger ont faibli. Montréal est sans changement, si ce n'est que la demande est plus calme. Le sucre granulé se vend $4.50 et les cassonades de $3.75 à $4.40, selon la qualité. Les melasses de Barbades sont montées de 1c à 18c sur le marché producteur, et on parle d'une autre hausse à 19c, qui n'est pas confirmée. Dans les conserves, les prix du blé d'Inde sont baissés de 10c par douzaine ; les autres conserves sont soutenues aux prix de la semaine dernière. Le commerce de riz est actif, à des prix inchangés. Pas de changement dans les thés et les cafés ; marchés calmes.

FRUITS. — Commerce actif, un peu restreint cependant par la température variable. Les pommes sont maintenues à la hausse annoncée la semaine dernière. On attend des cargaisons d'oranges et de citrons de la région de la Méditerranée. Les pommes de terre sont tombées au prix de 30c à 35c.

BESTIAUX. —Les exportations de bestiaux sont plus actives. Taux de transport soutenus. Sur le marché local, le commerce est ordinaire, avec une activité modérée. Les bestiaux de choix font jusqu'à 4¾c par livre, sur pied, et les autres qualités se vendent depuis 3c. Les moutons sont en bonne demande aux prix de 4c à 5½c la livre, et les agneaux du printemps obtiennent de $3 à $6 chacun. Les veaux se vendent de $1.50 à $6.

FER ET FERRONNERIE. — Le fer en gueuse est à des prix plus facile, en sympathie avec les marchés étrangers. Le fer en barre est calme. La broche et les clous, aux Etats-Unis, ont été réduits de 30 pour cent.

POISSON

Il ne s'est passé rien de bien important sur le marché au poisson, cette semaine. Le poisson de mer s'est fait assez rare, et par contre le poisson de rivière s'est fait très abondant. Dans les campagnes, chacun s'approvisionne au plus près d'un peu de poisson pris dans les plus près ruisseaux—et de cette façon la demande est tout à fait insignifiante dans le moment.

Les premières consignations d'huîtres malpecques du printemps ont été reçues cette semaine par MM. D. Hatton & Cie et ont fait $6.00 le baril.

Avant la clôture de la pêche, le 1er mai prochain, ces messieurs s'attendent de recevoir plusieurs consignations du même endroit.

MARCHE BONSECOURS

Mardi, 24 avril 1900.

Le ton du marché au beurre est encore faible, et les prix sont à la baisse. Le meilleur beurre de crèmerie est coté aujourd'hui 16½c en gros, et il se vend en détail 19c à 20c. Le beurre en rouleaux fait de 13c à 14c, en gros, et de 16c à 18c au détail.

Le marché au fromage est sans changement ; les prix sont fermes. Au détail nous cotons le fromage de 13c à 15 cts.

Le ton du marché aux œufs est soutenu avec une demande assez active. En gros les œufs frais sont cotés 11 à 11½c, et à la caisse, 12c. Au détail, on peut se procurer des œufs frais pour 14c à 15c la douzaine.

SIROP D'ERABLE

Le sirop d'érable est très rare sur le marché et les prix en sont très élevés. Au marché Bonsecours, aujourd'hui, le sirop d'érable s'est vendu au détail $1 le gallon. Au baril, il était coté 80c. Le sucre est aussi très rare et se vend de 10c à 12c.

FRUITS ET LEGUMES

Les oranges de Valence valent de 15c à 20c, et les Californie, 20 à 30c. Les citrons valent de 12 à 15c la douzaine. Les bananes 25 cents ; les pommes, de $2 à $4.00 le baril : raisin malaga, 20c la livre : canneberges, 40 à 50c le gallon ; pruneaux, 10 cents la livre; ananas, de 17 à 30c; tomates, 15 à 20 cts. la livre.

Pour les légumes on cote : Choux, 10 à 25c la douzaine; oignons, 40c le panier; laitue, 30 à 60c; carottes, 25 cents le panier; choux-fleurs, $1 à $2.50 la douzaine; navets, de 10 à 30c; betteraves, 25c le panier; courges, 15c le sac; pommes de terre, 50 cents le sac; rhubarbe, de 5c à 15c le pied; salade 8 à 10c le pied; asperges, 75c le paquet; radis 5c le pied; poireaux, 10c le paquet; persil, 5c échalottes, 25c le paquet.

VOLAILLES ET GIBIER

Marché calme et sans changement. On cote: dinde 10 cents à 12 cents la livre; poule, 8 à 10 cents; oie, 9 à 10 cents poulet 9 à 11 cents; canard domestique, 10 à 12 cents; lapins, 65 à 75 cents le couple; poules de prairies, $1.50 à $1.75 le couple; pluviers, $3 à $3.50 la douzaine; faisan, la paire, $4 à $5; petits canards, 60 à 70c; pigeon 25 cents, cailles, $2.00 à $2.50 la douzaine.

POISSON

Flétan, 12½ cents la livre; perchaude, préparée, 10 cents, saumon, 15 cents; adhoc, 6c; poisson blanc, 10 cents; truite, 10 cents; adhoc fumé, 8 cents; brochet, de 6 à 7 cents; doré, 8 cents; morue fraîche, 8 cents; morue en tranches, 8 cents.

Nos Agents aux Etats-Unis

Les messieurs dont les noms suivent sont nos agents aux ETATS-UNIS, pour le "Cultivateur" et sont autorisés à solliciter des abonnements et à en percevoir les montants dus.

L'ADMINISTRATION.

M. C. OCT. GODREAU, 115 Bains St., Fall-River, pour Fall River, New-Bedford, Taunton, Westport, Factory Mass et North Tiverton, R. I.

J. B. LEBLANC, 406 Cedar St., Manchester, N. H., pour Manchester, Suncook, Nashua, N. H.

P. P. DUPONT, 132 Railroad St., St. Johnsbury, Vt, pour St. Johnsbury, Vt.

M. L. P. LEBLANC, 7 Whiting St., Lowell, Mass., pour Lawrence, Amesbury, Newburyport, North Cambridge, East Cambridge, Quincy, Newton, Waltham, Salem, Lowell Springfield, Haverhill, Dracut, Lynn, Ipswick.

M. PAUL MAURICE, de Biddeford, Maine, pour Augusta, Auburn, Brunswick, Biddeford, Berwick, Lisbon, Lisbon Falls, Springsdale, Sanford, Saco, Westbrook, Me., Dover, Galic, New-Market, Rochester, Salmon-Falls, Somersworth, N. H.

L. H. BEAUPRE, 78 Archibald St., Burlington, pour Burlington, Winooski, Vt.

M. ARTHUR PELLETIER, 108 Main St. Chippewa Falls pour Chippewa Falls, Wisc.

M. ADOLPHE BRAZEAU, 23 Ash St., Worcester, Mass., pour Worcester.

M. E. J. THOMASSET, de Natick, R.I., agent pour l'Etat du Rhode-Island, moins North Tiverton.

W. C. VIENS, 72 Center St., Holyoke, agent pour Holyoke, Springfield, Chicopee Falls, 30 Hadley Falls, et Williamsett, Mass.

M. A. DUPRE, Boîte de P., 511, Putnam, Conn., est le seul agent autorisé à prendre des abonnements au "Cultivateur" et à en percevoir les montants pour les places suivantes :

MASS.—Brockton, Chopinsville, East Brookfield, Fishdale, Fitchburg, Globe Village, Gilbertville, Hudson, Leominster, Marlborough, North Brookfield, Southbridge, Spencer, Webster, Ware, West Warren, West Boylton, West Gardner.

CONN. — Attawaugan, Boltic, Bridgeport, Bollowville, Dayville, Danielson, Elmville, Fishdale, Greenville, Grovesnordale, Hartford, Jewet City, Liberty Hill, Moosup, Mechanicsville, Norwich, North Grovesnordale, Putnam, Quinebaug, Taftville, Versailles, West Thompson, Wauregan, Williamsville.

AU CANADA

M. J. VILLENEUVE, Rivière du Moulin, Chicoutimi

J. B. LANGEVIN, Ste-Brigite, Iberville, Qué.

HUGH JOHN MACDONALD

A la recherche de capitaux pour chemins de fer

L'hon. Hugh John Macdonald, premier ministre du Manitoba, est arrivé en cette ville, samedi soir, accompagné de Mme Macdonald. Après avoir passé la journée à Windsor, tous deux sont repartis, hier soir, pour New-York où le premier ministre du Manitoba doit s'entendre avec certains capitalistes américains au sujet de chemins de fer qui seraient construits à partir de la ligne centrale du Pacifique Canadien, soit à Brandon ou au Portage Lapraire, jusqu'aux extrémités ouest de la province.

M. Macdonald pense être de retour à Winnipeg pour la réouverture de la Chambre la semaine prochaine.

FATIGUE DE VIVRE

Un vieillard de 61 ans, Fred Kemp, domicilié au No 159 rue Coursol, s'est suicidé dans des circonstances particulièrement dramatiques, hier. Le malheureux souffrait depuis un an d'une affection de poitrine qui le rendait incapable de travailler.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Le Meilleur Remède de Printemps

Enlèvent tous les poisons et impuretés du système.

Donnent force et vitalité, au lieu de faiblesse et langueur.

Les plus merveilleux purificateurs du sang, restaurateurs et renforçants connus de la science.

M. Geo. Hériot, Bailleboro, Ont., dit :

"Il y a deux ans, ma santé était très précaire, au printemps, je manquais d'appétit, j'étais faible et nerveux, incapable de beaucoup de travail et constamment fatigué.

"Je vis les Burdock Blood Bitters hautement recommandés, et j'en eus une bouteille.

"Je commençai à les prendre et en moins de deux mois j'étais aussi bien que jamais je l'avais été dans ma vie.

"Je recommande chaleureusement les B. B. B. comme un splendide purificateur du sang et remède du printemps."

FEUILLETON DU "CULTIVATEUR"

La Fille du Forgeron

7 SUITE

Elle s'agenouilla et essaya de prier... vainement.

Là-bas, cependant, Jacques, au sortir de la maison du banquier, après avoir jeté son couteau, s'était assis sur un tas de pierres, ne se sentant pas le courage de marcher. Il entendait ce cri affreux que M. Millot avait poussé en tombant. Par moments, il tremblait.

Il demeura ainsi, abattu, prodigieusement las, rêveur, pendant plus d'une heure.

Comme minuit sonnait, il se leva.

Il y avait une demi-heure déjà que Charlotte était sortie de la maison du banquier et qu'elle était rentrée à la maréchalerie.

Soudain, dans la nuit silencieuse, Jacques entendit chanter :

La victoire, en chantant, nous ouvre la (barrière,
La liberté guide nos pas.

Il tressaillit... Effrayé, il prit la fuite sans savoir où il allait, au hasard.

Après avoir traversé la place, devant la maison du banquier, il entendit plus nettement la voix du chanteur ; même, il distingua le bruit de ses pas.

Evidemment, ce chanteur était devant lui.

Il voulut rebrousser chemin pour l'éviter.

Mais, si sa pensée veillait, son corps semblait ne plus lui obéir.

Il poursuivit sa marche en avant et se jeta maladroitement dans l'homme qui venait et qui, violemment heurté par le meurtrier, trébucha, faillit tomber et interrompit sa chanson.

C'était Nicolas, le facteur, qui rentrait chez lui complètement ivre.

—Eh ! là, maladroit !... clama-t-il, lorsqu'il eut repris son assiette... Faites donc attention... La place est assez large pour deux, il me semble.

Il ricana.

—Singulière manière de trinquer ! reprit-il.

Il s'était arrêté et faisait des efforts pour se tenir debout sans brinquebalier à droite et à gauche.

—C'est Jacques !... poursuivit-il... Le forgeron de m'sieu Gérard ; je l'ai bien reconnu, parbleu !... Qu'est-ce qu'il fait par ici à cette heure... à une heure où les honnêtes gens sont couchés ?...

Il passa, brusquement, d'une idée à une autre, avec cette mobilité d'esprit qui est propre aux ivrognes.

—Nicolas, tu es de plus en plus dans les brindezingues, mon garçon! Gageons que je ne retrouverai pas ma maison !... Si je l'appelais, elle viendrait peut-être... Ça serait gentil à elle !... Mais ouiche, pas de danger ! Qu'est-ce que je disais ?... Plus on boit, plus on a soif !... A preuve : j'ai bu deux litres et j'ai toujours la pépie !... C'est rigolo !... Oui, mais de ce train-là, je ne rentrerai jamais chez moi !... Allons !... Ouste ! Chauffons la machine...

Il reprit sa chanson :

La victoire, en chantant, nous ouvre la (barrière,
La liberté guide nos pas.

C'était sa chanson de prédilection, quand il était ivre.

Seulement, il ne faisait que répéter, sans cesse, les deux premiers vers du refrain populaire... le reste ne venait pas ! Comme il s'était remis en route en zig-zaguant, il heurta, soudain, du pied, quelque chose.

—Qu'est-ce que c'est que ça ? fit-il.

Il essaya de se baisser pour ramasser l'objet.

—Oh ! ça sera difficile ! D'autant plus que, si je tombe, qui est-ce qui me ramassera ? Pas moi, bien sûr ! C'est égal, essayons !... Oh ! hisse ! Ramassera, ramassera pas !... Tonnerre de chien, ça n'est pas commode ! Recommençons !... Oh ! hisse ! Ah ! cette fois, ça y est !... Tiens, un couteau !... Voilà une trouvaille ! Faudra que je donne deux sous à un pauvre ; ma trouvaille, ça me couperait la chance !... Oh ! mais, ça n'est pas pour rire ! Ça coupe la veine, tout de bon !

Machinalement, il mit le couteau dans sa poche.

Puis, il regarda tout autour de lui.

—Ah ça ! où suis-je donc ?... Parole, je me suis perdu !... Voilà qui est farce !... Moi, qui connais le pays comme ma poche !... Bon, j'y suis ! Je serai chez moi dans cinq minutes, et il ne sera que temps !... Quel coup de traversin !... Oui, oui, j'y suis !... Voilà la maison de M. Millot !... Hop ! du nerf !... Chauffons !... En avant !...

La victoire, en chantant, nous ouvre la (barrière,
La liberté guide nos pas.

Il chantait à tue-tête. Soudain, une voix retentit :

—Quel vacarme !... Ah ! c'est vous, Nicolas ! Taisez-vous donc, morbleu !... Vous troublez le repos public !... Sac à vin, va !

C'était Philibert, le garde champêtre, qui venait de faire une ronde, dans le bois, au pourchas des braconniers.

Nicolas le reconnut.

—Sac à vin !... Garde champêtre, mesurez vos paroles !... Pas d'injures, je vous prie ! Je suis un fonctionnaire comme vous ! Ah ! mais !... Passez votre chemin.

Mais Philibert lui mit la main au collet.

—C'est bon !... Je dresse contravention, contre vous, pour ivresse publique et tapage nocturne !

Et il ajouta, triomphant :

—Enfin ! Je le tiens donc, mon procès-verbal !

—Contravention... Ivresse publique... Qu'est-ce que vous chantez, Philibert ? Vous avez la berlue, je ne suis pas gris...

—Vous n'êtes pas gris, c'est vrai....

—Ah ! Vous en convenez ?

—Seulement, vous êtes ivre-mort... Allons, assez causé... Je dresse procès-verbal. Vous vous expliquerez demain, avec monsieur le maire... Sans adieu, Nicolas ! C'est égal, mon garçon, vous êtes dans un fichu état... Je ferais bien, peut-être, de vous reconduire chez vous... Dieu sait si vous pourrez y arriver tout seul.

—Fichez-moi la paix, Philibert ; je ne suis pas gris du tout... C'est vous qui êtes saoul, ou vous avez la berlue... Procès-verbal... Contravention... Couteau... trouvé. Fichu la gigne !... Coupé la veine !...

Le facteur trébucha et tomba, soudain ; Philibert l'aida à se relever, et, sans mot dire, il le prit par le bras et le reconduisit chez lui...

QUATRIEME PARTIE

L'ACCUSE

I

L'ARRESTATION

Chaque dimanche, Jacques faisait la paie, aux ouvriers, dans la grande salle, au rez-de-chaussée de la maison d'habitation attenante à la maréchalerie.

— Six journées : trente-six francs! ... A toi, Roland!

Un autre ouvrier s'approcha pendant que l'autre, ayant compté son argent, le jetait dans une bourse de cuir, qu'il ferma en tirant une sorte de lacet, en cuir également.

— Tu n'as que trois journées! dit Jacques à Roland, brutalement. Ça fait quinze francs. La semaine prochaine, on te donnera six francs par jour si tu travailles toute la semaine ; le dimanche doit suffire pour se reposer!

L'ouvrier prit la somme et s'éloigna en grommelant.

— Là! C'est fait! reprit Jacques. A présent, filez! Aujourd'hui, dimanche : campo! Demain, à six heures, à la besogne!

Les ouvriers se retirèrent ; Jacques les reconduisit jusqu'à la porte de la cour.

Le jeune homme avait revêtu ses habits des jours de fête, sous lesquels il avait moins bonne mine que lorsqu'il était costumé en travailleur ; ce matin-là, sa redingote noire faisait mieux ressortir la pâleur de son masque.

— Tu as l'air d'un homme qui a passé joyeusement la nuit! lui dit l'un des ouvriers, sur le seuil de la porte.

— Je me suis mis entre les draps, pourtant hier, comme dix heures sonnaient! répondit-il.

— On ne s'en douterait guère en te voyant!

L'ouvrier offrit à Jacques de lui payer un verre ; mais il refusa.

Jacques regarda, au dehors, une minute, avec inquiétude ; puis il rentra dans la grande salle. Il s'assit et pensa. Tout était tranquille, la rue avait son aspect accoutumé ; donc, on n'avait rien découvert, encore!

Jacques tremblait, cependant! Il avait peur de se trahir! Il s'en voulait de ce fait! Certes, il n'était qu'un chiffe.

Pour se rassurer, il se disait que le plus fort était fait! Pourquoi donc avoir peur ? Personne, à coup sûr, ne le soupçonnait, personne! Car, chercher à qui le crime aura profiter ? Pas à lui! Eh bien! alors pourquoi s'émouvoir bêtement!

Donc, le plus fort était fait ! Le but était atteint : Charlotte, désormais, serait à lui, toute à lui.

Seulement, il fallait manœuvrer habilement pour ça : il s'en chargeait !

Ah ! il l'avait bien dit, jadis : "Je l'aime jusqu'au crime !"

Tout de même, pour jouer adroitement son rôle, à présent, il fallait de l'aplomb !

Eh ! bien, il en aurait ; il se montrerait calme ; il serait maître de lui, absolument.

Dame, le jeu en valait la peine ; ne s'agissait-il pas, pour lui, du bonheur ?

Jacques, soucieux, sursauta : Pierre Castel était entré dans la salle.

—Qu'as-tu donc ? fit le vieux.

—Rien !

—Tu trembles, et tu es tout pâle ?

—Je n'ai rien !

Jacques frémit en songeant que ça devait se voir, puisque deux personnes, déjà, lui avaient trouvé l'air "tout chose".

...En passant, je suis entré pour prendre des nouvelles du père Gérard... Comment va-t-il, ce matin ?

—Il n'est pas encore descendu.

—A sept heures !...lui qui, d'ordinaire, se lève en même temps que le soleil !

—Oh ! il ne tardera guère à présent !

—Alors, je rentrerai en revenant.

—Où vas-tu donc ?

—Je vais faire un tour au bureau : M. Millot doit se rendre à Paris, aujourd'hui ; il faut que je prenne ses ordres pour demain... A tout à l'heure, Jacques... C'est égal, tu as mauvaise mine, ce matin ; il faut te soigner ; à coup sûr, tu n'es pas ton assiette ordinaire.

Le vieux sortit. Jacques retomba dans sa rêverie.

Avant que dix minutes se soient écoulées, tout serait découvert ! Pierre allait se trouver face à face avec le cadavre !

Jacques tressaillit à cette idée...

Oui, le danger devenait imminent. Certes, c'était le moment "d'être d'attaque !"

Oh ! cette nuit ! Quelle nuit abominable !

Depuis qu'il était revenu de "là-bas", il entendait cette plainte, cette plainte lugubre, prononcée, terrible... que le banquier avait jeté en tombant !

Cette plainte est-ce qu'il l'entendrait toujours désormais ?

Est-ce que c'était ça le remords : les révoltes de la conscience ?

C'était horrible, en tout cas !

S'il fallait vivre en entendant toujours cette plainte, ça ne lui serait pas possible ! Non, si fort qu'on soit, on ne le pourrait pas !

Il frémissait chaque fois qu'il se revoyait "là-bas", au cours de cette nuit dont le souvenir devait le hanter, désormais, et toujours !

Heureusement, le jour était enfin venu : le jour avec les splendeurs de l'aurore, la clarté ! Le soleil avait chassé le spectre dont les plaintes rauques le torturaient... et, cependant, au moindre bruit, il avait peur !

Oh! si quelqu'un le soupçonnait... si...

Allons donc! Vaines craintes!

Et puis, Charlotte allait être à lui, est-ce que ça devait pas le soutenir ? Ce crime qu'il avait commis était nécessaire!

Le meurtrier de M. Millot réfléchit plus profondément encore.

Le contrat que Michel avait signé, son acte d'association avec le banquier, il l'avait pris, là-bas ; or, cette pièce capitale, il la gardait dans sa poche, où elle était mieux cachée que partout ailleurs, car personne ne s'aviserait de le fouiller, bien sûr!

Cependant, si l'on découvrait ce contrat, l'innocence de Michel se trouverait démontrée, du même coup! Il valait donc mieux faire disparaître ce dangereux papier ; il fallait le brûler, et le plus tôt possible!

Pourquoi pas immédiatement? Oui! Jacques se dit qu'il était seul: le père Gérard reposait toujours: Charlotte n'avait point paru encore... le moment était donc opportun!

Jacques prit une bougie, qu'il alluma ; puis, tirant, de la poche intérieure de sa redingote, le contrat qu'il avait volé, il jeta un coup d'œil louche tout autour de lui.

Il prêta l'oreille aux bruits, et, ne voyant rien, n'entendant rien de suspect, il approcha le papier de la flamme ; mais il s'arrêta, tout à coup, stupéfait.

Il venait de constater, avec stupeur, et épouvante, que, "là-bas" dans sa précipitation, il avait pris, non seulement le contrat de Michel ; mais aussi les traites impayées, souscrites par le père Gérard.

Comment ne s'était-il pas aperçu de ça plus tôt?

Cependant, il ne réfléchit pas, tout de suite, aux conséquences que cette maladresse pouvait avoir.

Il éprouvait, d'ailleurs, une fatigue cérébrale d'une prodigieuse intensité.

Toutefois, il se remit, et, faisant un effort pour penser, il se dit que, avant tout, il fallait qu'il détruisît le contrat de Michel.

Pour les traites, il verrait après!

Il déposa donc les traites sur le petit bureau devant lequel il s'était assis pour faire la paie des ouvriers et qui était encore encombré de papiers, de livres de compte...

Puis, reprenant le contrat pour la deuxième fois, il l'approchait de la flamme de la bougie, quand Charlotte apparut.

Vite, il remit le contrat dans sa poche et se leva pour mettre le flambeau où il l'avait pris ; il fit tout cela en un clin d'œil ; mais maladroitement, gauchement, tout effaré, comme un écolier pris en faute.

Charlotte, elle aussi, était embarrassée ; elle ne s'attendait pas à voir, là, Jacques...

Comme lui, elle était effroyablement pâle!

Ni l'un, ni l'autre, ils ne s'observèrent, ayant, chacun de son côté, quelque chose à cacher.

—Tu es seul? dit la jeune fille. Où donc est mon grand-père?

—Il n'est pas descendu de sa chambre!

—Ah!

Il y eut une minute de silence entre les interlocuteurs.

Charlotte reprit :

—Que faisais-tu là ?

—Rien !

La jeune fille regarda l'heure au coucou :

—Déjà sept heures et demie !

Puis, elle regarda par la fenêtre qui donnait sur la rue, et, comme Jacques, un instant auparavant, elle pensa :

—Le village a son aspect accoutumé : on n'a rien découvert encore !

Jacques, qui l'observait alors, ayant enfin repris son assurance, se dit que Charlotte avait assurément quelque chose !

Il s'évertua à trouver le motif qui bouleversait ainsi la physionomie de la jeune fille.

—Est-ce que tu as payé les ouvriers ? demanda-t-elle, pour parler, pour rompre ce silence qui pesait lourdement sur elle.

—Oui !

—Tu n'as rien entendu dire ?

—A quel propos ?

Charlotte ne répondit pas.

Jacques la regarda avec inquiétude. Qu'avait-elle donc ? Pourquoi ces interrogations ?

Et la gaucherie de la jeune fille augmenta, car Charlotte sentait, sur elle, les regards ardents et curieux de Jacques ; elle se rendait compte qu'elle se troublait davantage à chaque mot qu'elle articulait, à chaque pas qu'elle faisait, et, mentalement, par une prière fervente, elle supplia Dieu de lui donner le courage nécessaire pour ne pas se trahir.

Par hasard, elle s'assit devant le bureau, à la place où Jacques se trouvait, lors de l'entrée de la jeune fille.

Ses yeux se fixèrent machinalement sur les papiers, épars devant elle ; alors, elle se leva brusquement, ayant à la main les traites... les traites que Jacques avait laissées sur le bureau!

Le jeune homme marcha vers elle pour lui reprendre ces papiers; mais il s'arrêta, effrayé : Charlotte, debout, les yeux grands ouverts, les narines battantes, disait, en se tordant les mains, tant son désespoir était immense :

—Oh ! cette dernière preuve est flagrante !... Et je doutais encore!... Ah ! j'en suis sûre à présent, c'est bien lui qui a frappé le banquier !... Mon père, mon pauvre père... Assassin !

—Charlotte, que dis-tu donc ? fit Jacques.

Il ne comprenait pas : il cherchait une échappatoire plausible pour expliquer comment ces traites étaient là, quand la jeune fille avait prononcé ces paroles énigmatiques.

Elle savait donc que M. Millot avait été assassiné ? Comment savait-elle cela ?

Enfin, est-ce qu'elle n'accusait pas Gérard du meurtre ?

Jacques se demandait s'il ne rêvait pas !

Mais Charlotte poursuivit, avec véhémence, affolée :

—Il faut que nous cachions ces traites, Jacques ! Oh ! dis que tu me soutiendras si je chancelle ; si tu vois que je vais me trahir, trahir mon père, livrer cet abominable secret, tu viendras à mon aide ! Et puis, enfin, c'est ton devoir ; tu lui dois beaucoup ; il t'a recueilli, il t'a élevé, il a été ton bienfaiteur, il t'a servi de père !... Toi, tu ne peux pas le livrer, n'est-ce pas ?

Elle ajouta, à voix basse, et son effroi s'accrut :

— Oh! cette nuit, nuit terrible!

Elle chancela.

— Charlotte, tu m'épouvantes! fit Jacques.

— Je n'ai plus de force. Pourtant, il m'en faudra quand on saura...

Jacques apporta une chaise.

Charlotte s'assit.

— Ah! je suis mieux, merci! fit-elle... Jacques, tu es généreux! Tu as pitié de moi, merci. Approche-toi, je te parlerai bas ; il ne faut pas qu'on nous entende... Ecoute...

— Parle...

— Hier, j'ai voulu voir Michel — oui, j'étais inquiète, je l'avais laissé tout troublé : réussirait-il ?... Parviendrait-il à convaincre M. Millot ? ... Je souffrais affreusement!... Jacques... tu vois que j'ai confiance en toi : je te dis tout cela, sachant que chacune de mes paroles te fait du mal...

— Achève ?

— Donc, j'avais rendez-vous avec Michel... Lorsqu'il sortit de chez M. Millot, il avait réussi ; il venait de recevoir la somme qui lui était nécessaire. J'étais rassurée, joyeuse... Un instant, je me promenai avec lui : nous avions tant de choses à nous dire!... Comme je revenais ici après avoir quitté Michel, je longeais le mur de la maison de M. Millot, alors... J'entendis soudain un cri, un cri lugubre, prolongé, une sorte de râle...... une plainte sourde! Je tressaillis! Tout d'abord, effrayée, je me sentis incapable de faire un pas... Je tentai un effort pourtant, et, comme j'arrivais devant la porte d'entrée de la maison du banquier je vis...

— Qui ?

— Mon père!

— Ton père ?

— Il descendait les marches du perron... Il sortit du bureau... Il prit la fuite en courant du côté de notre demeure.

— Poursuis ?

— J'ai cru, un instant, que je mourrais de frayeur! Que s'était-il passé ? Je voulus voir. Après une minute d'hésitation, j'entrai chez le banquier ; Jacques, je me trouvai en présence d'un cadavre! Je compris tout! Oui, mon grand-père avait tué M. Millot pour lui prendre ses traites ; il l'avait tué... dans un moment de folie ; il s'était fait assassin!...

— Après ?

— Comme je me relevais pour fuir, juge de mon épouvante : je sentis qu'on me retenait...

— On te retenait ?... Qui te retenait ?...

— Oui, je ne pouvais bouger!... Vainement, j'essayais de me relever. Impossible!... Combien de temps cela dura-t-il! Je ne saurais le dire!... Il me semblait que c'était la main de la victime qui me retenait agenouillée...

— C'est effrayant!

Jacques se redressa de toute sa hauteur ; un mauvais sourire passa sur ses lèvres minces et blanches! Il triomphait! Le hasard le servait magnifiquement!

A coup sûr, Michel serait accusé du crime ; on allait l'arrêter ; toutes les preuves étaient contre lui... et, d'autre part, Charlotte croyait que c'était Gérard qui avait fait le coup.

Certainement, elle ne le livrerait pas, même pour sauver son amant.

Jacques se dit, avec plus de certitude que jamais:

—Je la tiens!

—Tu m'aideras, fit Charlotte doucement, je compte sur toi.

Jacques la regarda, bien décidé à en finir tout de suite!

—A une condition...

Charlotte ne comprit pas !

La demande d'aide qu'elle lui avait adressée n'était-elle pas toute naturelle?

Oh! Elle s'était fiée à lui sans hésiter; elle lui avait tout dit, sûre qu'elle était de cet homme, en pareille circonstance; n'imaginant pas qu'il pût avoir, un instant, l'idée de trahir son bienfaiteur ; persuadée que Jacques était lié, à jamais, au vieillard, par la reconnaissance, par l'amour filial.

—Laquelle? demanda la jeune fille surprise.

—A nous deux nous connaissons un épouvantable secret!...

—Eh! bien?

—Pour le garder, il faut se soutenir mutuellement, s'entr'aider...

—C'est vrai!...

—Il faut que je me trouve soutenu, de mon côté, par un appui solide...

—Explique-toi donc, enfin?...

—Consens à devenir ma femme et je garderai le secret!...

—Jacques!

—Je t'aime à ce point que, si tu me résistes, je serai capable de tout!...

—Même de dénoncer ton bienfaiteur?

—Oui!...

—Malheureux!... Tu es fou!... Tu ne comprends donc pas? mais ce marché que tu m'offres est odieux!

—Possible! Mais je t'aime? Allons, réponds, veux-tu?

—Jamais! J'aimerais mieux mourir!

—Tu ne mourras pas; tu seras ma femme, ou bien, je ferai connaître la vérité; je dirai: "Charlotte a vu le crime; elle cache les traites impayées, preuve et cause du crime!... Et, on me croira... Ton grand-père sera arrêté, jugé, condamné; il montera sur l'échafaud, et c'est toi qui l'auras voulu!

—Grâce!

—Ose donc dire, à présent, que tu ne seras pas ma femme?

—Grâce!

—Réponds! Oui ou non! Oui, je me tais; non, je dis la vérité!... Décide!

—Misérable!

—Est-ce oui ou non? demanda Jacques, terrible.

—Oui! répondit Charlotte d'une voix à peine distincte.

Jacques poussa un cri de joie.

—Enfin! murmura-t-il avec transport.

Un grincement de porte rompit le silence qui avait succédé à cette scène.

Antoine Gérard était sorti de sa chambre; il descendit lentement l'escalier

Le vieux avait revêtu ses plus beaux habits. Il avait sorti de l'armoire sa redingote des jours solennels, son chapeau haut de forme, de mode ancienne, aux bords étroits.

Ah ! c'était un gaillard que le vieux maréchal !

La veille, après le coup qu'il avait reçu et qui en eût assommé un autre, on eut dit qu'il allait trépasser ; mais, comme, depuis sa visite chez M. Millot, l'honnête homme avait l'esprit en repos, il avait pu dormir; même, il avait dormi à poings fermés, tout comme au temps de sa jeunesse, et ça s'expliquait, après une pareille secousse !

Et, au réveil, il s'était senti tout rasséréné, tout guilleret même ; il avait de la joie plein l'âme !

—Bonjour, mes enfants ! dit-il, d'une voix sonore... Hein, quelle magnifique journée ! Il fait un temps superbe ! Quel beau soleil !

Il ne remarqua pas la contenance embarrassée de Jacques ni de Charlotte.

—Déjà huit heures ! reprit-il en regardant le coucou ; il me semble que j'ai fait la grasse matinée ! Bonjour, Charlotte, bonjour, ma fille !

Il embrassa Charlotte qui, en recevant son baiser, ne put se défendre d'un tremblement qui la secoua tout entière.

—Comme tu es calfeutrée ici ! Jacques ouvre la fenêtre, garçon ; il faut faire entrer ici l'air, la lumière et le soleil ; ça ragaillardit.

Jacques obéit.

L'air pur pénétra dans la salle, où se glissa, aussi, un riant rayon de soleil qui illumina le visage du vieux.

—Tonnerre !... dit-il. Ça fait du bien de vivre. Tout de bon, je renais !

Il s'aperçut, seulement alors, de l'embarras des deux jeunes gens, qui contrastait si fort avec son allure.

—Eh ! quoi, fit-il, vous êtes tristes alors que je suis joyeux, et il y a de quoi, aussi. Mais, c'est vrai... vous ne savez pas la chose !... Moi, égoïste, je ne vous dis pas la nouvelle, la bonne nouvelle !... Nous sommes sauvés !

—Sauvés ! dit Jacques.

—Eh ! oui. Hier, j'ai vu M. Millot !

—Ah !

—Le digne homme ! Voilà un bon riche, une âme généreuse, un cœur d'or ! Notre sort, à tous, était entre ses mains, et il faut en remercier le ciel ! Oui, car un autre, certes, n'eut pas agi de même...

—Qu'a-t-il donc fait ?

—Ce qu'il a fait ? réplique Antoine avec enthousiasme. Il m'a sauvé l'honneur et la vie, tout simplement! Je vivrais cent ans que ce ne serait pas assez pour lui témoigner toute ma reconnaissance dont mon cœur déborde pour lui !... Je lui ai tout dit franchement ; alors, il m'a reconforté ; il m'a dit : "Gérard, vous êtes un honnête homme, je veux vous aider à sortir de cette mauvaise passe !" Je lui ai demandé un an pour payer et il m'a accordé ce délai ! Ça m'a relevé !... Du coup, j'ai repris courage, je me suis senti vaillant !... Oui, morbleu, avant un an, j'aurai acquitté cette dette d'honneur ; je n'y faillirai pas !... Aujourd'hui, soyons tout à la joie ; il faut louer Dieu de ce qu'il a fait pour nous ; mais demain, à l'ouvrage!... On verra si le père boude devant la besogne!... Ah! tu faisais le patron, vieux, depuis cinq ans ; plus de ça : à l'œuvre! Dès demain, je reprends mon tablier de cuir pour ne plus le quitter!... Dieu merci, mon bras est encore vigoureux et je me sens tout rajeuni. Embrasse-moi, ma fille!... Ah! tu es sur mon cœur, et ça me donne de la force! Enfin, l'honneur est sauf ; tout va bien! Comme dit l'autre, avec bon sens : Plaie d'argent n'est pas mortelle!...

Charlotte, stupéfaite, l'écoutait.

Elle se disait, avec effarement, qu'il était bien étrangement maître de lui ; elle s'attendait à le voir apparaître tout défait, brisé, craintif, embarrassé, et voilà que, jamais, au contraire, il ne s'était montré plus gai, plus en train, plus tendre, plus loquace!... Comme il jouait bien son rôle!

— Jacques, tu as payé les hommes? demanda Antoine, qui voulait en finir ce jour-là, avec toute préoccupation.

— Oui!

— Bien!

Le vieillard se tourna vers Charlotte, il lui prit tendrement les deux mains.

— Ma fille, je suis aise de te voir déjà endimanchée, fit-il. On dirait que tu as deviné ma pensée!... Tu ne comprends pas ?... Je m'explique: Tu n'as pas remarqué que, moi aussi, je me suis mis sur mon trente-et-un? ... Petite, tout à l'heure, la cloche sonnera pour appeler les fidèles à l'office du dimanche ; eh! bien, ma fille, aujourd'hui, je veux t'y accompagner... On a beau n'être qu'un parpaillot ; on a beau faire le fendard, le fanfaron... parfois! Vois-tu, on garde toujours, en soi, peu ou prou, le souvenir des croyances de l'enfance, et, vienne le malheur, quand on a besoin de consolations, on se tourne vers Celui qui est là-haut!... Oui, mon enfant, quand la cloche sonnera, nous partirons, et, tous les deux, agenouillés devant l'autel, graves, recueillis, nous nous humilierons devant le Dieu de miséricorde : il a daigné jeter les yeux sur son serviteur, qui, pendant plus de cinquante ans, n'a pas commis, le sachant, une mauvaise action!

Antoine avait prononcé ces paroles solennellement ; il était apparu, quasi transfiguré, aux yeux de Charlotte ; elle subissait l'influence rassérénante qui se dégageait du simple langage du vieillard.

— Mon père! fit-elle, émue.

Elle était toute bouleversée : elle croyait rêver ; elle se sentait devenir folle!

Etait-il donc possible que l'homme qui parlait ainsi eût commis le crime dont elle l'accusait ?

— Jacques, reprit le maréchal ferrant... pendant que nous serons sortis, tu garderas la maison.

— C'est dit!

A ce moment-là même, un joyeux carillon chanta au dehors, et ses notes vibrantes s'envolèrent, dans la lumière dorée qui baignait le village ; la physionomie d'Antoine s'éclaira.

— Charlotte, ma fille, c'est l'heure! fit-il. Mets ton chapeau et partons!

La jeune fille obéit, machinalement ; elle rentra dans sa chambre.

Antoine, cependant, avait mis une main sur l'épaule de Jacques.

—Quand nous serons de retour, tu iras chercher Michel; il ne partira que demain; je veux qu'il passe, avec nous, cette journée; il faut, aujourd'hui, que nous soyons en famille!

Charlotte reparut, ravissante en sa toilette, pourtant bien simple, qui la parait.

—Te voilà prête!... dit le vieux... C'est bien! Mademoiselle, prends mon bras!

Il offrit, galamment, son bras à la jeune fille, qui s'y appuya légèrement; puis, il marcha vers la porte, en disant à Jacques :

—A bientôt!

Le vieillard et la jeune fille sortirent.

Jacques les suivit, des yeux, par la fenêtre ouverte, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu, au tournant de la rue; puis, il rentra dans la salle et s'assit.

Les dernières notes du carillon vibrèrent; tout bruit cessa.

Le meurtrier, rêveur, roula une cigarette, qu'il alluma et qu'il fuma lentement.

Il triomphait! Il se répétait que le hasard, vraiment, faisait, pour lui, plus que lui-même!

Encore quelques heures de courage et tout danger serait écarté, enfin!

Oui, toutes les charges pèseraient sur Michel. Avant deux heures, il serait arrêté.

Jacques se disait encore, qu'il serait bientôt, et pour jamais, débarrassé de son rival. Charlotte serait à lui! Il la tenait! Elle ne pouvait pas lui échapper, désormais.

Tout à coup, un brouhaha confus s'éleva ; un bruit encore indistinct de voix qui semblaient se rapprocher; on eût dit qu'une foule grouillait à quelque distance.

Jacques se leva, épouvanté, sentant ses genoux mollir.

D'où venait ce bruit?

A présent, et bien qu'il se fût enhardi, l'assassin avait peur... plus que jamais! Bien sûr, on avait découvert le crime!

Jacques appela de toutes sa force à la rescousse! L'instant était décisif! A cette heure suprême, il fallait de l'aplomb.

Le bruit se rapprochait de plus en plus.

Est-ce que ces gens qui parlaient, là-bas, venaient chez le maréchal-ferrant?

Pourquoi?

Jacques, instinctivement, palpa, dans la poche de sa redingote, le contrat de Michel.

Comme il regrettait d'avoir été interrompu, tout à l'heure, en sa besogne, par Charlotte!

A cette heure, cette pièce compromettante, cette pièce qui établissait l'innocence de Michel, serait détruite.

Mais, peut-être, était-il encore temps de la brûler?

Oui! Seulement, il fallait se hâter.

Jacques se disposait à mettre son projet à exécution, lorsqu'il entendit marcher dans la cour.

Qui venait là?

Hagard, l'assassin se retourna; Michel était devant lui...

Le jeune homme était défait; il semblait être profondément ému.

—Jacques, fit-il.

—Qu'y a-t-il?

—Est-ce que le père n'est pas ici?

—Non!

—Jacques, un crime a été commis, cette nuit, dans le pays!

—Un crime!

—M. Millot, le banquier, a été assassiné.

—Par qui?

—M. Dubreuil, le maire, a ouvert une enquête, en attendant l'arrivée des magistrats!... A cette heure, il est sur le lieu du crime!

De nouveau, un bruit de pas précipités se fit entendre dans la cour: Antoine et Charlotte reparurent dans la salle.

A présent, Charlotte, d'autant plus courageuse devant le danger qu'il devenait imminent, paraissait bien résolue et forte.

—Vous savez la nouvelle? dit Antoine en ôtant son chapeau. M. Millot a été assassiné cette nuit!... C'est abominable!

—Mon Dieu, se disait Charlotte, donnez-moi la force de ne pas me trahir!

A présent, le bruit des voix était plus distinct ; évidemment, la foule se rapprochait de la maison du maréchal-ferrant.

—C'est M. Dubreuil! dit Michel...... Il vient ici!

—Que vient-il y faire? se demanda Jacques, terrifié.

—Nous sommes perdus! fit Charlotte tout bas, en se rapprochant de Jacques.

—Nous allons avoir des nouvelles ! dit Antoine.

M. Dubreuil, cependant, parut, dans la salle, avec Philibert, un brigadier de gendarmerie, et Pierre Castel.

—Faites circuler la foule! dit M. Dubreuil... Qu'il n'y ait pas de rassemblement devant cette maison...... Vous m'entendez, brigadier?

—Bien, monsieur le maire!

Le brigadier sortit pour faire exécuter cet ordre.

—Monsieur le maire, dit Antoine, il paraît que M. Millot a été assassiné cette nuit?

—Oui!

—Connaît-on l'assassin?

—Pas encore!

M. Dubreuil fit signe à Pierre, qui s'approcha.

—Donc, dit-il, la dernière personne que vous avez vue, hier, avec votre patron, c'est bien Michel Verdier?

—Oui, monsieur le maire.

Le magistrat se tourna, alors, vers Michel.

—Michel Verdier, vous entendez? dit-il.

—Mais, monsieur le maire!

—Je sors de chez vous! reprit M. Dubreuil.

Michel le regarda, surpris.

—Pourquoi donc êtes-vous allé chez moi? demanda-t-il.

Le magistrat poursuivit:

—J'y ai fait une perquisition!...

—Une perquisition?...

—J'y ai trouvé une liasse de billets de banque dont les numéros figurent sur le livre de caisse de M. Millot, à la date d'hier. Comment ces billets sont-ils en votre possession?

Michel répondit:

—J'ai contracté avec M. Millot, une association pour l'exploitation d'une machine dont je suis l'inventeur et mon associé, m'a remis, hier, un premier versement de fonds nécessaire pour la construction de ma machine.

—La preuve?

—On l'aura en lisant le contrat que j'ai signé et qu'on trouvera dans le coffre-fort de M. Millot.

—J'ai inventorié tous les papiers de la victime: cette pièce n'a pas été trouvée!

—C'est impossible!

—De telle sorte que, jusqu'à plus ample informé, il est de mon devoir de m'assurer de votre personne!

—Vous m'accusez du crime?

—Les charges recueillies, contre vous, sont suffisantes pour motiver votre arrestation.

Alors, il se passa quelque chose d'effrayant : Charlotte, à demi folle, bondit vers Michel, qu'elle couvrit de son corps comme pour le défendre, et, d'une voix forte, elle s'écria:

—Vous voulez l'arrêter?... Mais ce n'est pas lui l'assassin, monsieur le maire, je vous jure que ce n'est pas lui l'assassin!...

La jeune fille s'arracha, brusquement, à l'étreinte de Michel ; elle poussa un cri déchirant, s'assit et sanglota.

—Elle ne parlera pas!... se dit Jacques, qui était resté, pendant cette scène, immobile, muet, comme hébété.

M. Dubreuil, cependant, réfléchit une minute, au milieu de la stupéfaction générale ; puis, se tournant vers Michel, il dit:

—Michel Verdier, à partir de ce moment vous appartenez à la Justice!...

— Chut! répéta le brigadier.

II

L'ENQUETE

Le garde champêtre Philibert et le brigadier de gendarmerie causaient dans l'une des salles de la mairie de Saint-Cloud, où M. Dubreuil avait ordonné que les témoins fussent convoqués, à une heure précise, après-midi — c'est-à-dire quelques heures après l'arrestation de Michel.

Cette salle, d'aspect froid, était meublée de fauteuils et de chaises en noyer, recouverts de velours vert ; des tentures, en étoffe pareille, étaient accrochées aux fenêtres.

—Oui, fichu métier, brigadier, fichu métier, décidément! dit Philibert...... Vous me croirez, si vous voulez: mais ça ne me va pas! J'ai été soldat comme vous ; j'ai vu des champs de bataille ; jamais ça ne m'a fait pareil effet!... Brrr!... Tout de bon, j'en ai encore la chair de poule!

— Je connais ça! répliqua le brigadier, qui écoutait, distraitement, le garde champêtre, tout en jouant avec la dragonne de son sabre.

— Quand M. le maire, prévenu du crime par Pierre Castel, le garçon de recettes de M. Millot, partit chez le banquier, je dus l'accompagner... reprit Philibert. Vous n'imaginez pas comme j'ai été remué lorsque je me suis trouvé face à face avec le cadavre! Tenez, encore à présent, et rien que d'y penser, parole, ça me fait frissonner!

— Bah! On s'accoutume à tout!... Tel que vous me voyez, m'sieu Philibert, j'en ai vu de grises!

— Non! Non! Je ne m'habituerai jamais à ça!... J'aime mieux ne boire que de l'eau et ne manger que du pain dur... M. le maire et moi nous donnerons notre démission, c'est décidé, et nous irons planter nos choux, tranquilles comme Baptiste!... C'est moi qui ai poussé bêtement M. Dubreuil à accepter les fonctions de maire. Dame, je voulais être garde champêtre, une toquade à moi!... J'en suis revenu, par exemple : il n'en faut plus!... Bernique!... Et puis, entre nous, il y a trop de besogne! Vous me croirez si vous voulez : c'est moi qui fais tout ici!... M. le maire n'a pas de cervelle!... Bon médecin ; mais maire... en carton. Chut!

— Non, voyez-vous, brigadier, jamais M. le maire ne s'en tirera!... C'est vexant pour sa dignité!... C'est comme ça!... Vous entendez, il ne sortira pas de son enquête!... J'ai essayé de le remonter, ouiche! Comme tous les incapables, il veut tout entreprendre à la fois, il ne fait que des boulettes!...

Tenez, un exemple : est-ce qu'il ne s'est pas avisé de faire une perquisition chez le père Gérard ?... Une perquisition chez le père Gérard, le plus honnête homme du pays!... Dans quel but, je vous le demande ?... On n'a pas idée de ça en province!

— Chut!... le voici!...

M. Dubreuil, en effet, venait d'entrer dans la salle ; il vit le brigadier ; il l'appela.

Le magistrat regarda l'heure à sa montre.

— Midi et demi... dit-il... l'interrogatoire est pour une heure!... Tout va bien!... Brigadier, vous allez envoyer, tout de suite, un de vos hommes chercher Pierre Castel, le garçon de recettes de M. Millot ; il est cité comme témoin ; faites-lui remettre cette lettre.

— Bien, monsieur le maire!

— L'accusé est toujours dans la pièce voisine ?

— Oui, monsieur le maire.

— On introduira les témoins ici!... Allez, maintenant, allez!...

Le brigadier sortit.

M. Dubreuil s'assit devant une table, sur laquelle il avait déposé une vaste serviette, en maroquin, qui était gonflée démesurément ; il en sortit quelques papiers qu'il examina avec attention.

Philibert, qui s'était tenu à l'écart, se livrait à une mimique des plus cocasses ; on eût dit qu'il s'efforçait, sans y parvenir, de prendre une résolution très importante.

Enfin, il parut décidé à mettre à exécution un projet qu'il avait formé et il s'approcha du maire ; il ôta son képi et salua militairement, le petit doigt sur la couture du pantalon, la main à la hauteur de l'œil.

—Monsieur le maire ! fit-il, brusquement, d'une voix retentissante.

M. Dubreuil, qui était enfoncé dans ses réflexions, fit un saut sur sa chaise.

—Hein ! Quoi ? Qu'y a-t-il ? Ah! c'est toi ! fit-il. Que veux-tu ?

Philibert devint très grave.

—Monsieur le maire, commença-t-il humblement, je vous demande pardon...

—De quoi ?

—D'avoir eu de l'ambition !...

—De l'ambition ?

—Oui !... D'avoir voulu que vous soyez maire pour que je sois garde champêtre.

—Hein ?...

Philibert poursuivit avec volubilité:

—Mais vous rendrez l'écharpe et moi la plaque et ça fera le compte !... Oui, ça arrangera tout !... J'ai trouvé ce moyen ; je me dévoue !...Peut-être, à cause de moi, sachant que je tiens à mon titre, auriez-vous hésité à donner votre démission ; je sais que vous êtes bon !... Mais je crois aller au-devant de vos désir !... Je connais mes devoirs !...Monsieur le maire, avant tout, sauvons notre dignité !...

—Ah ça ! qu'est-ce que tu chantes?

—Ne le niez pas, monsieur le maire, vous êtes noyé. Quoi ?... C'est visible à l'œil nu !

—Que signifie ?...

(A continuer.)

QUEBEC UNI

Pas de difference d'opinion sur les Pilules de Dodd pour les rognons

Mlle Anna Mougren, de Grand Metis, interprete le sentiment general—Dit qu'elle se sent obligee de parler a ses amis des Pilules de Dodd pour les rognons—Elle a ete absolument guerie.

Grand Métis, Qué., 27 avril. — Mlle Anna Mongren, du village du Grand Métis, a été guérie d'un mal de reins existant depuis des années par les Pilules de Dodd pour les reins. D'un bout à l'autre du pays, on entend de plus en plus parler des guérisons opérées par ce fameux remède. Les Canadiens-français ne sont pas hommes à se laisser prendre par des imitations ou des préparations sans valeur. C'est un peuple qui n'accorde sa confiance à un remède que lorsque ce remède a bien fait ses preuves. C'est donc une très éloquente preuve de la grande valeur des Pilules de Dodd pour les reins que le fait que les Canadiens-français, d'un bout à l'autre de Québec, en parlent dans les termes les plus élogieux, d'après une connaissance basée sur l'expérience personnelle.

Il est maintenant prouvé que les Pilules de Dodd pour les reins guérissent immanquablement les maladies de reins d'absolument tous les genres. La maladie de Bright, cette terreur des médecins; le diabète qu'ils déclarent habituellement incurable, le rhumatisme, une maladie qui rend misérable dans toute la province, tant d'hommes et de femmes que n'affecte aucune autre maladie et qui, dans les Provinces Maritimes, est neuf fois sur dix le lot de la vieillesse; la maladie de cœur, qu'on ignore souvent être le résultat de la maladie des reins, mais qui ne l'est pas moins, l'hydropisie, les maladies des voies urinaires et de la vessie, la faiblesse féminine et les désordres du sang de tout genre sont promptement guéris par les Pilules de Dodd pour les reins.

Mlle Anna Mongren, bien connue à Grand Métis, écrit ce qui suit au sujet de sa guérison :

"Je souffrais d'une grande douleur dans le côté, qui me gênait beaucoup. Je pris trois boites des Pilules de Dodd pour les reins et ressentis un soulagement merveilleux. Je continuai à les prendre et suis maintenant parfaitement guérie. Considérant juste et loyal que ces faits soient connus, je me sens obligée de dire à mes amies les mérites des Pilules de Dodd pour les reins et de lire merci à ce grand remède pour le bien qu'il m'a fait."

Le Tue-Vers de la Mère Graves est de toutes les préparations de même nature celle qui se vend le plus au Canada. Il donne toujours satisfaction en redonnant la santé aux enfants.

PENDAISON

Elles deviennent fréquentes les morts de ce genre ignominieux

St-Isidore, 25—Vers 7½ heures, ce matin, M. Siméon Coupal, cultivateur de cette paroisse, a été trouvé pendu dans son écurie. Lorsqu'on a tranché la corde, Coupal respirait encore, mais les soins les plus empressés n'ont pu le ramener à la vie. On attribue au découragement le motif qui a poussé le malheureux à s'ôter la vie.

Dernièrement, Coupal avait acheté une beurrerie, et plusieurs personnes, on ne sait pour quelle raison, l'effrayaient, en disant que cet achat allait le ruiner.

Siméon Coupal était célibataire et âgé de 45 ans. C'était un brave garçon qui jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

CES DYNAMITARDS

Ne seraient autres que des pêcheurs qui se seraient aventurés dans le canal Welland

DANS LE BUT DE FAIRE SAUTER QUELQUES POISSONS

Chûtes Niagara, Ont, 27.—On a appris que jeudi, avant l'explosion de dynamite, Nolan et Walsh, deux des hommes qui sont actuellement en état d'arrestation, ont engagé Joe Spencer, loueur de voitures, aux Chûtes Niagara, à les conduire à Thorold. Spencer a été engagé à l'hôtel Lafayette, près de l'extrémité canadienne de l'arche supérieure du pont en acier aux Chûtes. Juste avant d'atteindre Thorold, ils rencontrèrent une des voitures de Rogers, conduite par un homme du nom de Mallion, sur la route de l'hôtel. Mallion était accompagné d'un homme du nom de Dullman, qui aurait pris le train du Grand Tronc de 9.10 heures, pour Thorold, viâ Merritton, et aurait loué la voiture à Thorold. Spencer dit qu'après être arrivés à Thorold, Walsh et Nolan sont descendus de voiture, disant qu'ils reviendraient dans une heure, ce qu'ils firent. Sur leur chemin, ces hommes parlèrent peu, et lorsqu'ils le firent, ce fut à voix basse. Ils lui ont demandé plusieurs questions au sujet de l'endroit, voulant surtout connaître le chemin le plus court entre Thorold et les Chûtes Niagara.

A l'enquête préliminaire des prétendus dynamitards, à Welland, lundi prochain, on entendra une trentaine de témoins demeurant dans les environs de Thorold, Chûtes Niagara, Ont., et Chûtes Niagara, N.Y.

Les trois prisonniers ont été photographiés à Welland, hier, par le détective Murray. Dullman a résisté, mais il a été maîtrisé. Il y a des gardiens à la prison, à l'aqueduc Welland et à l'écluse du port Robinson.

Washington, 26.—Le département d'état n'a appris rien de nouveau de M. Brush, le consul américain à Clifton, Ont., concernant la tentative faite par des dynamitards pour faire sauter l'écluse 24 du canal Welland. On ne connait pas encore la nationalité des personnes arrêtées sous soupçon. On dit, cependant, que les prisonniers vont s'adresser au gouvernement américain pour se faire mettre en liberté, prétendant qu'ils n'ont tenté ce coup que dans un but politique. Cette raison n'est pas considérée comme sérieuse. Le crime a été commis au Canada et des prévenus se trouvent sous le coup de la loi tout comme s'ils étaient nés ici.

Niagara Falls, 26.—H. W. Brush, le consul américain, contredit les nombreux rapports contradictoires et faux publiés aux Etats-Unis et au Canada. Voici le télégramme officiel qu'il a envoyé à son gouvernement:

"Niagara Falls, 26.— Département d'état, Washington. — Le complot pour démolir le canal Welland et dont le gouvernement a pu connaître les détails par les journaux, avait été mûri de longue date. L'état d'ivresse dans lequel se trouvaient les conspirateurs a été cause que le projet n'a pu réussir. On ne craint pas d'autres démonstrations et de nombreuses patrouilles font la garde sur la frontière et les bords du canal. Les prisonniers refusent de parler. Bien qu'ils soient Irlandais, j'ai pu me convaincre qu'ils ne sont pas Féniens et qu'ils n'ont pas agi par sympathie pour les Boers. Les pelleteurs de grain de Buffalo en veulent à l'entrepreneur Conners qui a l'intention d'amener le grain à Buffalo par le canal Welland et la voie du St-Laurent. S'il y avait eu quelques obstacles à cette route, les pelleteurs de Buffalo en auraient profité durant toute la saison.

"Un autre rapport dit: "D'autres informations sont contre la théorie populaire qui accuse les pelleteurs de grain. On n'a encore aucune preuve contre eux".

Cette dépêche constitue la seule information envoyée par M. Brush à son gouvernement.

Niagara Falls, 26.— Un journal de Buffalo prétend connaître les causes qui ont provoqué le prétendu complot. Au cours d'un long article il dit en substance: "On est maintenant convaincu ici que les hommes accusés d'être des dynamitards étaient sur une île et se servaient du terrible explosif pour prendre du poisson. Pendant qu'ils étaient sous l'influence de la boisson ils ont tenté de faire la pêche dans le canal. Ils croyaient prendre beaucoup de poisson."

Welland, Ont., 26.—Les gardiens de la prison ont été doublés, car l'on craint un coup de main de la part des complices des prisonniers. Trente hommes de la compagnie No 5 ont été appelés sous les armes.

A STE-JUSTINE

Ste-Justine Station, 25. — M. le Dr Emery Lalonde, M.P., a passé une journée à Ste-Justine. Il a promis de faire distribuer aux écoles de magnifiques cartes géographiques.

— Mlle Rosalie Miron, fille adoptive de M. Eusèbe Lacombe, hôtelier du village, était de passage chez Mme Dolard Mesnard et chez sa sœur Mme Sabourin.

LES RHUMES SONT FACILEMENT GUERIS par l'emploi du Sirop Anti-Consomptif de Bickle, un remède aux propriétés pénétrantes et extraordinaires. Il est reconnu par ceux qui en ont fait usage, comme un des meilleurs remèdes vendus pour la toux, les rhumes, l'inflammation de poumons, et toutes les affections de la gorge et de la poitrine. Sa saveur reconnue en fait le remède préféré des dames et des enfants.

CHEVAUX CANADIENS

Le gouvernement britannique en demande 5,000 pour le Transvaal

Le major Dent, du département de la guerre de Londres, est au Canada. Il a mission d'acheter des chevaux pour les troupes en campagne au Transvaal. Il en a commandé quelques centaines chez Telfer et Cligne, marchands de chevaux de la rue des Inspecteurs, Montréal, plus d'un millier à Toronto et autant à Ottawa. Le major Dent veut expédier directement de Montréal, par les steamers Milwaukee et Yola, de la ligne Elder-Dempster, vers le 15 mai prochain, de 4,000 à 5,000 chevaux.

Le gouvernement britannique ne recherche pas des chevaux de race ou des montures de parades; ce qu'il lui faut, ce sont des chevaux solides et capables de rendre les services qu'on en attend au Transvaal. Ils devront mesurer de 14.1 à 15.3 mains et avoir de 6 à 9 ans.

LE FEU

Un village d'Ontario détruit et trois incendies suspects à Bowansville

Milton, Ont., 28.—Le petit village de Brockville, situé à quelques milles de Milton, a été presque complètement rasé par les flammes, hier après-midi. L'incendie s'est déclaré vers une heure, dans un logement privé. Le vent était impétueux et comme il n'y a là aucune protection contre le feu, les flammes se propagèrent avec rapidité.

Grâce aux efforts des citoyens, le seul magasin général qui se trouvait dans le petit village, a été épargné. Six maisons sont devenues la proie des flammes.

Bowansville, Ont., 28. — Depuis deux jours, trois incendies se sont déclarés dans ce village. L'on soupçonne des incendiaires d'être la cause de ces sinistres, car depuis trois ans, l'on n'avait eu aucun feu à enregistrer. Mercredi soir, deux logements furent consumés. De bonne heure, hier matin, un autre incendie s'est déclaré et à 5 heures a.m., les pompiers furent encore appelés, mais une maison, une étable et une remise ne purent être sauvées. Les pertes pour ce seul feu ont été de $1,500. Assurances, $600.

NOUVELLES DE KAMOURASKA

Kamouraska, 26. — La saison avance rapidement et la neige disparaît. Dans quelques jours les semailles commenceront. La récolte du sucre a été très abondante ce printemps, et le marché sera, me dit-on, plus amplement pourvu cette année.

—Nos chasseurs ont fait une véritable boucherie d'outardes durant ces derniers mois. Soixante-quinze ont été tuées dans l'espace de quinze jours. Voilà les canards et les autres gibiers des grèves qui nous arrivent. Fourbissez vos armes, hardis chasseurs! Les débuts ont été splendides, continuez vos prouesses.

—Les travaux sont commencés à notre église. M. St-Hilaire est l'entrepreneur. Notre petit pont en bois sur la rivière aux Perles sera remplacé par un magnifique pont en fer. Notre quai sera terminé cette année et l'ouvrage ne fera pas défaut dans notre localité.

—Plus de picote! Tout cas de picote est disparu dans le comté de Kamouraska et nous sommes débarrassés complètement du fléau. A ce sujet il est bon de dire que certains journaux ont fait erreur dans l'emploi du mot Kamouraska désignant non pas le comté, mais la paroisse elle-même. Nous n'avons eu aucun cas de picote dans notre localité. Les citoyens ont su éloigner d'eux le fléau, et les paroisses infectées sont à une distance de huit milles de notre paroisse. L'état sanitaire de Kamouraska est parfait ; aucune maladie n'a sévi cet hiver ; pas le moindre cas de grippe, pas la plus bénigne fièvre d'enfant. Deux mois encore et nous sommes certains de voir arriver sur nos plages les amateurs du climat, des ombrages et des grèves de Kamouraska.

—Notre village sera cet été éclairé par de larges fanaux posés à des distances rapprochées.

—Les cottages, les hôtels, font toilette neuve. Partout on fait des réparations, des arbres seront plantés, et de magnifiques lieux de promenade sont construits.

—La navigation est ouverte ; plusieurs goëlettes viennent prendre des chargements au quai.

ARGENT CONTREFAIT

Sherbrooke, 26 — Le nom du prisonnier arrêté pour avoir passé de l'argent contrefait n'est pas Joseph Allard, mais Dieudonné Tallard. Il est âgé de 18 ans. Sa mère veuve demeure à St-Jean. Il a déjà travaillé à Magog et n'était rendu à Sherbrooke que depuis quelques jours.

EN MAI

Le procès de Weir, Lemieux, et Fellows

Québec, 25.—D'après une décision du tribunal ce matin, le grand jury n'aura pas à s'occuper avant le 7 mai prochain de la cause de Weir, Lemieux, Fellows et consorts, accusés d'avoir dévalisé et ruiné la banque Ville-Marie de Montréal.

LES TABLETTES D'ANANAS DU Dr VON STAN

La science médicale a découvert, par accident, l'efficacité de l'ananas comme remède pour les troubles de l'estomac. Le percentage considérable de pepsine végétale contenu dans le fruit, le rend un remède presqu'indispensable dans les cas de Dyspepsie et d'Indigestion, et des nombreuses maladies qui en sont les suites. Une tablette après chaque repas aidera la digestion et guérira presque tous les cas chroniques. 60 dans une boîte, 35 centins.

La compagnie d'Assurance contre le Feu "Victoria-Montréal," perd moins de $12,000.00 dans la grande conflagration de Hull et Ottawa, du 26 avril, démontrant le choix judicieux de la Compagnie dans ses polices et le jugement sain qu'elle apporte en tenant ses risques dispersés.

Emission de $200,000 D'ACTIONS AU PAIR

ENTIEREMENT PAYEES ET NON IMPOSABLES.

La "Victoria-Montreal" Cie d'Assurance CONTRE l'Incendie

SIEGE SOCIAL : 183 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

(Incorporée par Acte Spécial du Parlement du Canada.)

CAPITAL AUTORISE - 1,000,000,00

EN 10,000 PARTS DE $100.00 CHACUNE.

Le dépôt nécessaire ayant été fait au Département d'Assurance à Ottawa, cette Compagnie est autorisée à traiter des affaires dans tout le Canada.

$650,000 ont déjà été souscrites ; $150,000 sont réservées pour souscriptions en dehors du Canada ; et la balance $200,000 est maintenant offerte au pair, au public Canadien, pour être payée en entier, la Compagnie ayant décidé de porter son **Capital versé à $1,000,000.00.**

DIRECTEURS :

PRÉSIDENT : **Hon. WM. PUGSLEY, D. C. L., Q. C., M. P. P.,** St-Jean, N. B.
VICE-PRÉSIDENT : **H. J. BEEMER, Ecr,** Directeur de la Compagnie de chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, Montréal.
Hon. J. D. ROLLAND, Président de la Compagnie de Papier Rolland, Ltée. ; Directeur de la Banque d'Hochelaga, Montréal.
C. J. BOOTH, Ecr, Président de la Compagnie de chemin de fer "Canada Atlantic," Ottawa.
EDWARD P. HATCH, Ecr, [Lord & Taylor] Nouveautés, New-York.
JAMES TALCOTT, Ecr, Commissionnaire en Nouveautés, New-York ; Directeur de la "Bank of the Manhattan Company"; directeur du "Trust Company," New-York.
RODOLPHE AUDETTE, Ecr, De MM. Thibeaudeau Frères & Cie, Nouveautés en gros, Montréal et Québec ; Président de la Banque Nationale.
JAMES A. WRIGHT, Ecr, De la Compagnie "Linde-British Refrigeration," Montréal.
THOS. A. TEMPLE, Ecr, De M. M. Thos. A Temple & Sons, Assurance contre le feu, Montréal.

FIDEI-COMMISSAIRES AUX ETATS-UNIS :

WM. H. HOLLISTER, Ecr, De MM. Kountze Bros, Banquiers, New-York.
CHAS. E. HUGHES, Ecr, De MM. Carter, Hughes & Dwight, Conseils légaux, New-York.
VALENTINE P. SNYDER, Ecr, Président de la "Western National Bank, New-York

AVOCATS-CONSEILS :

MM. HATTON & McLENNAN, Montréal.
MM. BARWICH, AYLESWORTH & WRIGHT, Toronto.

Les souscripteurs à ces actions au montant de cinq parts ont droit à une réduction de 20 % sur toutes les primes d'assurance sur leurs propriétés, assurées à cette Compagnie. . . . .

Cette Compagnie a commencé les affaires d'assurance contre le Feu le 15 Mai 1899, et a déjà reçu en primes, déduction faite des charges pour ré-assurances, réductions, etc., au-delà de $160,000.00 sur lesquelles le taux de la perte n'a été que nominal.

Ses actionnaires se composent de plusieurs des hommes d'affaires les plus éminents et qui ont réussi dans ce pays, de ce fait la Compagnie retire de grands avantages, à cause de leur influence et des affaires qu'ils dirigent.

Les primes sur les affaires canadiennes ont toujours accusé une augmentation régulière et ferme, comme le montre la table suivante, comprenant les dix dernières années :

1890	$5,836,071.00	1895	$6,043,382.00
1891	6,168,710.00	1896	7,075,850.00
1892	6,512,327.00	1897	7,157,662.00
1893	6,793,595.00	1898	7,349,066.00
1894	6,711,369.00	1899	8,125,498.00

Le succès des deux principales compagnies canadiennes, la "Western" et la British America," de Toronto, est bien connu, et leur supériorité pour la régularité dans le paiement de forts dividendes, tout en augmentant en même temps leur actif, a maintenu la cote de leurs actions sur le marché beaucoup au-dessus du pair.

La cote, sur le marché, des actions des compagnies anglaises faisant des affaires dans ce pays, est en moyenne au-dessus de 800 o|o ; et la moyenne des Compagnies Américaines faisant affaires au Canada, est de 263 o|o. Les dividendes payés par ces dernières sont en moyenne de 15.33 o|o, pendant que la moyenne des dividendes des Compagnies Anglaises est même plus élevée.

L'actif, au Canada, de toutes les compagnies engagées dans le commerce d'Assurance contre le Feu s'est augmenté, pendant les dix dernières années, comme suit :

Actif, 31 Décembre 1888	$11,731,510.01
Actif, 31 Décembre 1898	20,684,785.30
Augmentation en dix ans	$ 8,953,265.39

Le total de l'actif des Compagnies contre le feu [ne comprenant pas l'actif-vie des Compagnies combinant l'assurance sur la vie et l'assurance contre le feu] s'est augmenté pendant la même période de près de $50,000,000.00; et en outre de cette somme énorme, de forts dividendes ont été payés aux actionnaires.

Par suite de meilleurs appareils protecteurs contre le feu et pour approvisionnement d'eau, de la construction supérieure des bâtisses, et d'une inspection plus soigneuse des dites bâtisses, la moyenne des feux qui se sont confinés dans les bâtisses où ils avaient pris, comparée au nombre total des feux, a considérablement augmenté dans les dernières années. Le danger des conflagrations a été en conséquence de beaucoup diminué, et le risque de pertes considérables, modifiant la moyenne des opérations de l'année, a été bien éloigné.

Le taux moyen des pertes de toutes les compagnies faisant des affaires au Canada et aux Etats-Unis, pendant les dix dernières années finissant le 31 Décembre 1898, a été de 58.22 o|o des primes nettes perçues : laissant déduction faite des dépenses, et et ne comprenant pas les sommes immenses reçues comme intérêt sur placements, un montant considérable de profits.

Le taux des pertes par rapport aux primes reçues en Canada pour 1899 a été le plus bas depuis dix ans, la moyenne étant de 56.02 o|o. Le taux de perte de la "Victoria-Montréal" du 15 Mai 1899, date à laquelle la Compagnie a commencé ses affaires, au 31 Décembre de la même année, a été de 15.04 o|o seulement ; pendant que le taux de perte, sur les primes totales, de la date du commencement des affaires, à l'époque actuelle n'a pas excédé 15 o|o ; ce qui montre que toutes les précautions ont été prises dans le choix des risques.

Les corporations puissantes, dans toutes les branches de l'industrie, ont des avantages incomparables sur celles de moindre envergure, et l'assurance contre le feu ne fait pas exception à la règle générale.

Avec le capital versé considérable que la "Victoria-Montréal" aura, elle sera dans une position inattaquable, et en état de soutenir la concurrence beaucoup plus efficacement dans les affaires. Par sa capacité de répartir ses risques sur une grande échelle, ce qui, avec une direction convenable, est l'essence de la science de l'assureur, et avec ses rentrées considérables, elle fera nécessairement, étant entièrement indépendante des conditions locales, de forts profits, d'année en année, avec beaucoup plus de facilité, et dans une proportion beaucoup plus considérable, qu'il serait possible pour une compagnie opérant sur une moindre échelle.

Les relations que la Compagnie a été assez heureuse d'établir, lui sont et lui seront de la plus grande utilité possible. Elles l'aideront à devenir une des compagnies d'assurance contre le feu des plus considérables de ce continent, et la mettront en état d'atteindre une place proéminente parmi les plus fortes institutions financières du Canada.

La "Victoria-Montreal" se conformera autant que possible aux règles et aux taux de la "Canadian Fire Underswriter's Association", appliquant les mêmes taux de prime que les compagnies appartenant au Bureau. Mais, comme elle veut traiter le dernier cinquième de la même manière que la partie qui déjà été souscrite, non parmi un petit nombre de capitalistes, mais parmi les propriétaires solvables de la Puissance ; et comme elle désire obtenir autant que possible des affaires de cette classe, ce qui a été trouvé être d'une grande valeur, elle donnera à chaque actionnaire souscrivant pour cinq parts ou plus, entièrement payées, le même privilège qui a été accordé à ses actionnaires actuels, en le faisant jouir d'un arrangement qui lui procurera un escompte de 20 o|o sur les taux réguliers du tarif, sur toutes les primes des polices couvrant sa propriété jusqu'à concurrence de la valeur entière, y compris la ré-assurance que cette Compagnie peut contracter.

Ce privilège demeurera en vigueur pendant une période de cinq ans.

Un propriétaire verra ainsi que, indépendamment de dividendes qui doivent être payés sur les parts et qui, nous avons tout lieu de le croire, seront élevés et rembourseront amplement à eux seuls le placement, l'arrangement dont on a parlé plus haut lui permettra de réaliser outre cela, un montant égal à l'intérêt sur ces parts de DIX à VINGT POUR CENT par année.

Avec les avantages énumérés plus haut, un bon courant d'affaires, déjà établi, le champ vaste et productif qui est ouvert aux opérations de la Compagnie l'influence d'une classe supérieure d'actionnaires l'énergique prudence de sa direction et de son administration, et une forte position financière, on croit que les actions de la "Victoria-Montréal" offrent une occasion exceptionnellement bonne pour le placement et que le résultat ne peut en être que très satisfaisant.

TERMES : 10 o|o payable en souscrivant ; 15 o|o à la répartition ; 25 o|o le premier de juillet ; 25 o|o le premier de Septembre et 25 o|o le premier de Novembre.

Des listes de souscriptions seront ouvertes à 10 heures a. m., Mardi le 8 Mai 1900 et seront fermées à 3 heures p. m., Vendredi le 11 Mai 1900 ou plus tot, nous réservant le droit d'accepter ou de rejeter les souscriptions.

Les souscriptions pour actions ou remises en paiement des dites actions devront être faites par chèque, lettre enregistrée, mandat poste ou mandat d'express.

TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, Angle des rues Yonge et Colborne, TORONTO, ONT.

(Régistrateur et Agent de Transferts pour la Province d'Ontario et les Provinces de l'Ouest.)

Ou à la MONTREAL TRUST & DEPOSIT COMPANY, 1707 rue Notre-Dame, Montréal.

(Régistrateur et Agent de Transferts pour la Province de Québec et les Provinces de l'Est.)

A PAPINEAUVILLE

Papineauville, 27 — M. le juge Lavergne est venu présider un terme extra de la cour Supérieure lundi et mardi dernier. Sept causes étaient inscrites. Les causes de Picard vs Bélisle ont été entendues et prises en délibéré. Vu le grand nombre de témoins dans ces deux causes, les autres ont été remises à plus tard.

—Mme A. G. St-Julien ayant été assignée comme témoin dans la cause de Picard vs Tweedie, a été obligée d'abréger son séjour à Aylmer et est revenue samedi.

—La rougeole est à l'état d'épidémie dans notre localité.

—M. Major, M. P. P., est retenu chez lui par la maladie. Il est possible qu'il aille sous peu à Montréal subir l'opération de la pierre.

—MM. C. J. Brooke et H. A. Fortier, avocats de Hull, sont venus ici pour la cour lundi.

—La Baie de la Pentecôte est libre de glaces depuis mardi. Les premiers bateaux arriveront mercredi prochain.

—Il est fortement question de M. R. Poulin, pour candidat conservateur, en opposition à M. Bourassa, dont il a été l'adversaire malheureux en 1896. M. Poulin a visité quelques paroisses du comté récemment.

—M. Noé Landry, garde-chasse, a donné ordre à M. Aug. Mackay d'instituer des poursuites contre cinq violateurs des lois de chasse.

—M. John Tweedie, garde-forestier, est parti pour un voyage de quelques jours à la Rivière Blanche, pour affaires concernant son emploi.

Il suffit de lire les témoignages pour être convaincu que le remède de Holloway pour les cors est sans égal pour l'enlèvement des cors, verrues, etc. C'est un remède qui guérit complètement.

A L'ASSOMPTION

L'Assomption, 27. — Lundi, à 6 heures du matin, M. Oscar Lafortune conduisait à l'autel Mlle Stéphanie Vaillant, sœur de M. Joseph Vaillant, professeur de sciences à L'Assomption. M. Odilon Lafortune servait de père au marié et M. Emery Desmarais à la mariée.

— Lundi, à 9 heures du matin, était célébré à l'église paroissiale de notre paroisse le service de Mme Morin, mère de notre populaire hôtelier, M. Olivier Morin. Notre chœur paroissial exécuta à cette occasion la messe des morts harmonisée avec beaucoup de succès. Nombre de citoyens les plus marquants accompagnèrent la défunte jusqu'à sa dernière demeure. Nos condoléances à la famille éplorée.

— Mercredi soir, à 7 heures, les citoyens de notre petite ville étaient mis dans un émoi indescriptible par la disparition d'un jeune enfant de 8 ans. Le jeune enfant de M. E. Archambault n'avait pas été vu depuis sa sortie de l'école. Tous se mirent alors à sa recherche. Vers dix heures, chacun s'en revenait découragé et bien persuadé que l'enfant était tombé à l'eau et que jamais on entendrait parler de lui, lorsque l'un d'eux plus heureux que les autres, eut le bonheur de retrouver l'enfant et de le ramener à ses parents éplorés. L'enfant avait été puni par son maître et trop honteux pour rentrer chez lui il était allé se cacher ; il s'endormit dans sa cachette et s'éveilla tard dans la soirée. Il était encore à demi endormi et ne sachant de quel côté porter ses pas lorsqu'il fut heureusement retrouvé.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR Prenez les "Laxative Bromo Quinine Tablets." Tous les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas, 25 cts. La signature de E.W. Grove est sur chaque boîte. 2 Oct. 1-mer-v 9m

A LETELLIER, MANITOBA

Letellier, 25.—Monsieur Guillaume Laleune vient de partir pour un voyage d'exploration dans l'Ouest et particulièrement à la montagne de l'Orignal. Ses concitoyens regretteront le départ de cet ami et de ce pionnier de la colonie des Petites Pointes, où depuis 22 ans, monsieur Laleune a fait sa marque, et soit dit entre parenthèses, ses affaires.

Originaire de St-Grégoire le Grand, (Iberville), monsieur G. Laleune passa quelques années à Fall-River (Mass.,) où, après s'être fait quelques économies, il épousa une demoiselle Breton, et vint s'établir aux Petites Pointes près Letellier. Il fut successivement hôtelier, marchand, cultivateur, et c'est à cette dernière occupation qu'il consacra le plus de temps et de travail et dans laquelle il réussit le mieux.

Seulement, M. Laleune a l'esprit aventurier et l'âme d'un colon; après avoir disposé de ses terres ici, il s'en va sonder les solitudes de l'Ouest et leur demander quel secret elles renferment. Souhaitons - lui bon voyage, bonne chance et prospérité. Nous sommes certains qu'après avoir conquis l'estime de tous ses concitoyens ici, il ne manquera certainement pas de se créer là-bas, une enviable position.

M. Laleune est accompagné dans son excursion, de M. François Marin, récemment arrivé à St-Jean-Baptiste, pour étudier les conditions du pays. Monsieur Jos Forcier, de St-Pie, est aussi en compagnie de M. Laleune.

SPECIFIQUE INCOMPARABLE

Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine. 53-2

A STE-HELENE DE BAGOT

Ste-Hélène, 26 — Le printemps quoiqu'un peu tardif, laisse bien augurer par ses pluies douces et ses chauds rayons de soleil: dans quelques jours les semailles seront commencées pour de bon.

Les quatre beurreries - fromageries de notre paroisse sont en pleine opération; le lait reçu devient de plus en plus abondant et promet une saison vraiment fructueuse.

La fonte des neiges et la disparition des glaces sont toujours des époques de crainte pour les habitants des 1er et 2e rangs. Les eaux gonflées de notre bourbeuse et trop étroite rivière inondent nos terres basses et sont un sujet d'alarme pour nos cultivateurs.

Au temps où monsieur le régistrateur Pilon représentait le comté, et par son entremise, des travaux considérables, furent faits pour l'élargissement et le creusage du lit de la rivière; toutefois, ce travail est resté inachevé et nous conservons toujours l'espoir que le Gouvernement pourra un jour à venir rendre libre notre sale et insuffisant cours d'eau.

Parlerons-nous de pêche et de poissons après avoir assisté à la débâcle de nos glaces? l'occasion est certes tentante et nous aurions grand plaisir à pouvoir dire que nos lignes sont chargées de jolies carpes, de beaux dorés luisant comme l'or du Kondike, de mignons crapets, de fines aloses, de gros esturgeons, de frétillantes anguilles, de grosses barbottes, de gentils brochets et de belles perchaudes! Mais, hélas! [illegible] nous attrapons quelque chose, [illegible], par-là, après plusieurs heures d'attente, soyons certains d'avance que ce [illegible] sera point d'excellentes truites — nous aurons à nous contenter de vertes grenouilles et du hideux wawaron!

Quand on ne veut pas se laisser prendre à ces annonces on fait comme notre curé, on s'achète de beaux poissons dorés, tout frais émigrés de Chine pour réjouir notre vue et nous donner l'illusion des pures jouissances du pêcheur... à la ligne.

Tout de même, nous devrions de la reconnaissance aux batraciens pour les bruyants concerts qu'ils nous donnent gratis. Ces hôtes de nos marais font d'harmonieuses cacophonies et sont pour nous une... fiche de consolation de ne pouvoir jouir des œuvres d'un art plus relevé qui se font entendre dans les villes.

Le Liniment Minard guerit la nevralgie.

Les Nerfs des Etudiants

Sont renforcés et leur cerveau est tenu libre par l'emploi des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs.

Des centaines d'étudiants par tout le pays étudient actuellement avec toute l'énergie et la diligence qu'ils peuvent déployer, en vue des prochains examens. Beaucoup d'entre eux trouvent que la pression exercée sur leur système nerveux est plus forte que ce qu'ils peuvent supporter. Ils sont fatigués, facilement excitables, ne peuvent dormir paisiblement, perdent l'appétit et deviennent pâles, maigres et épuisés.

Ceux qui sont dans un tel état peuvent avoir des nerfs forts, un sommeil sain, bon appétit et une santé robuste en prenant les pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs.

Elles rendent le cerveau clair et lucide et tiennent les étudiants dans un état splendide, mentalement et physiquement.

M. E. F. Cleoracy, rue York, Lunenburg, N. E., parle comme suit de l'expérience qu'il a faite de ce remède : — "Je suis un étudiant, et en travaillant fort, je devins si nerveux et si épuisé sous le rapport de la santé, que je fus contraint de mettre mes livres de côté pour quelque temps.

Un jour, un ami me dit : — "Pourquoi n'essayez-vous pas une boîte de Pilules de Milburn, pour le cœur et les Nerfs, elles vous relèveront bientôt."

"Je suivis le bon conseil et commençai à prendre les pilules. Les résultats surpassèrent toutes mes espérances. Une boîte et demie me remit dans l'état où j'étais autrefois, et maintenant je puis étudier parfois des heures durant, avec un cerveau clair et sans ressentir aucun symptôme de nervosité ou la moindre fatigue."

HULL ET OTTAWA FRAPPES D'UNE GRANDE CALAMITE

La conflagration de Jeudi balaie tout sur son passage et jette à la voirie dix-huit mille personnes

Les maisons industrielles des deux villes sœurs ne sont plus qu'un monceau de ruines fumantes et les quelques édifices respectés par le terrible élément sont comme des spectres qui rendent encore plus désolante la scène du désastre

PLUSIEURS PERSONNES ONT PERI DANS LES FLAMMES

Les pompiers de Montréal se rendent sur le théatre du sinistre et font preuve d'héroisme

Des secours organisés pour venir en aide aux malheureux sans pain, sans gite et sans vetements

LE GOUVERNEMENT VOTE $100,000

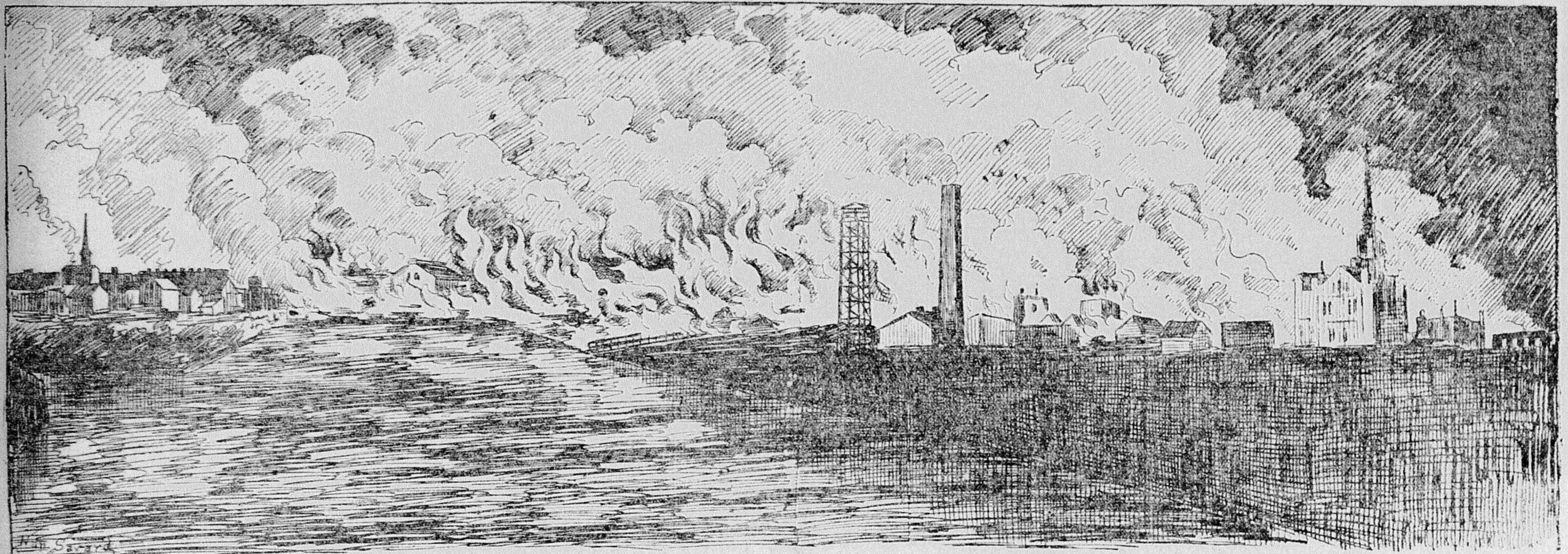

VUE PRISE DE LA POINTE NEPEAU, A 8 HEURES ET DEMIE, JEUDI SOIR, MONTRANT, A DROITE HULL, ET, A GAUCHE, OTTAWA, DEVENUES LA PROIE DES FLAMMES.

La ville de Hull a été complètement dévastée par le feu jeudi dernier.

ORIGINE DE LA CONFLAGRATION

Le feu a pris naissance dans la maison de M. Antoine Kirouac, rue Chaudière, Hull. On dit que Mme Kirouac était occupée à allumer son poêle, lorsque soudain la cheminée prit feu, puis le toit, puis les maisons environnantes. Comme le vent soufflait très fort, l'incendie devint bientôt hors de contrôle.

L'endroit où le feu a commencé se trouve situé à environ un quart de mille de la rue Main. Le vent soufflant avec violence au nord-est transporta les flammes dans un enclos de bois et parmi les scieries situées sur les deux rivages des chûtes de la Chaudière. A 11.30 heures, le feu avait déjà consumé une partie de la rue Main.

Vers 11.45 heures, l'élément destructeur, dans une course effrénée, ravagea les enclos de la compagnie Eddy, puis une colonne de feu traversant la rue Bridge, consuma la manufacture de papier Eddy et les autres bâtiments appartenant à la compagnie.

A ce moment, le feu traversant la rivière Ottawa détruisit les dépendances des scieries McKay sur l'Ile Victoria. Quelques minutes plus tard, les enclos de bois sur les îles Victoria et Chaudière, une des maisons du pouvoir de la compagnie électrique d'Ottawa, la fonderie Victoria et la moitié des bâtiments sur les deux îles étaient en flammes.

APPEL AUX POMPIERS

La brigade des pompiers d'Ottawa fut mandée à Hull, dès le commencement de l'incendie. Mais on vit bientôt que les brigades réunies d'Ottawa et de Hull seraient impuissantes à contrôler le terrible élément. L'hon. M. Mulock, ministre "pro tempore" des Travaux Publics, envoya le télégramme suivant aux maires et greffiers de Montréal, Brockville et Peterboro:

"Veuillez envoyer à Ottawa par train spécial aux frais du gouvernement, toutes les pompes à incendie dont vous pouvez disposer pour combattre la désastreuse conflagration qui fait rage ici ; besoin des plus pressants le feu s'étend avec une dangereuse rapidité."

Tandis que les constructions des îles Victoria et Chaudière n'étaient plus qu'une fournaise monstre, l'élément destructeur ravageait les cours du C. P. R. à la Chaudière et peu après la gare Union s'écroulait. Quelques instants plus tard c'était au tour de la magnifique résidence de M. Booth, à l'angle de la rue Preston et du chemin Richmond et de celle de M. A. W. Fleck, son gendre.

CONFLAGRATION GENERALE

Le feu s'est attaqué à la chaussée St-Louis où il y a une grande quantité de bois de construction appartenant à M. J. E. Booth, à la compagnie Shepperd, Morse et autres compagnies. L'incendie devint alors terrifiant. Les flammes étaient poussées avec rage, par le vent, dans la direction de Rochesterville, Mechanicsville et Hintonburg. Ces villages furent partiellement détruits ainsi que le village Ste-Marie auprès de la ferme expérimentale. Les flammes s'élancèrent aussi par le chemin Richmond, brûlant le moulin à farine de Martin & Warnock et joignirent presque le moulin Stead, à trois milles en dehors des limites de la ville.

Le feu s'étendit sur une distance de 7 milles et en quelques endroits l'incendie couvrait une profondeur de plus d'un demi-mille de terrain. C'était une véritable mer de feu, les maisons étaient consumées en un clin d'œil.

La vitesse du vent ne diminuait pas et les flammes gagnaient la ville par les rues Wellington, Albert et plusieurs autres. On eut alors de grandes craintes, car si la direction du vent avait changé le centre de la ville aurait couru un véritable danger. M. Mulock avait engagé plusieurs hommes qui, munis de boyaux à incendie, se tenaient sur le terrain, au cas où les flammes auraient menacé les édifices du Parlement.

Les communications avec le pavillon des machines de la compagnie des chars urbains ont été interceptées par le feu vers 3 heures.

AJOURNEMENT DU PARLEMENT

Quand la Chambre se réunit à 3 heures, sir Wilfrid Laurier fit allusion à l'incendie et proposa que la Chambre fut ajournée à mardi, les pouvoirs électriques qui fournissent l'éclairage aux Chambres ayant été détruit. Cette motion fut immédiatement adoptée.

La circulation des tramways fut rétablie cependant vers 8 heures et bien que les lampes des rues n'éclairaient pas hier soir dans les maisons privées, l'on a pu se servir de la lumière électrique. L'on s'attend à ce que ce soir tous les dommages causés aux appareils électriques soient réparés.

La maison de M. Geo. B. Foster, rue Wellington, l'une des plus belles de la ville, est devenue la proie des flammes. M. Foster a sauvé quelques meubles et ses livres. Ses pertes sont considérables.

Plusieurs personnes aidèrent M. Foster à enlever à la voracité des flammes quelques articles précieux. Environ 20 de la partie.

LES POMPIERS DE MONTREAL

Les pompiers de Montréal méritent beaucoup d'éloges pour la promptitude avec laquelle ils ont répondu à la demande de secours d'Ottawa et leur excellent travail, une sur les lieux.

Le premier train avec son équipe est arrivé à 2.30 heures, et le second par le train de 6.50 heures.

LES PLUS GROSSES PERTES.

M. J. R. Booth est celui qui éprouve les pertes les plus considérables à Ottawa. Ses pertes totales, y compris sa résidence, s'élèveront probablement à près d'un million. Les pertes de la McKay Milling Company, sont évaluées à un quart de million, et celles de Martin et Warnock, à $100,000.

La compagnie de la lumière électrique et celle des tramways électriques ont perdu chacune $125,000 par la destruction de leurs pavillons aux machines.

LES ASSURANCES.

Plusieurs agents de compagnies d'assurances sont arrivés de Montréal hier soir, et paraissaient tout surpris de voir que les édifices du Parlement et le centre et l'Est de la ville avaient été épargnés.

Toutes les compagnies d'assurances qui font affaires à Ottawa, sont lourdement atteintes.

Le conseil de ville s'est réuni à 11 heures, ce matin pour aviser aux moyens de porter secours à ceux qui ont souffert du feu.

250 MILLIONS DE PIEDS DE BOIS DETRUITS

L'Export Lumber Company a vu toutes ses réserves de bois détruites par les flammes et ses pertes sont estimées à près d'un million. On estime à à peu près 250,000,000 de pieds la quantité de bois brûlé à Ottawa.

UNE NUIT D'ANGOISSE

Des milliers de personnes, sans abri, ont dormi en plein air, la nuit dernière, ou erré dans les rues d'Ottawa et de Hull, bien que plusieurs casernes aient été mis à la disposition des malheureux et que plusieurs aient trouvé asile dans le manège militaire, les casernes de l'armée du Salut et ailleurs.

La population de Hull a besoin de nourriture aujourd'hui. Des milliers de personnes n'ont rien à manger et n'ont pas d'argent pour en acheter. On attend après-midi des chars de provisions de Montréal.

Le vieil engin Conqueror, qui existe depuis un quart de siècle, a brûlé à la gare Union et n'est plus maintenant qu'un monceau de fer.

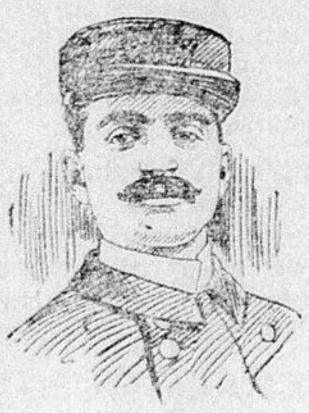

M. GEORGE BENOIT, chef des pompiers de Hull

A deux heures, ce matin, le firmament réflétait les lugubres lueurs de l'incendie et les pompiers travaillaient sur les piles de bois de l'Export Lumber Company.

SCENE LAMENTABLE

Votre correspondant a été le témoin de l'un des spectacles les plus désolants que l'on puisse voir. Une pauvre femme dont la maison avait brûlé dans la rue Lett, était dans un char électrique, elle avait avec elle cinq petits enfants dont un de quelques mois seulement. Le pauvre petit être était très malade et il a expiré sur le sein de sa mère avant qu'elle ne put descendre du char.

Plusieurs documents de valeur ont été détruits par les flammes dans le palais de justice de Hull, entre autres une foule de papiers précieux que les avocats y avaient déposés quand l'incendie s'est déclaré.

Pendant que l'incendie était dans toute sa force, un autre feu s'est déclaré dans une épicerie, près des moulins Hewson et s'est communiqué aux piles de bois qui ont été détruites, mais le moulin a été sauvé.

TOUT CE QUI RESTE DE HULL

Tout ce qui reste de la ville de Hull est un petit quartier situé à l'extrême est. Quelques maisons de la banlieue ont aussi échappé à l'élément destructeur. Hull compte une population de 12,000 âmes et plus de la moitié de ce chiffre se trouve aujourd'hui sans asile. Toute la partie commerciale comprenant le Palais de Justice, l'Hôtel des Postes, les édifices publics et les journaux est détruite. La population est presqu'entièrement composée d'ouvriers travaillant dans les moulins.

Le feu a traversé la rivière dans le cours de l'après-midi, hier. Il a trouvé un aliment facile dans les piles de bois qui bordent la rivière, et il s'est promptement communiqué aux moulins qui sont situés un peu plus loin.

LE FEU AUX FLATTS

Le résultat a été que toute la partie d'Ottawa connue sous le nom de "Chaudière Flats" a été détruite. Le seul édifice qui a été épargné est la manufacture de carbure d'Ottawa, récemment construite. Le feu a gagné la route Richmond et il s'est étendu jusqu'à la ferme expérimentale. Du côté de l'ouest, le feu s'est étendu jusqu'à Hintonburg et Mechanicsville. De sorte que l'étendue du territoire dévasté du côté d'Ottawa est plus considérable que du côté de Hull.

Le gouvernement a ordonné que la salle des manèges, les bâtisses de l'exposition et les édifices publics soient mis à la disposition des victimes de l'incendie. Toutes les institutions de la ville qui ont quelques pièces vacantes sont venues en aide aux malheureux.

La seule industrie qui soit restée debout à Hull est la scierie de Gilmour et Huston située à l'extrémité est de la ville, près de la Pointe Gatineau.

L'église catholique n'a pas été détruite, mais les flammes l'ont longtemps menacée. Les moulins de la "Hull Lumber Co", ceux de la compagnie E. B. Eddy, la magnifique résidence de ce dernier et le pont interprovincial reliant Hull à Ottawa ne sont plus qu'un monceau de ruines.

LES PERTES A OTTAWA

Du côté d'Ottawa, les pertes sont encore plus considérables. Les moulins de la Western Lumber Co", ceux de la McKay Milling Co.," l'édifice des machines de la Compagnie Electrique d'Ottawa, les moulins de Martin & Warnork, la fonderie Victoria, les moulins de la "Ottawa Saw Works", ceux de la Ottawa Specialty Co., ceux de la Parr Co., et plusieurs autres, sont en cendres. Plusieurs riches résidences sont comprises dans les décombres.

Celle de M. J. R. Booth était évaluée à $100,000. MM. Levi Crannell et Parr avaient aussi deux magnifiques résidences dont ils n'ont pu rien retirer. La gare du Pacifique, aux Chaudières, a été rasée la première. Un peu après midi, le vent qui avait soufflé du nord-ouest, a changé et a soufflé du sud. Ce n'est qu'à minuit que les pompiers ont pu contrôler les flammes.

—o—

Ottawa, 27. — De bonne heure, ce matin, on a fait une évaluation des pertes immenses causées par la conflagration de Hull et d'Ottawa. Et cela au moment où le feu faisait rage, amoncelant pertes sur pertes. Cinq milles carrés de terrain détruits, plus de 2,500 maisons, manufactures, moulins, magasins et autres constructions, reduits en cendres, représentant une perte de $20,000,000; 12,000 à 15,000 personnes sur le pavé, quatre vies perdues dans les flammes, voilà un estimé brut.

Toutes les cours de bois ont été brûlées, une demi-douzaine d'églises et d'écoles ont été anéanties, la compagnie de papier Eddy, les moulins de pulpe, la manufacture d'allumettes ont été rasés, le moulin de Bronson et Weston, la scierie de la Hull Lumber Company, la scierie Booth, les dépendances de la compagnie McKay, une des maisons des pouvoirs de la Compagnie Electrique d'Ottawa, les machines hydrauliques de Hull, le palais de justice et la prison de Hull, le bureau de poste, le couvent, presque toutes les maisons d'affaires, et environ 1,000 résidences et magasins de Hull ont été détruits. Il ne reste plus debout qu'une église et quelques maisons voisines.

DEUX VICTIMES

Ottawa, 27.

On a essayé la nuit dernière de faire sauter les maisons avec de la dynamite, dans le but d'empêcher le progrès des flammes, mais la chose n'a pas réussi.

On rapporte qu'un nommé Daoust, gardien chez Eddy, a péri dans les flammes, ainsi que Peter Hamilton, ingénieur. Un jeune enfant aurait aussi péri dans le bloc Marston. Plusieurs personnes ont été sérieusement blessées au cours de l'incendie et d'autres se sont jetées à la rivière pour ne pas êtres brûlées vives.

Aux "Flats", le feu a ravagé le magasin de McDougall et Cuzner, quincaillers ; l'hôtel Montréal, rue Queen ; l'hôtel Occidental, l'épicerie Primeau et une multitude d'autres. A la gare Union, les employés ont eu le temps de sauver tous les documents de valeur. Plusieurs explosions se sont produites chez McDougall et Cuzner. A Rochesterville, en sus des édifices déjà mentionnés comme étant brûlés, mentionnons les établissements suivants qui ont aussi été la proie des flammes : L'école primaire Victoria, Pharmacie Rochester, résidence de J. R. Booth, église Erskine, résidence du Rév. M. Campbell, moulins de Martin et Warnock, usines du C.P.R., église presbytérienne française, magasin Evans, magasin Pand et Philips. Des nouvelles plus récentes annoncent que Hintonburgh n'a pas subi grand dommage. Une dizaine de maisons seulement sur l'avenue quatrième ont été incendiées.

Un nommé Corrigan, placé sur une verandah fut suffoqué par la fumée et tomba dans la rue, hauteur de quinze pieds ; il revint à lui après quelques minutes. Le détective Flannigan dit qu'en travaillant hier soir à combattre les flammes sur la rue, un inconnu entra précipitamment dans une maison. Persoune ne l'en a vu sortir ; on croit qu'il a péri. Le pont de la rue Somerset a été complètement détruit. Il y avait peu d'assurances à Rochesterville, et les pauvres gens de cette partie d'Ottawa perdent beaucoup.

L'institution des Sœurs de la Miséricorde, située près de la résidence de M. Booth, a été brûlée de fond en comble. Cet édifice venait d'être complété au prix de $30,000.

La compagnie du Pacifique a perdu plusieurs wagons. A onze heures, hier soir, le feu avait consumé l'école de la rue Pennington, la résidence de l'hon. M. Foster, le château du Dr Hamnett Hill et celui du Dr Maloch, tous situés à l'entrée du chemin de Richmond.

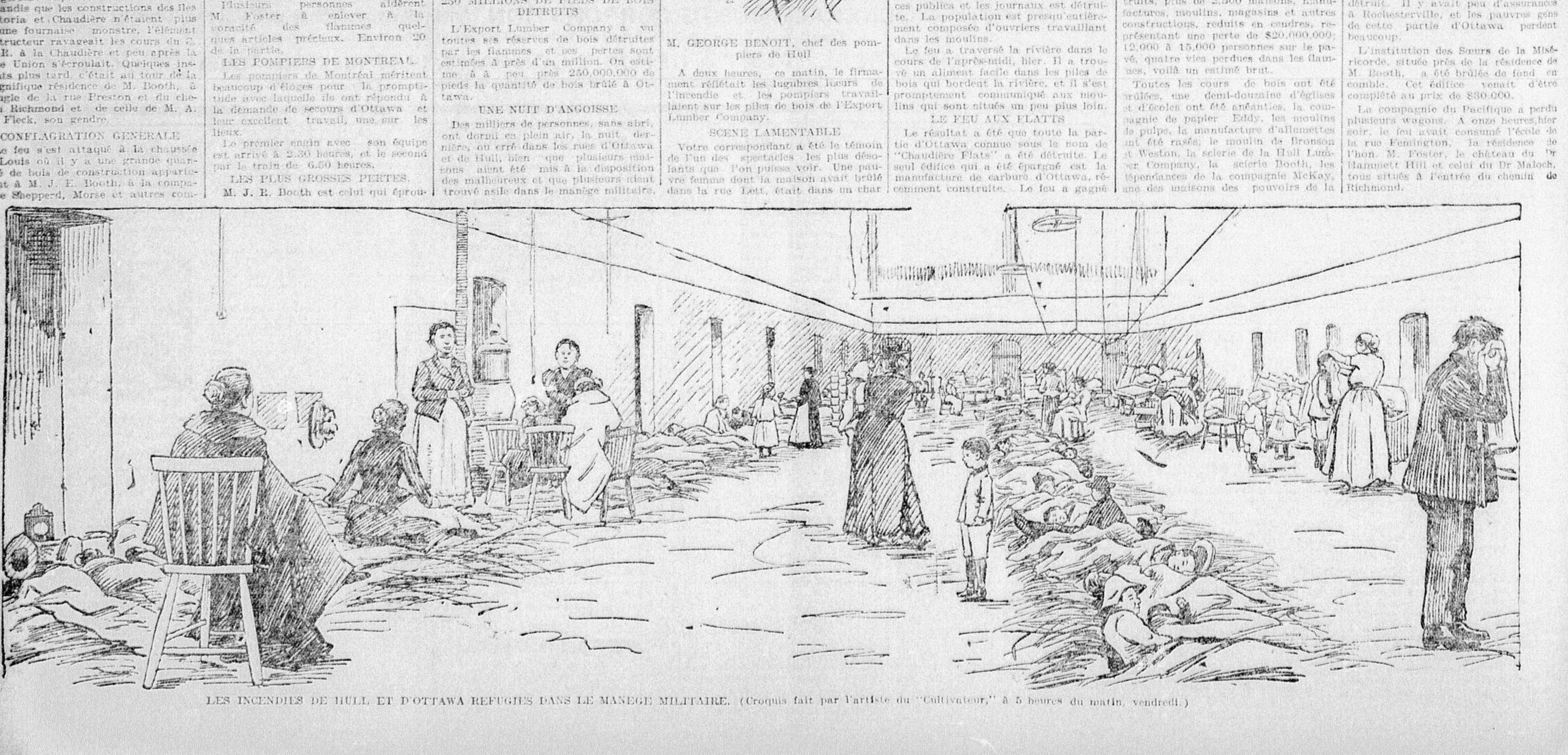

LES INCENDIES DE HULL ET D'OTTAWA REFUGIES DANS LE MANEGE MILITAIRE. (Croquis fait par l'artiste du "Cultivateur," à 5 heures du matin, vendredi.)

LE DESASTRE DE HULL ET D'OTTAWA--Suite

La vielle pompe Conquerer appartenant à la brigade d'Ottawa, a été détruite.

Une assemblée spéciale du conseil de ville d'Ottawa est convoquée pour ce soir afin d'aviser au moyen de secourir les sinistrés. Les pompiers de Montréal méritent des félicitations pour le travail excellent qu'ils ont fait. Le maire Préfontaine était ici. Les compagnies d'assurances perdent des sommes considérables. Plusieurs vols ont été commis au cours de l'incendie.

A trois heures, ce matin, votre correspondant a appris que d'autres personnes avaient péri dans les flammes aux "Flats."

Mme S. Cameron et son enfant âgé de 3 ans, et le jeune enfant de Mme Latreille ont été brûlés à mort. Mme Ducharme croit que ses deux enfants ont aussi péri dans les flammes, ne les ayant pas vus depuis hier matin. Le feu est encore en pleine activité ce matin dans certaines parties de Hull, mais on ne croit pas qu'il se propage beaucoup. Les flammes font aussi des ravages dans la direction de l'écluse St-Louis.

Les seuls édifices de conséquence épargnés par l'incendie à Hull sont l'église de Notre-Dame de Grâce, le presbytère, l'école Ste-Marie et les scieries Gilmour.

On a trouvé ce matin dans une maison de la rue Wellington Hull, le corps d'un homme dont les jambes étaient complètement brûlées. On croit que cette dépouille est celle de Barnabé Myre, rue Wellington. On porte maintenant à 8 le nombre des personnes qui ont péri dans l'incendie.

18,000 PERSONNES SANS ABRI

Ottawa, 1.35 hrs. — Le feu est sous contrôle à Ottawa et à Hull. Au-delà de 18,000 personnes sont maintenant sans asile. Le manège, les écoles et autres bâtiments sont encombrés. On rapporte qu'il y a dix personnes de mortes ; un grand nombre manquent à l'appel. Trois autres places ont été sauvées, savoir : les usines du pouvoir électrique du tramway, la petite usine du pouvoir électrique pour éclairage et les moulins Booth. Pertes estimées à $15,000,000. Assurances, $3,000,000. Le Canadien Pacifique perd tout ce qu'il y avait autour de la gare.

On demande des secours immédiats pour les incendiés.

LA MILICE SOUS LES ARMES

La milice locale a été appelée sous les armes et elle fait une surveillance active aux environs des édifices parlementaires. On croit que cette décision a été prise pour prévenir tout attentat de la part des dynamitards qui auraient pu sans cela profiter de la confusion générale.

LES MORTS ET LES BLESSES

Voici la liste approximative des morts et l'endroit où on les a trouvés :

Mme BESSIE COOK.— Rue Wellington, brûlée dans un hangar.

HOMME INCONNU.— Trouvé sur la rue Road, complètement défiguré.

HOMME INCONNU. — Trouvé dans la cour du C.P.R., membres inférieurs affreusement brûlés.

JOHN MATTHEWS.— 15, rue Division. On le dit mort.

JOHN TEMPLE. — Rue Somerset, manquant à l'appel.

DAOUST.— Rue Water, Ottawa, gardien de la manufacture E. B. Eddy. On rapporte qu'il est enseveli dans les ruines.

Le pompier DAUN et l'ingénieur PETER HAMILTON, de Hull, manquent à l'appel.

BLESSES

Il y a eu un grand nombre de personnes blessées, surtout par de graves brûlures et écorchures. Plusieurs ont été blessées par les débris qui s'écroulaient.

UNE CONSPIRATION.

On dirait qu'une conspiration a été ourdie contre la capitale. Nous voici en présence de deux incendies. Celui d'hier, dont l'origine semble avoir été accidentelle, a eu les effets les plus désastreux et le second qui a été allumé par une main criminelle, n'a détruit que la propriété Gilmore, mais a menacé la capitale.

LE BOIS POUR L'EXPORTATION

On estime que plusieurs millions de pieds de bois destinés à l'exportation, ont été la proie des flammes. L'espace sur les navires avait été engagé d'avance pour le transport de ce bois, et cet espace, qui redevient libre, sera vraisemblablement utilisé pour le commerce de grains. On pense que, par suite de cette nouvelle quantité d'espace disponible, les taux de fret vont baisser, à l'avantage des grains de faible densité, comme l'avoine, qui peuvent être pris sur les navires à la place du bois. Cet événement pourrait donc avoir indirectement pour conséquence de déterminer une avance des prix de l'avoine pour l'exportation.

A ROCHESTERVILLE

Excitation et alarmes indescriptibles

On ne saurait décrire la scène de désolation et d'excitation qui régnait à Rochesterville, lorsque la population comprit que l'élément destructeur allait tout ravager. Tout a été brûlé, de la rue Division jusqu'aux limites de la ville, et de la rivière Ottawa, jusqu'à la chaussée St-Louis. Cela comprend la partie ouest de la rue Wellington, la rue Division, la rue Rochester et la rue Preston. Cette partie de territoire a été complètement dévastée par les flammes ; il ne reste pas une planche debout, aucun vestige des maisons en bois qui s'élevaient nombreuses à cet endroit. Seuls se dressent dans leur aspect sinistre les murs des maisons en pierre ou en briques. C'est un spectacle pénible à voir.

Dans les cours de Mason, il y avait environ 16,000,000 de pieds de bois. En moins d'une heure, tout était rasé.

Hintonburg n'a pas été trop cruellement éprouvé ; quelques maisons seulement sur la Quatrième avenue ont été consumées.

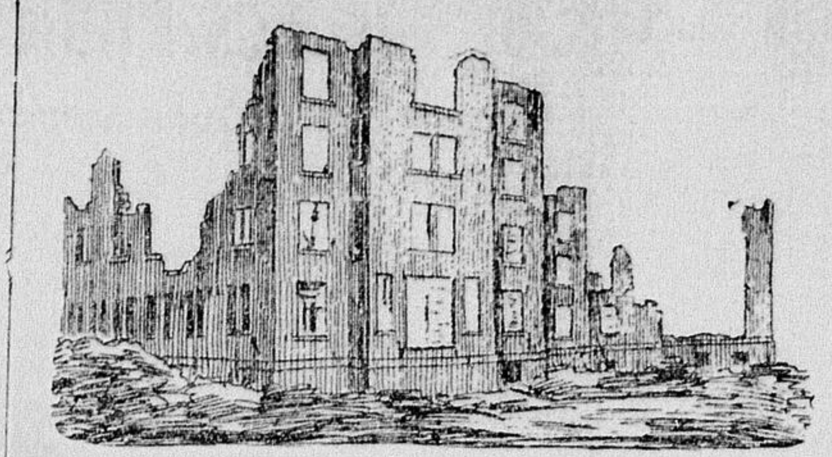

RUINES DU COUVENT DES SOEURS DE LA MISERICORDE A OTTAWA

LE SAUVETAGE

Lorsque les flammes se propageaient d'une rue à l'autre, les citoyens s'empressaient d'enlever leurs meubles et leurs effets de ménage, mais il leur était souvent impossible de se procurer des voitures ; alors on se résignait à faire ce travail à bras. Des centaines de voitures chargées d'effets mobiliers, défilaient dans les rues et les citoyens leur offraient des prix considérables pour leur faire transporter les leurs.

Ceux qui n'avaient pas de voiture, emportaient leurs effets d'un endroit à un autre, à mesure que l'élément destructeur continuait sa marche de destruction.

On n'entendait que les lamentations et les sanglots des femmes et des enfants que l'incendie jetaient sur le pavé. Une foule d'enfants dans l'excitation du moment, se perdirent dans la foule. Ce triste spectacle arrachait des larmes à tout le monde.

Les citoyens se donnèrent la main pour combattre les flammes ; grâce à leurs efforts, bon nombre de maisons ont été sauvées du désastre.

Sur la rue Division, un vieillard du nom de Renaud fut conduit en lieu sûr par des voisins. Une femme d'un poids considérable fut trouvée sur la rue Wellington écrasée près d'un pâté de maisons en feu ; on lui dit de prise de frayeur qu'elle restait clouée sur place. Il a fallu l'enlever à deux ou à trois hommes et la mettre dans la voiture ; sans cela, elle serait morte là.

Plusieurs personnes se sont terriblement brûlés en travaillant à éteindre les flammes ou à sauver leurs effets de ménage.

La bâtisse McGillivray, sur la rue Rochester, a été épargnée, quand toutes les autres maisons à côté ont été détruites.

Il y a peu d'assurances sur les maisons de Rochesterville, de sorte que le désastre est particulièrement lourd pour les pauvres et les familles ouvrières.

TRANSPORT GRATUIT

Le Grand Tronc et le Pacifique Canadien ont offert de transporter gratuitement à Ottawa tous les effets ou provisions que les personnes charitables voudraient bien leur confier pour le soulagement des malheureux

LES PERTES DES ASSURANCES

Elles s'eleveront a environ $4,000,000

On ne pourra, avant deux ou trois jours et peut-être davantage, donner une idée à peu près exacte de ce que seront les pertes des compagnies d'assurances. Un fait est cependant certain, c'est que toutes les compagnies d'assurances qui font affaires en Canada, souffrent des pertes.

On croit que la propriété assurée, dans Hull, ne s'élevait qu'à $4,000,000 à $5,000,000. A cause des risques auxquels était exposée la propriété, les compagnies demandaient des taux très élevés, et refusaient même souvent d'assurer.

Dans la partie d'Ottawa qui a été détruite, la proportion de la propriété assurée devait être un peu plus élevée.

D'après l'estimation d'une personne très au fait des statistiques des assurances, les pertes des compagnies seront d'environ $4,000,000. Trois ou quatre compagnies perdront chacune environ $500,000, et les autres, des montants moins élevés, mais dépasseront probablement dans tous les cas $100,000.

Des représentants de toutes les compagnies d'assurances sont sur le théâtre du sinistre, aujourd'hui, pour se rendre compte de l'étendue des pertes encourues.

LES CHAUDIERES

Ce foyer de l'industrie n'est plus que ruines fumantes

Les Chaudières, foyer de l'incendie d'Ottawa ne sont plus que des ruines fumantes. Les moulins et les différentes industries qui employaient des centaines d'hommes sont disparus. Il est difficile d'estimer les pertes.

Les grands moulins de John R. Booth, ceux de McKay, la Hull Lumber Co., les établissements industriels de E. B. Eddy n'existent plus. Les hommes qui ont travaillé toute leur vie pour faire d'Ottawa une ville riche, ont reçu un coup terrible.

Lorsque les flammes ont traversé la rivière, elles se sont attaquées tout d'abord aux enclos de bois situés entre le moulin McKay et la rivière. En moins de cinq minutes ces masses de planches étaient dévorées.

Les petites bâtisses environnant les enclos brûlèrent en quelques secondes, puis les moulins McKay eurent le même sort, malgré des prodiges de valeur de la part des pompiers. La propriété Booth brûla comme le reste.

VELOCITE DU VENT.

Le vent soufflait alors 60 milles à l'heure. Pendant que la brigade combattait ici, les flammes franchissaient la gare du C.P.R. et mettaient le feu à une trentaine de maisons. La gare et l'entrepôt des marchandises ne furent bientôt plus qu'un brasier ardent. Des centaines de personnes durent se sauver dans toutes les directions, poursuivies par le feu. Les pauvres d'Ottawa n'ayant pas d'assurance, perdent tout dans cette immense conflagration. On a vu des femmes portant de jeunes enfants, fuir en pleurant, se lamentant, ne sachant pas où trouver un abri.

Le magasin de MM. McDougall & Cuzner, situé dans le district des Chaudières, a été réduit en cendres. De formidables détonations se sont faites entendre. On aurait cru qu'Ottawa était en état de siège et bombardé par de gros canons.

Une foule d'autres magasins ont été dévorés par les flammes.

Le pavillon des pouvoirs des tramways électriques, à un moment donné, a été enveloppé dans un tourbillon de feu. Les employés Arthur Farley, McDougal et McEwen ont eu mille difficultés à se sauver.

PERTES DES ASSURANCES DE TORONTO

Les compagnies d'assurances ayant leur bureau principal ici, perdent un fort montant dans l'incendie de Hull et d'Ottawa, mais elles déclarent toutes, qu'elles ne portent pas d'assurances sur les piles de planches qui formeront une grande partie des pertes. La compagnie Sun a $600,000 d'assurances à Ottawa, dans la partie commerciale qui n'est pas encore atteinte ; la Lancashire à $750,000 à Ottawa et à Hull.

La Manchester et l'American ont de forts montants, parmi lesquels se trouvent $20,000 sur les chantiers de la Export Lumber Company et $4,500 sur l'église Erskine. L'Anglo-American possède une petite assurance sur les propriétés Eddy. Les risques de la Western sont principalement dans la partie commerciale d'Ottawa, et leurs pertes sur le bois seront légères.

Ottawa, 28.—Comme je vous le disais hier, des centaines de maisons étaient déjà en flammes une demi-heure après le commencement de l'incendie. Un vent violent, soufflant à une vitesse de quarante milles à l'heure, activait les flammes et les poussait dans la partie commerciale de la ville. Pour comble de malheur, il n'y avait aucune pression au château d'eau et les pompiers n'ont pu combattre l'élément destructeur comme ils l'auraient voulu. L'incendie a commencé à onze heures et à une heure la moitié de la ville était la proie des flammes. La brigade de Hull voyant qu'il n'y avait aucune chance de salut demanda du secours à Ottawa. Une partie de la brigade de cette dernière ville, sous le commandement du chef Provost, se rendit sur les lieux du sinistre.

La brigade d'Eddy fut aussi appelée. Les services rendus par ces deux corps de pompiers ne furent cependant d'aucune utilité. Tout flambait à leur arrivée. A 2 heures, l'aqueduc de Hull était en flammes et le feu se propageait avec une rapidité vertigineuse dans la direction des manufactures d'Eddy, de Booth et autres. Des milliers de citoyens entouraient le théâtre de l'incendie et quelques accidents sont arrivés. Les femmes, effarées, sortaient de leurs maisons en toute hâte et imploraient les passants de sauver leurs ménages.

DES SCENES LAMENTABLES

Il s'est produit des scènes lamentables. Des femmes de pauvres familles s'agenouillaient dans la rue et demandaient au ciel de les épargner. D'autres furent trouvées évanouies dans leurs demeures. D'autres enfin risquaient leur vie pour sauver des vêtements et quelques articles de ménage. Une pauvre femme, travaillant péniblement pour gagner sa vie et celle de son mari, qui est invalide, a vu s'envoler ses économies, qui s'élevaient à une vingtaine de piastres. Plusieurs autres cas semblables sont venus à la connaissance de votre correspondant.

EST-CE L'OEUVRE D'UN INCENDIAIRE ?

Etrange coïncidence, le feu, ainsi que vous l'avez signalé hier, se déclarait vers trois heures, aux scieries des Gilmour, partie de Hull située vers le nord de la ville. Les pompiers s'y rendirent, mais leurs services ne furent d'aucune utilité. Le vent avait poussé les flammes dans la direction ouest et toutes les résidences privées, sises avenue Laurier, flambaient.

Parmi ces résidences, mentionnons celles de M. L. N. Champagne, député, et P. T. C. Dumais, arpenteur du gouvernement. Les uns supposent que le feu aux scieries des Gilmour a été allumé par des mains criminelles, d'autres que le feu a été mis accidentellement. Que ce soit l'un ou l'autre cas, il est étrange que des incendies se déclarent aux deux bouts de la ville, à quelques heures d'intervalle.

AUSSI TERRIBLE QUE LA CONFLAGRATION DE CHICAGO.

C'est la plus grande conflagration dont le Canada ait jamais été témoin. Un homme habitant les Etats-Unis, a déclaré à votre correspondant que le feu de Hull était aussi considérable que celui de Chicago, en 1871. Le territoire incendié couvre une superficie d'environ sept milles. Il est minuit, au moment où j'écris ce rapport, et les flammes continuent à se propager. Le vent ne tombe pas.

LES SECOURS.

Voici le télégramme que l'hon. M. Mulock, remplaçant de l'hon. M. Tarte à Ottawa, a envoyé aux maires de Montréal, Brockville et Peterborough, une heure après le commencement de l'incendie :

Ottawa, 26 avril 1900.

Cher monsieur,

Envoyez, s'il vous plaît, à Ottawa, par train spécial, aux frais du gouvernement, les appareils à incendie et autres secours que vous pouvez disposer, afin d'aider à combattre une terrible conflagration ici. C'est très urgent. Le feu prend des proportions alarmantes.

Deux heures et demie après l'envoi de cette dépêche, des secours du dehors arrivaient.

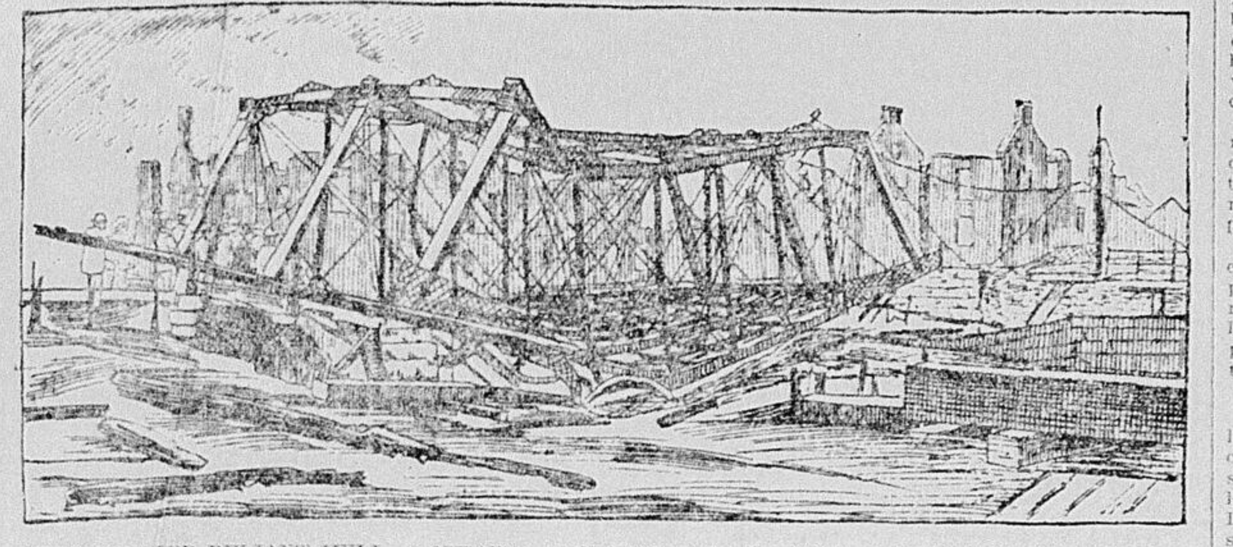

LE PONT EN FER RELIANT HULL A OTTAWA. ON VOIT DANS LE FOND LES RUINES DU MOULIN BOOTH & McKAY

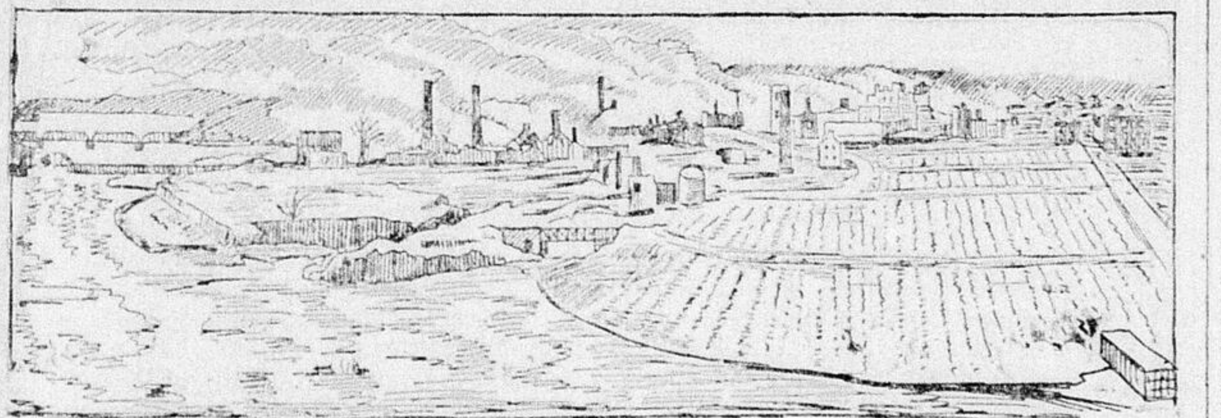

LES RUINES DE HULL.—Il ne reste debout que les cheminées des vastes usines Eddy et quelques murs lézardés et rongés par le feu.

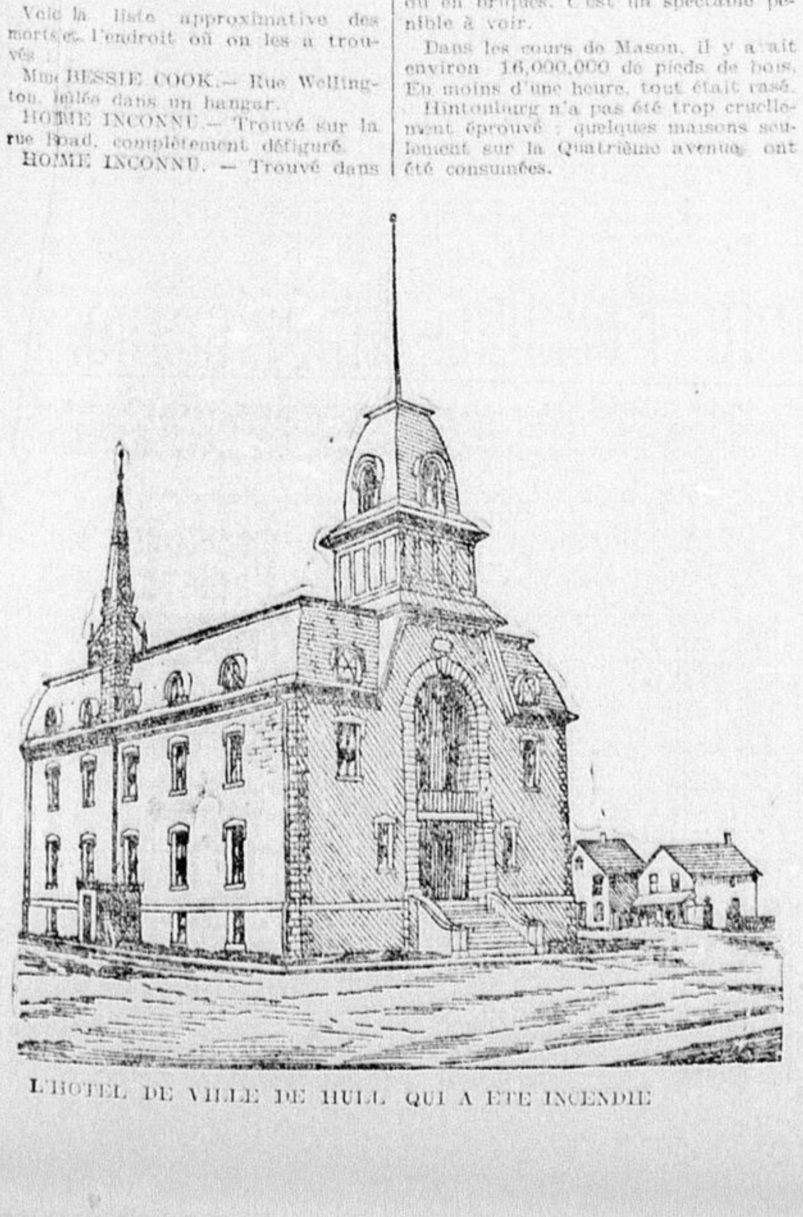

L'HOTEL DE VILLE DE HULL QUI A ETE INCENDIE

Trop peu de Sang

Voilà ce qui donne aux personnes des deux sexes cet air souffreteux et ce teint pâle et terne. Vous les voyez toujours fatiguées, languissantes, à bout d'haleine après le moindre effort ; elles ne peuvent ni manger d'un bon appétit ni digérer leurs repas ; elles n'ont pas la force de monter un escalier sans se reposer. Ce sont des anémiques, comme disent les médecins, mot qui vient du grec et qui veut dire "trop peu de sang." Est-ce le cas pour vous ? La gencive est-elle pâle au lieu d'être écarlate ? Baissez la paupière ; l'intérieur est-il pâle et injecté de sang ? C'est par là que le "manque de sang" se montre.

Les Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles ont rendu la force, l'énergie et la joie à plus d'anémiés que tous les autres remèdes. Elles constituent le meilleur tonique du monde ; elles ont guéri plus de malades que n'importe quel autre médicament, mais il vous faut les véritables. Les contrefaçons sont pires qu'inutiles, elles sont nuisibles.

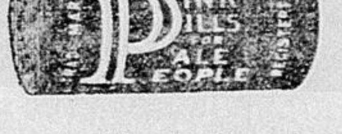

M. David R. McKay, le boulanger bien connu de Stellarton, N. E., écrit : "Je ne saurais trop louanger les Pilules Roses du Dr Williams. J'étais rendu à bout ; je ne pouvais plus travailler ni dormir. L'appétit faisait défaut et j'étais d'une grande maigreur. En faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams j'étais surpris de la rapidité avec laquelle elles m'ont ramené à la santé. En quelques semaines mon poids s'éleva de cent trente à cent quarante-neuf livres ; l'appétit était revenu ; j'avais bon sommeil et j'étais en état de travailler sans sentir la fatigue.

Si votre marchand ne les garde pas, envoyez le prix, 50 cents la boite ou $2.50 pour 6 boites, à la Compagnie des Remèdes Williams, Brockville, Ont., et vous recevrez les véritables par retour du courrier.

LA PREMIERE MAISON GRENIERE DU CANADA.

LES GRAINES DE JARDIN

De J. A. SIMMERS, Toronto,

Offre Extraordinaire

Pour la saison du Printemps 1900.

Graines de Fleurs FRAICHES et VERITABLES
Et de Legumes.. A votre choix

Choisissez comme suivant :
45 Paquets pour . $1.00
21 " " . 50c
10 " " . 25c

LEGUMES

Haricots, nain vert.
Haricots, nain beurre.
Haricots à rame beurre.,
Betterave ronde rouge foncée.
Betterave longue rouge foncée.
Chicorée, frisée " "
Carotte, demi longue, rouge.
Carotte, longue, orange.
Choux, de St-Denis.
Choux d'hiver, Brunswick.
Choufleur, Le Normand.
Concombre, long vert.
Concombre, cornichon de Paris.
Celeri doré de Paris.
Cresson frisé.
Ble d'Inde hâtif.
Ble d'Inde tardif.
Laitue, pommée nonpareil.
Laitue, frisée.
Laitue, Cos ou Romaine.
Poireau, de Carenton.
Melon, de Montréal.
Melon d'eau champion.
Oignons, rouges Weathersfield.
Oignons, jaune de Strasbourg.
Oignons, blancs, petits de Paris.
Piment, rouge de Cayenne.
Panais, long.
Persil, frisé.
Potirons, jaunes, (courge).
Pois, nains, hâtifs.
Pois, sucrés.
Pois tardifs.
Salsifis, blanc.
Radis, long rouge.
Radis, rond, rouge et blanc.
Courge, moelle végétale.
Tabac à fumer.
Tomate, rouge impériale.
Tomate, jaune, ronde.
Tomate, cerise.
Navet jaune, de Suède.
Navet, blanc.
Sauge potagère.

NOTRE LIVRET
" Les Legumes et les Fleurs " " Leur Culture."
Par J. A. SIMMERS.
GRATIS avec les commandes de $1.00 et 50c.

FLEURS

Alysum, Odoré.
Reine Marguerite, de Chine.
Reine Marguerite, naine.
Balsamine, double.
Bartonia, dorée.
Calendula, soucis.
Caliopsis, élégant.
Canari, fleur grimpante.
Candytuf, en mélange.
Candytuf, blanche.
Chrysantheme annuelle.
Œillets dianthus mélange.
Pied d'Alouette, Delphinum.
Mufler (antirhinum).
Œillets d'Inde, [Marigold].
Reseda, [mignonnette].
Capucine, grimpante. [Nasturtium].
Capucine, naine.
Pensée en mélange.
Petunia en mélange.
Phlox en mélange.
Pavot, double.
Pavot, de Shirley.
Portulacca, mélange.
Salpiglossis, "
Scabions, "
Pois de senteur, mélange.
Tournesol, [helianthus].
Vervaine en mélange.
Zinnias " "
Graines de fleurs en mél

CES PAQUETS SONT CEUX QUI SE VENDENT ORDINAIREMENT POUR 5 et 10 cts et vous n'avez pas à craindre d'être trompés. C'est une OFFRE EXCEPTIONNELLE et HONNETE.

Découpez cette annonce, marquez par un X les graines que vous voulez et envoyez-la par la malle avec l'argent. Donnez votre nom et votre adresse sur la bordure et nous vous enverrons les GRAINES par le retour de la malle. Adressez-nous :

" La Patrie ", s Cultiv. jne

J. A. SIMMERS, Toronto, Ont.

LE DESASTRE DE HULL ET D'OTTAWA--Suite

D'un autre côté, le département de la milice à Ottawa avait donné avis aux membres des divers bataillons de la capitale de se réunir à la salle des manèges, afin de recevoir des instructions au sujet de l'incendie. Une cinquantaine de membres de chaque bataillon se sont présentés et ont reçu l'ordre de se rendre sur les lieux du sinistre pour aider à éteindre les flammes. Ont fourni des hommes, les gardes à pied du gouverneur général, les dragons de la Princesse Louise, le 43e bataillon et la batterie de campagne.

Les hommes se sont munis de seaux et ont lancé l'eau sur divers édifices en feu. C'est tout ce qu'ils pouvaient faire. Une dizaine de membres des gardes ont été envoyés sur la Pointe Nepean à Ottawa pour protéger l'arsenal. Les sinistrés de Hull, en grande majorité de pauvres gens, sont venus se réfugier à Ottawa chez des parents et des âmes charitables. Cinq cents d'entre eux ont conduit leurs pas vers les salles des manèges où ils ont été reçus à bras ouverts par les dames des sociétés de charité de la capitale. D'autres sont allés chez les Sœurs du Bon Pasteur, où ils ont trouvé un gîte pour la nuit. Des paniers de vivres leur ont été transportés. Les sinistrés sont au nombre d'environ 8,000 à Hull et à peu près le même nombre à Ottawa.

Le gouvernement a donné ordre que le terrain de l'exposition soit préparé de manière à loger autant de famille que possible.

Plusieurs membres du clergé de Hull, d'Ottawa, d'Aylmer et des environs se sont portés sur le théâtre de l'incendie pour consoler les sinistrés. Quelques-uns d'entre eux ont même aidé à sauver des ménages. Des centaines de citoyens d'Ottawa ont aussi prêté main-forte aux gens de Hull.

L'ORIGINE DU FEU

D'après les informations recueillies par votre correspondant le feu aurait commencé dans la maison de Mme veuve Xavier Kingsburg, rue Chaudière, occupée depuis mercredi soir par un nommé Napoléon Guimont. Une cheminée défectueuse en serait la cause. La maison était en plein au milieu des habitations en bois et dans quelques minutes les flammes s'étaient propagées à une cinquantaine de domiciles sis sur les rues Philemon, Bridge, Chaudière et Albert. A l'arrivée des pompiers presque tout le quartier 3 était en feu. Malgré les nombreux jets d'eau lancés sur les flammes le feu continua sa marche. Les étincelles ont mis le feu à des habitations éloignées considérablement du lieu du sinistre. On crut d'abord que la partie commerciale de la ville serait épargnée, mais on changea vite d'idée quand on vit le feu s'avancer dans la direction de la rue Principale.

PRINCIPAUX MAGASINS DETRUITS

Les magasins et établissements suivants ont été détruits de fond en comble à Hull: Nap. Pagé, imprimeur et propriétaire du "Spectateur"; Jacques Goyette, hôtelier; J. B. Pharand, marchand de nouveautés; Caron et Carrière, marchands de nouveautés, Caron Frères, marchands de nouveautés, R. A. Helmer, pharmacien; J. Fostin, marchand de tabac; Jos. Tessier, barbier; Mlle M. L. Caron, modiste; Alp. Couture, tailleur; Jos. Letellier, marchand de chaussures; J. U. Faulkner, pharmacien; Mlle H. Lapierre, libraire; A. Z. Trudel, épicier, et une multitude d'autres de moindre importance.

PRINCIPALES MAISONS PRIVEES DETRUITES

Au nombre des résidences privées qui ont été incendiées, mentionnons celles de M. L. N. Champagne, M.P., avenue Laurier; M. l'avocat Rochon, Dr Fontaine, Dr Ouimet, Chas. Leduc, Rév. F. R. Smith, Dr Lyster, Dr Duhamel, H. Champagne, Nap. Pagé, Dr Graham, E. B. Eddy, toutes situées sur la rue Main.

Les bureaux des avocats suivants, tous sur la rue Main, ont aussi été la proie des flammes:

C. B. Major, Asa Gordon, A. Gamble, C. J. Brooke, A. McConnell, Nap. Champagne, Alfred Rochon, L. N. Champagne, H. Garneau, J. M. McDougall, T. P. Foran et autres.

PRINCIPAUX EDIFICES DETRUITS

Les édifices suivants ont été détruits: bureau de poste, hôtel de ville, prison, poste des pompiers, école des frères, couvent des Sœurs Grises, palais de justice, banque d'Ottawa, banque des Marchands et autres.

Des piles de ménages transportés à une distance éloignée du théâtre de l'incendie ont tout de même été consumées, les étincelles tombant quelquefois à mille pieds plus loin. Les étincelles ont aussi mis le feu aux vêtements des gens qui étaient groupés autour des habitations pour être témoins de l'incendie.

ON CROIT A LA FIN DU MONDE

La poussière des rues aveuglait les gens et cela rendait difficile les déménagements. Des femmes affolées parcouraient les rues en criant à tue-tête que la fin du monde était arrivée. Un individu s'est écrié: "Hull doit tout y passer, c'est une Sœur (religieuse) qui l'a prédit."

A une heure et demie, la partie ouest de la rue Main était en feu des deux côtés. Les flammes étaient si ardentes que les pompiers furent obligés de s'éloigner, laissant les boyaux à incendie à la merci de l'élément destructeur. Dans la foule qui grossissait toujours les femmes se lamentaient en ne voyant pas leurs enfants auprès d'eux; les enfants pleuraient de ne pas apercevoir leurs mères. C'était triste et lamentable.

Les flammes avancèrent sur la rue Main avec une telle rapidité que les curieux furent obligés de s'enfuir pour ne pas être brûlés.

DEVOUEMENT DES RELIGIEUX.

Les Pères Oblats ont montré beaucoup de dévouement en cette circonstance. Ils ont aidé à leurs paroissiens à sauver leurs ménages. Les religieuses des couvents d'Ottawa ont déployé aussi beaucoup d'activité. Dans plusieurs maisons, il y avait des malades et naturellement, les invalides ont été les premiers à avoir des secours. Une personne décédée la veille, a été sortie d'une maison en flammes, à l'aide de brancards. Des femmes portant des enfants dans leurs bras, se tenaient à une distance éloignée pour voir leurs biens s'en aller en fumée. Des familles dans la partie nord de la ville ont donné un gîte et de la nourriture à grand nombre des sinistrés.

LE FEU A OTTAWA

A 1.45 heure, les flammes avaient enveloppé le bureau de J. R. Booth, sur la rue Duke et le pont suspendu reliant Hull à Ottawa était en feu. Le vent transportait partout les flammes et les gens affolés couraient dans toutes les directions. Les piles de bois appartenant à la Hull Lumber Co., furent bientôt consumées et le feu se mit dans les cours de la compagnie du Pacifique. Un tramway électrique qui stationnait en face du bureau de Booth a été détruit.

En quelques minutes, l'élément destructeur était rendu sur l'île Victoria et détruisait les usines de la compagnie électrique d'Ottawa, l'Ottawa Saw Works, la Dominion et Carbide Co.

Le feu chez Booth a commencé au bout d'un immense hangar situé en arrière du bureau de la compagnie. Au moment où les hommes s'apprêtaient à avoir des boyaux et les pompiers des échelles pour parvenir au faîte des édifices, le vent activa les flammes et en quelques minutes, toute l'île était en feu. De là, les flammes se propagèrent dans la direction des Chaudières, communément appelé les "Flats", et brûlèrent plusieurs wagons de l'Atlantique, stationnés sur la rue Britannia et plusieurs piles de bois.

A deux heures, le vent souffla vers l'est et les flammes consumèrent complètement les scieries, la fabrique d'allumettes, la manufacture de papier, la manufacture de seaux appartenant toutes à la compagnie Eddy, les scieries J. R. Booth, Bronson et Weston, Hull Lumber Co., et la Mackay Milling Co., la manufacture de haches de Walters, l'aqueduc de Hull, etc.

L'INCENDIE FAIT RAGE

A Ottawa les flammes faisaient des ravages considérables. En moins d'une heure tous les "Flats" étaient en flammes. La gare Union du Pacifique Canadien brûla d'abord et ensuite toutes les maisons dans cette partie de la ville. Les flammes venant de la rue Britannia traversèrent les rues Duke, Ottawa, Sherwood, Queen, Lloyd, Bridge, Broad, Victoria et autres. Le pont suspendu étant brûlé, il était impossible aux pompiers d'Ottawa, qui étaient à Hull, de traverser pour sauver les habitations de la capitale. Les cours à bois de la Export Lumber Co., côté d'Ottawa, ont aussi complètement été détruites ainsi que 1,500 maisons dans la paroisse St-Jean-Baptiste et Rochesterville.

Il y avait 6 millions de pieds de bois dans les Chaudières. Tout ce bois a été détruit.

LES SINISTRES DE ROCHESTERVILLE

Parmi les sinistrés de Rochesterville mentionnons les suivants: J. Seybold, H. Patry, barbier; Joyce, propriétaire d'écuries de louage; A. Colborne, M. Barns, M. Stockton, L. Oliver, fabricant de meubles; H. Philipps, épicier, Grant Frères, quincailliers.

Aux Flats le feu a consumé les magasins de MM. Léon Boileau, marchand de liqueurs et de M. W. Strong, quincaillier.

L'incendie s'est rendu jusqu'à la digue St-Louis et la Ferme Expérimentale.

Les seuls édifices de valeur qui ont été épargnés à Hull sont l'église Notre-Dame de Grâces et l'école Ste-Marie.

LE FEU SE REPAND DANS LES AUTRES VILLAGES

Le village de St-Mary en arrière de Rochesterville a aussi été détruit.

A quatre heures, les flammes se sont propagées à Mechanicsville, Manchesterville et Hintonburgh, villages situés au nord de Rochesterville. Presque toutes les maisons de ces villages ont été consumées. A Hintonburgh, le feu a détruit le monastère des Franciscains et le monastère des Capucins. Le pont du Parry Sound a aussi été détruit. La Export Lumber Co a subi des dommages pour un million de piastres.

SIX CENTS FAMILLES SUR LE PAVE

Six cents familles appartenant à la paroisse St-Jean-Baptiste et demeurant en bas de la côte, ont tout perdu dans l'incendie.

La magnifique résidence du Dr Scott, rue Wellington, Ottawa, a été détruite de fond en comble.

LES PRISONNIERS DE HULL

Les prisonniers incarcérés à Hull ont tous été transférés à la prison d'Ottawa par le tourne-clef Perrier.

Le bruit a couru que le chef Provost avait été tué, mais après informations prises, votre correspondant a appris que la nouvelle était fausse.

Le chef Benoit, cependant, de la brigade de Hull, s'est trouvé faible dans deux ou trois circonstances. Il était mieux vers le soir.

Le système téléphonique est complètement démantibulé ainsi que le système électrique et Ottawa se trouve dans l'obscurité la plus complète.

Les tramways d'Ottawa n'ont pu circuler dans l'après-midi, à cause de la destruction des usines de la compagnie aux Chaudières. Vers le soir, cependant, le service était régulier, la compagnie ayant pu obtenir la force motrice de la compagnie électrique Deschênes.

LES PERTES.

M. W. C. Edwards, grand manufacturier de bois, disait à votre correspondant, que les dommages seraient certainement de 15,000,000 de piastres.

La compagnie Eddy est la plus perdante.

Dix mille hommes au moins se trouvent sans emploi, à cause de cette calamité. Mais on parle de reconstruire aussitôt.

RUINE ET NEANT.

Ottawa, 28.—Il ne reste plus rien aujourd'hui de cette partie historique de la ville d'Ottawa, connue sous le nom des Flats. Tout est anéanti, tout est ruiné. Il n'y a que quelques murs qui tiennent encore debout. Les dommages causés à cet endroit de la ville sont considérables, car grand nombre de magasins sont détruits.

Aux Chaudières, les immenses scieries de J. R. Booth tiennent encore debout, malgré que les flammes aient rogné considérablement la partie est. Les arrosoirs automatiques installés à l'intérieur des scieries, ont contribué puissamment à enrayer les flammes. Ces arrosoirs, invention de M. Fred Booth, entretiennent mouillé l'espace compris entre le plafond et le toit. Plusieurs mille pieds de bois de choix, empilés le long de la rue Bridge, ont cependant été consumés jusqu'à terre. Les plateformes en bois du Canada Atlantique, construites le long de la rue Britannia, n'ont pas été touchées; mais toutes les maisons situées sur cette rue ont été incendiées. Une famille nommée Germain, comprenant deux petites filles et un petit garçon, était assise le lendemain matin de la conflagration, sur les débris de sa demeure, mangeant un maigre déjeuner. Tout autour de la localité, des morceaux de vieux fer et de vieilles machineries sont dispersés sur le site des manufactures. Quatre magnifiques résidences ont été détruites sur la rue Lloyd. La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien a tout perdu aux Chaudières, sa gare Union, ses hangars à fret, son matériel roulant et tout son fret. Environ 165 wagons à fret ont été détruits, mais les chars de première classe ont été épargnés.

Hull est triste à voir. Quelques débris fument encore au moment où j'écris ces lignes.

LEGION DE VISITEURS.

Les visiteurs sont légions et le bateau-passeur traverses tous les jours des milliers de personnes. Quatre cents familles couchent à la belle étoile et surveillent leurs ménages qui n'ont pas encore été enlevés des rues. Plusieurs familles dirigent aussi leurs pas vers la Pointe Gatineau.

Hier après-midi, les militaires d'Ottawa sont allés à Hull porter des charges de provisions aux sinistrés. La compagnie d'empaquetage Matthews a préparé de vastes salles pour recevoir les gens qui sont sans gîte. Quarante-cinq ont été reçus hier. La compagnie leur donne comme nourriture du pain, du beurre et de la viande.

L'un des employés de la compagnie Matthews, Jos. Robert, rue Ann, a été affreusement brûlé, jeudi, en essayant de sortir un piano de la résidence de M. Vachon et les médecins disent qu'il ne vivra pas.

ON COMMENCE A RECONSTRUIRE

On a déjà commencé à reconstruire à Hull. MM. D. Corbeil et de Repentigny, rue Bridge, dont les hôtels ont été complètement consumés, ont fait transporter hier les matériaux nécessaires à la reconstruction de leurs établissements. D'autres maisons sont aussi en voie de construction dans le quartier.

M. BOOTH PERD $1,500,000

M. John R. Booth a été interrogé hier au sujet des pertes causées par le feu. Il dit qu'il était assez facile pour lui d'estimer les dommages approximatifs à ses scieries.

Il déclare que dans les cinq enclos qui ont été détruits il y avait au moins soixante-quinze millions de pieds de bois. La valeur de ce bois était de $1,125,000. La résidence de M. Booth, située sur la rue Wellington, avait été construite au prix de $80,000. Aux Chaudières six écuries, quatre maison en pierre, une boutique à bois, boutique de peintre, usines, forge et un entrepôt appartenant à W. Booth ont été consumés. Dans le dernier édifice mentionné il y avait 33,000 minots d'avoine, 700 tonnes de foin et plusieurs charrettes. Huit chevaux ont été brûlés à mort. M. Booth ne peut pas dire la valeur des dommages causés aux Chaudières mais déclare qu'ils sont considérables.

FOUILLES DANS LES RUINES

Le feu est arrêté, n'ayant plus rien à brûler. Les citoyens de Hull et d'Ottawa sont maintenant occupés à visiter les ruines pour s'assurer s'ils ne découvriraient pas de nouvelles victimes. Des centaines d'étrangers sont arrivés à Ottawa depuis hier. A tous les coins de rues on ne parle que de la terrible conflagration. Les sinistrés sont secourus par les diverses associations de charité de la capitale et par les particuliers. Tous ceux qui avaient couché à la belle étoile jeudi soir ont pu hier trouver un gîte confortable. Les dames prennent une attention toute spéciale aux femmes et aux enfants. Il est très difficile, à Ottawa, de se procurer les journaux quotidiens, le papier manquant à cause de la destruction des usines Eddy.

UNE AUTRE VICTIME. — LE CONTREMAITRE DE MM. EDDY N'A PAS ENCORE DONNE SIGNE DE VIE.

Ottawa, 28. — Le corps d'une autre victime de l'incendie a été trouvé hier soir dans les cours à bois de la "Export Lumber Co." Il n'a pas encore été reconnu.

Le corps trouvé sur la voie du Pacifique, avant-hier, et transporté à la morgue, a été reconnu comme celui de A. M. Feeley, cordonnier, rue Queen.

John Bauine, contremaître chez MM. Eddy, n'a pas encore donné signe de vie; on le croit péri dans les flammes.

LES MALADES DE LA MISERICORDE

Toutes les malades de l'hospice de la Miséricorde, qui a été incendié, ont été transportées dans le soubassement de l'église des Capucins, qui a échappé au désastre. Elles étaient environ quarante. Le spectacle est navrant; ces femmes sont toutes couchées sur des grabats et enveloppées de couvertes. Le courage des sœurs est admirable. Elles se sont mises immédiatement à la recherche d'une maison convenable pour y loger leurs patientes, et tout fait prévoir que cet après-midi, elles auront loué un établissement appartenant à M. Rodgers. Les assurances sur le couvent sont de $20,000.

QUELQUES PERTES CONSIDERABLES

M. Levi Crannell, de la Bronson Weston Co., ne peut pas estimer les pertes de la compagnie, le bois n'étant pas brûlé, seulement les scieries et les machineries. Quelques pertes disent que les pertes des scieries Bronson sont d'environ $250,000.

M. C. W. Spencer, gérant général du Pacifique Canadien, à l'est du Fort William, est arrivé à Ottawa, hier. Il estime les pertes subies par la compagnie à $250,000, couvertes légèrement par les assurances.

L'Export Lumber Co a des dommages pour la somme de $900, couverte par les assurances.

L'Ottawa Investment Co a perdu beaucoup. Ses fabriques étaient la Canadian Graphite Co., fonderie Victoria, Ottawa Paper Mills et l'Ottawa Saw Works. Les pertes sont de $100,000, avec $30,000 d'assurances.

La compagnie Electrique d'Ottawa perd $200,000. Elle n'avait qu'une assurance de $80,000.

—Plusieurs personnes qui ont été blessées au cours de l'incendie, ont été transportées dans les divers hôpitaux d'Ottawa.

—A l'assemblée des citoyens, tenue hier soir, à l'hôtel de ville, il a été décidé de demander à la législature la permission de permettre au conseil municipal d'Ottawa de prélever $150,000 au moyen d'obligations pour venir en aide aux sinistrés. On demandera aussi à la législature la permission de distribuer cette somme aux incendiés de la ville d'Ottawa et de Hull. Son Honneur le maire Payment présidait. Parmi les personnes présentes, mentionnons le juge Burbridge, Sir Louis Davies, Rév. Père Whelan, W. C. Edwards, M.P., N. A. Belcourt, M. P., Alex. Lumsden, M. P. P., et tous les échevins du conseil de ville d'Ottawa.

Il a été décidé d'appeler le comité de secours "Comité de Secours d'Ottawa et de Hull". M. G. H. Perley a été élu président de ce comité et M. J. C. Brown, trésorier. Plusieurs sous-comités ont été nommés dans le but de secourir immédiatement les sinistrés. L'échevin Jas. Davidson, l'échevin Champagne et M. R. A. Helmer, de Hull, ont été nommés comme délégués pour voir à ce qu'un vaste refuge soit immédiatement érigé dans la ville de Hull. Le comité s'assemblera encore samedi.

LES USINES EDDY SERONT RECONSTRUITES

M. E. B. Eddy a déclaré hier qu'il reconstruirait ses usines aussitôt que possible. Les pertes subies par cet industriel sont de $1,500,000. Les assurances étaient de $30,000.

Vingt-cinq sinistrés ont été reçus jeudi au couvent des Dames du Bon Pasteur. Les religieuses de cette institution sont allées à Hull hier pour offrir l'hospitalité aux pauvres gens.

Il est impossible de donner un chiffre exact des pertes. Cela prendra encore quelques jours. M. Wm. Young, ex-chef de la brigade du feu d'Ottawa, fait le calcul suivant:

LES CIES D'ASSURANCES

Les compagnies d'assurances vont perdre $2,500,000 à cause de cet incendie. Les compagnies affectées sont les suivantes: Guardian Insurance, $200,000; London Insurance Co., $60,000; Royal Insurance Co., $200,000. Atlas Insurance Co., National d'Irlande, Waterloo, Mutual, Sun Fire Insurance Co., $250,000; Hartford, Aetna, Scottish Union and National $200,000. Queen Fire Insurance Co., London & Lancashire, $200,000. Phœnix de Hartford, Phœnix de Brooklyn, Norwich Union, British American, Lancashire, $250,000; Manchester, Law Union & Crown, American, Connecticut, $200,000.

Les agents et fonctionnaires de ces diverses compagnies d'assurances sont arrivés à Ottawa pour évaluer les pertes.

LES MORTS

Le corps d'un nommé Pumple a été trouvé hier dans les enclos de la compagnie du chemin de fer Pacifique, rue Queen ouest. On suppose que Pumple a péri en voulant sauver ses outils. Quand il a été trouvé, le corps reposait sur le dos, le visage était affreusement brûlé, ainsi que tous les vêtements. La dépouille a été transportée à la morgue Gauthier.

Pumple était à l'emploi du Pacifique.

Un nommé William Attwood, rue Albert, est mort de frayeur au cours de l'incendie. Attwood était malade de la grippe.

Les sinistrés peuvent trouver asile aux édifices suivants:

Salle des manèges, Ottawa Amateur Athletic Association, Capital Amateur Athletic Association, terrain de l'exposition, Armée du Salut, Sœurs du Bon Pasteur.

FABRIQUES ET MOULINS DETRUITS

A Ottawa, les fabriques et moulins suivants ont été consumés:

Usines de la compagnie d'éclairage électrique d'Ottawa et des tramways électriques d'Ottawa.

Moulin à farine de la compagnie McKay.

Moulin à farine de Martin et Warnock.

Gare et hangars à fret du Pacifique.

Ottawa Saw Works.

Fonderie Victoria.

Manufacture de meubles d'Oliver.

Scieries de Parr.

Brasserie d'Ottawa.

Ottawa Specialty Manufacturing Co.

Ecuries, entrepôts et cours à bois de J. R. Booth.

Scieries Fraser et Hamilton.

Usines Bronson et Weston.

Chaudière Machine and Foundry Co.

Manufacture de charrettes et de sleighs.

Et nombre considérable de magasins, hôtels, et autres.

Sont brulés à Hull:

Manufactures de papier, fabrique de seaux, fabrique d'allumettes et entrepôts d'Eddy.

Scieries de la Hull Lumber Co.

Cours à bois de Gilmour et Hughson.

Cours de la Hull Lumber Co.

Usines de ciment Wright.

Marché de Hull.

Magasins, hôtel et autres.

PERTES ET ASSURANCES

Des assurances s'élevant à environ $2,000,000, sont entre les mains de cinq ou six des principaux agents d'Ottawa. M. Robert Stewart en a pour environ $250,000, divisées parmi la Hartford, l'Atlas et la Nationale. W. G. Black a des risques pour environ $450,000, comprenant $200,000 dans la Guardian, $60,000 dans la London et $200,000 dans la Royale. Les assurances de Pennock et Masson sont divisées entre l'Atlas, la Hartford, la Scottish Union et la Nationale, le montant qu'ils perdent est de $250,000. S. A. Douglass perd $200,000 divisés également entre la London & Lancashire et la Queen. Culbert & Sons ont pour plus d'un quart de million d'assurances, dont $150,000 sont sur le bois, ces risques sont divisés entre les compagnies Phœnix of Hartford, Phœnix of Brooklyn, Norwich Union, British American & Lancashire. Dewar et Bethune portent des assurances au montant de $225,000, divisées entre la Manchester, la Law Union & Crown, l'American et la Connecticut. La Caledonia de Montréal perd $176,000. Le gérant A. B. Powell, de la Ottawa Insurance Co., dit que la compagnie perd environ $15,000, dont $7,000 sur le bois. La balance des pertes étant sur des résidences, l'édifice de la Banque d'Ottawa et le pavillon des machines de la compagnie d'électricité d'Ottawa. M. Powell ajoute que sa compagnie porte pour $10,000 sur des moulins appartenant à M. Booth, mais cette partie des moulins a été épargnée par l'incendie.

Les pertes de la compagnie d'électricité d'Ottawa sont évaluées à $200,000, et la compagnie des tramways perd $150,000. Les compagnies Queen et Royale désirent que tous ceux qui ont passé au feu et qui sont assurés dans ces compagnies, envoient immédiatement leurs noms aux agents, afin que les pertes soient estimées.

Le Liniment Minard guerit les brulures.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre

Guérissent la Dyspepsie et le Mal d'Estomac.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent la dyspepsie et le mal d'estomac, si elles sont prises avec persévérance et soin. Si vous souffrez de dyspepsie et que vos vivres digèrent mal, mangez lentement, ne prenez que les mets que vous digérez le plus facilement, buvez peu en mangeant et, après vos repas, prenez deux Pilules Rouges du Dr Coderre et, en même temps, prenez la moitié d'un verre d'eau bien chaude. Si vous suivez ce traitement avec patience et persévérance, ces troubles dont vous souffrez disparaîtront et vous vous guérirez.

Les témoignages suivants sont la preuve de ce que nous affirmons.

Voici ce que dit Madame Bralland :

MADAME BRALLAND.

"Je souffrais de faiblesse et de vomissements lorsque je commençai à prendre vos Pilules Rouges. J'étais obligée de faire la classe à cinquante enfants et il me fatiguait énormément de travailler. Je ne m'aperçus pas de beaucoup de bien par les premières boites, mais, au bout de quelques semaines, ma position commença à s'améliorer et, aujourd'hui, je puis dire qu'elles m'ont entièrement ramenée à la santé.

"J'ai continué à prendre les Pilules Rouges jusqu'à la naissance de mon garçon. Elles m'ont guérie de mon mal d'estomac, ainsi que d'un mal de tête, me donnèrent des forces et aussi une recouvrance sans accident.

"Après avoir essayé un grand nombre de remèdes qui ne m'avaient fait aucun bien, je vous suis bien reconnaissante et vous donne la permission de publier ce témoignage.

"Dame Zéphirin Bralland,
"Lorette, Manitoba."

La régularité des intestins est importante pour le bon fonctionnement de l'estomac. Si vous êtes constipée, prenez les Tablettes Purgatives, car elles aident la digestion et guérissent la constipation.

Voici ce que dit Madame Leblanc :

MADAME LEBLANC

"Je souffrais depuis deux ans d'un mal d'estomac qui m'avait rendue à bout. Je n'avais pas d'appétit et ne pouvais rien digérer. J'avais toujours l'estomac faible et j'avais aussi des battements de cœur après mes repas et aussi lorsque je travaillais trop fort.

"Les Pilules Rouges du Dr Coderre et l'eau chaude que vous m'avez conseillé de prendre en même temps que les Pilules me soulagèrent du moment que je commençai à en faire usage. Je pris aussi les Tablettes Purgatives. Je suivis ce traitement pendant deux mois et je fus bientôt guérie de mes troubles. Aujourd'hui je suis parfaitement bien. Je mange ce que je veux. Je dors bien la nuit et je puis faire tout mon ouvrage sans encourir les inconvénients dont j'étais la victime auparavant.

"Merci beaucoup de vos bons conseils.

"Dame Alfred Leblanc,
"Carleton, Bonaventure, P.Q.

Un Emplâtre du Dr Coderre appliqué sur le creux de l'estomac soulagera très souvent et même toujours cette douleur que les femmes éprouvent lorsqu'elles souffrent de leur digestion.

Voici ce que dit Madame Breaux :

MADAME BREAUX

"J'ai employé les Pilules Rouges du Dr Coderre pour une faiblesse que je ressentais au creux de l'estomac. J'attribue ma maladie aux fatigues que j'ai endurées lors de la naissance de mon deuxième enfant. Il était malade et j'ai été obligée d'en avoir soin avant d'avoir les forces nécessaires pour le faire. Mon appétit était bien mauvais et je pouvais à peine digérer les vivres que je prenais. Mes repas me restaient sur l'estomac et me faisaient beaucoup souffrir. J'étais aussi constipée. Je dormais mal la nuit et me sentais toujours épuisée. J'ai éprouvé du soulagement dès les premières boites que j'ai prises; elle me donnèrent des forces et le sang revint à mes joues. Je pus faire bientôt mon ouvrage sans fatigue et manger ce que je voulais.

"Aujourd'hui je suis en parfaite santé et je vous donne la permission de publier ce témoignage afin d'encourager les femmes qui souffrent comme moi, à se faire soigner et à se guérir.

"Dame Victor Breaux.
"Upper Neguac,
"Northumberland, N.B."

Il est important que les vivres que vous mangez digèrent facilement, afin de bien nourrir les autres parties du corps. Il n'y a pas de santé possible sans un bon estomac. Les Pilules Rouges du Dr Coderre en aidant à la digestion de vos vivres feront de vous des femmes fortes et bien portantes.

Consultez les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, et vous recevrez d'eux une foule de bons avis et de bons conseils qui contribueront énormement à votre guérison.

Si vous ne pouvez les consulter personnellement, vous obtiendrez le même résultat en leur écrivant. Donnez une description complète de votre maladie et ils sauront vous donner les conseils appropriés.

CANADA : **Les Dames du Canada devront venir ou écrire à l'adresse suivante :**
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, **No 274 rue Saint-Denis, Montréal.**

ETATS-UNIS : **Les Dames des Etats-Unis devront venir ou écrire à l'adresse suivante :**
LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, **No 241 rue Trémont, Boston, Mass.**

FAC-SIMILE DU PAQUET

PILULES ROUGES
DU DR. CODERRE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Le papier est blanc imprimé en encre rouge

Les vraies Pilules Rouges se vendent toujours en boite contenant cinquante Pilules chacune, et si votre marchand ne les tient pas, nous pourrons vous les expédier sur réception du prix : 50c la boite ou six boites pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boite le nom de la

Cie Chimique Franco-Américaine.

GUERIT GRATUITEMENT
Les Hommes Faibles

Envoyez votre nom aujourd'hui et soyez forts et vigoureux toute votre vie

Un remède des plus efficaces a été trouvé contre les faiblesses sexuelles, telles que l'impotence, la varicocèle, organes affaiblis, débilité nerveuse, perte d'énergie, pollutions, émissions prématurées, et tous les autres excès résultant d'abus sur soi-même. Il guérit tous les cas difficiles et ne manque jamais de remettre les organes à leur force et à leur vigueur naturelles. Le médecin qui a fait cette découverte merveilleuse veut en donner connaissance à tous les hommes. Il enverra la prescription, donnant les divers ingrédients dont il faut se servir, afin que chaque homme puisse se guérir lui-même, à peu de frais. Il envoie la prescription gratuitement et tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. Knapp, M.D., 2186 Hull Bldg, Detroit, Mich., demandant la recette gratuite, telle qu'annoncée dans ce journal. C'est une offre généreuse et tous les hommes devraient être contents d'avoir une occasion comme celle-ci. [illegible]

Constipation, Engorgement de foie | Radicalement gueris Par l'eau minerale

CARABANA

Consultez votre médecin si vous en doutez
25 CTS LA BOUTEILLE. DANS TOUT LE CANADA

GROS: PHARMACIE A. DECARY, MONTREAL

CARABINE A AIR

GRATIS Nous donnons cette magnifique carabine aux personnes qui vendront seulement deux douzaines de paquets de graines de pois sucrés à 10c. chacun. Chaque paquet contient 45 variétés les plus odoriférantes. Toutes les couleurs. Cette carabine est des mieux faites et des derniers genre, bien finie, plaque en nickel, soigneusement essayée et pourvue d'une mire, avant de quitter la fabrique. C'est exactement ce qu'il faut pour tirer à la cible ou pour tirer les chats, rats, moineaux, etc. Envoyez cette annonce avec votre adresse et nous vous enverrons les graines. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous expédierons votre carabine tous frais payés. Premium Supply Company, Boite 1, 6 Toronto, Canada.

LE DESASTRE DE HULL ET D'OTTAWA--Suite

LA SITUATION

et édifices incendiés à Hull et Ottawa, $5,000,000. Nombre de maisons et édifices incendiés à Hull et Ottawa, 2,400.

Nombre de personnes sans gite, 18,000.

La somme de $200,000 avait déjà été contribuée au fonds de secours.

PERTES DES COMPAGNIES DE TORONTO.

Les pertes des compagnies de Toronto et des compagnies anglaises ayant leur bureau principal en cette dernière ville sont évaluées comme suit :

Western	$150,000
British American	110,000
Lancashire	150,000
Manchester	100,000
London & Lancashire	110,000
Norwich Union	100,000
Mercantile	20,000
Sun. de Londres	57,000

Les pertes totales des compagnies d'ici s'élèvent jusqu'à présent à $797,000, mais les gérants des compagnies disent que ce montant est sujet à correction. Quelques compagnies dont les bureaux principaux sont à Montréal perdent beaucoup plus. La North British & Mercantile avait pour $100,000 de risques, dans le district incendié, mais ce montant avait été réduit par une réassurance de $220,000.

LES SCIERIES SERONT RECONSTRUITES

M. Booth a déclaré qu'il reconstruirait ses scieries. Les tramways et pontage qui avaient été construits à un prix excessif, devront être reconstruits et un pont devra être érigé. M. Booth dit qu'il faudra mettre ses scieries en opération tout l'été afin de couper assez de bois pour fournir aux besoins de la reconstruction.

APPEL AU PEUPLE

Ottawa, 28. — Le maire Payment a été autorisé de faire un appel au peuple dans tous les journaux du Canada. La Chambre de Commerce d'Ottawa a voté une somme de $500 au fonds de secours. M. Cecil Bethune, secrétaire de la Chambre, a reçu le câble suivant de Londres, Angleterre : "Chambre de Commerce regrette profondément calamité et sympathise sincèrement avec Ottawa."

Le Conseil des Femmes a tenu une assemblée à l'hôtel de ville le matin sous la présidence de Mme Tilton et a nommé un comité composé de lady Laurier, lady Ritchie, Mme Cotton, Mme Colson, Mme Fréchette et autres pour conférer avec le comité général et assister autant que possible dans le travail qui se fait pour soulager les affligés.

Le club dramatique de l'Institut Canadien donnera une représentation en la salle du marché By, dimanche soir, au bénéfice des incendiés.

DES TERRES OFFERTES AUX SINISTRES

Voici la résolution que la Société de colonisation d'Ontario a présentée à l'assemblée des citoyens, tenue à l'hôtel de ville.

La société de colonisation d'Ontario à une séance tenue aujourd'hui, 27 avril, a voté les résolutions suivantes :

"Que dans les pénibles circonstances actuelles des centaines de familles seront peut-être obligées de s'éloigner d'Ottawa et de Hull, peut-être même de s'expatrier, et qu'il est urgent de prévenir ce malheur, la société est d'avis que l'un des plans les plus efficaces est d'offrir aux familles qui en manifesteront le désir, les moyens d'atteindre les endroits les plus avantageux pour la colonisation.

Il est résolu par les présentes : "Que la société de colonisation d'Ontario offre ses services les plus empressés aux malheureuses victimes de l'incendie et procède de la manière suivante :

A partir de lundi 30 avril à 9 hrs du matin, la société de colonisation tiendra ses bureaux ouverts au No 551 rue Sussex, à toute personne ayant souffert par l'incendie, et un agent spécial recevra à ce bureau les noms des personnes qui désirent aller s'établir sur les terres du nord d'Ontario, Nipissing et Algoma.

L'agent de la société donnera à ces colons tous les renseignements nécessaires pour leur faire obtenir des gouvernements et des Cies de transport l'aide et les secours que la société entend leur demander. Auprès du gouvernement fédéral la société demandera des secours en argent, au gouvernement d'Ontario elle demandera des concessions de terres gratuites et de l'argent pour ouvrir des chemins et aux compagnies de chemins de fer elle demandera des passes gratuites depuis Ottawa jusqu'à destination.

Le maire Payment a reçu un câblegramme du London Daily Telegraph, demandant des informations au sujet de l'étendue des dommages causés par la conflagration, afin que des démarches soient prises en Angleterre pour venir en aide aux sinistrés.

5,000 HOMMES SANS EMPLOI

On compte que 5,000 hommes vont se trouver sans emploi par suite de la destruction des usines. Voici

LES INCENDIES ANTERIEURES

Le 21 avril 1880, vers 3 heures de l'après-midi, le feu se déclarait dans la maison de M. Sabourin, rue du Pont, les flammes poussées par un fort vent de l'ouest, attaquaient les maisons des rues Wright, Philomon, Centrale, Hannah, Eglise, Duc, Lac et Kent. Environ 402 maisons étaient détruites et 3000 personnes privées d'abri et de pain. Des comités de secours furent organisés dans les principales villes de la Puissance ; le parlement fédéral vota la somme de $700 et le marquis de Lorne, alors gouverneur-général du Canada, souscrivit $500 pour venir en aide aux incendiés.

Le R. P. Gauvin fit, à cette occasion, plusieurs voyages à Québec pour obtenir du gouvernement provincial des secours pécuniaires qui permissent de relever de nombreuses ruines.

LE 9 MAI 1886

Six années plus tard, le 9 mai 1886 éclatait un nouvel incendie dans la cour de M. Edouard Landry, au coin des rues Central et Hannah (aujourd'hui Albert et Hannah). En moins de cinq heures, malgré les efforts héroïques des pompiers le feu dévastateur avait dévoré toutes les maisons sur la rue Central (Albert) depuis la rue du Lac jusqu'à la rue Duc, quelques maisons sur la rue Philomon, toute la partie est de la rue Wright jusqu'à la rue Duc, et, suivant le pied du rocher, haut en cet endroit d'environ 120 pieds, il venait détruire quelques maisons sur la rue Wellington, toute la rue du Lac, depuis la rue Principale jusqu'à la rue Albert, et la rue Principale elle-même depuis l'hôtel de M. Jacques Goyette jusqu'à la résidence du docteur Gaucher. En tout 110 maisons, abritant 150 familles, étaient réduites en cendres.

Une seconde fois, la charité s'émut, des comités furent organisés, des secours en vivres et en argent furent distribués aux pauvres incendiés. Les Révérends Pères Oblats comme toujours, se firent l'âme de ce mouvement.

LE 5 JUIN 1888

Enfin, le 5 juin 1888, un troisième incendie se déclarait à l'hôtel de ville vers trois heures de l'après-midi et détruisait une partie considérable des quartiers Nos 4 et 5 de la cité. 125 établissements entre lesquels l'hôtel de ville, l'église, le presbytère, le couvent des Sœurs étaient totalement anéantis.

Les dons en argent en faveur des incendiés s'élevèrent à $12,000, dont $5,000 données par le gouvernement fédéral et $5,000 par le gouvernement provincial, et qui furent distribués à la satisfaction générale par le comité de secours présidé par M. le Dr Duhamel.

L'INCENDIE DE HULL

Et la presse de Londres

Londres, 27.—La presse est unanime à dire que le devoir de la Grande-Bretagne est de venir promptement et substentiellement en aide aux victimes de l'incendie d'Ottawa. La Saint-James Gazette exprime l'opinion générale en disant : En tout temps, un pareil désastre au Canada aurait provoqué les sympathies des Anglais ; les conditions actuelles augmentent les obligations. Certes, nous avons les mains pleines, avec la guerre du Sud-Africain et la famine des Indes, mais nous ne resterons pas en arrière et nous ferons pour nos frères canadiens tout ce que nous pourrons tant qu'il nous restera un dollar.

ETAT OFFICIEL

Des revenus et des dettes de Hull

Voici un état des revenus et des dettes de la ville de Hull, préparé dernièrement par M. John F. Boult, greffier de la cité de Hull.

Montant total de la dette, $502,300.00.

Montant total de la dette flottante, $4,541.34.

Montant total de l'intérêt annuel, $23,951.13.

Valeur de la propriété taxable, $2,424,773.00.

Valeur de la propriété non taxable, $355,600.00.

Taux de la taxe existante, 1¼ pour cent.

Montant des taxes par année, $25,072.38.

Valeur des propriétés de la ville, $157,530.17.

Valeur de l'aqueduc, $297,508.

Revenu de l'aqueduc, $23,511.92.

Population actuelle, 13,451.

Population en 1894, 11,652.

Montant des bons offerts avant la conflagration, $55,000.

La ville de Hull projetait de contracter un emprunt dans le but d'améliorer particulièrement son service d'eau et c'est à cette occasion que l'état ci-haut avait été préparé.

COMME DES LIONS

Nos pompiers ont fait l'impossible pour enrayer la conflagration

Le chef Benoit a reçu la nouvelle que le feu avait été mis sous contrôle à 3 heures ½ ce matin.

Le chef des pompiers de Hull, M. Benoit, est le neveu du chef de la brigade de Montréal. Il a été ainsi que son collègue Prevost, d'Ottawa, attaché plusieurs années au département du feu en qualité de pompier puis en dernier lieu de capitaine.

Le chef Benoit, qui connait parfaitement Hull, nous disait ce matin qu'étant donnée la nature dangereuse des matériaux inflammables accumulés à Hull où des millions de pieds cubes de bois sont entassés, il est d'avis que toutes les pompes du monde n'auraient pas pu éteindre le brasier.

Hier soir, il a demandé par téléphone des nouvelles des hommes qui sont partis par train spécial. On lui a répondu que ses pompiers étaient à l'œuvre et qu'ils travaillaient "comme des lions."

Le chef Benoit a manifesté le regret de n'avoir pas reçu l'autorisation de se rendre sur les lieux du sinistre.

John Hardigan et J. Nolan, du poste No 1, qui sont allés à Ottawa avec la voiture à incendie Clapp & Jones, sont revenus à Montréal à 10.30 heures, ce matin, étant partis à 6.30 heures. Jamais on n'a vu pompiers, voitures et chevaux plus couverts de boue.

Les pompiers de Montréal ont commencé à travailler à 8.30 heures hier soir, et il n'ont cessé qu'à 4.30 heures ce matin. Ce qui prouve que la surexcitation des gens était à son combie, c'est que l'on a pris une heure et demie à installer les pompiers de Montréal, ce qui eût pu être fait en cinq minutes en toute autre circonstance. Enfin on a disposé les boyaux à incendies de façon à avoir l'eau du canal de Rideau. A Rochester, endroit où ont travaillé nos pompiers, ils ont sauvé des flammes au moins vingt-cinq maisons. Ils en auraient sauvé un nombre beaucoup plus considérable, n'eût été le retard apporté dans l'installation des pompes.

ANGOISSE ET DESOLATION

Le pompier Hardigan, qui est dans le service depuis dix ans, a assisté au désastreux incendie des édifices du Parlement, et qui a vu beaucoup de scènes de désolation, n'a pu s'empêcher de pleurer, hier, en voyant, sur une distance de douze milles, des milliers et des milliers de malheureux à demi-vêtus emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux. On n'entendait que des gémissements et des sanglots. Le petit enfant cherchait sa mère, le père sa fille, le mari son épouse.

Jamais, au Canada, de mémoire d'homme, on n'a vu de désolation semblable.

TRAVAIL EFFICACE

Les pompiers du poste No 7 qui sont arrivés à Ottawa avec leur dévidoire double sont, le capitaine Doolan, les pompiers Giroux, Rodier, Presseau et Collin.

A leur arrivée sur le théâtre de l'incendie qu'ils ont atteint avec beaucoup de difficultés, ils ont bien vite constaté qu'il était impossible d'arrêter l'élément en le combattant en avant. Le capitaine Doolan plaça ses hommes de façon à empêcher le feu de s'élargir. Ce fut à Rochesterville, dans ce quartier d'Ottawa qu'on appelle "Frogtown", que nos hommes travaillèrent sans relâche huit heures durant.

Armés d'un jet d'eau puissant, nourri par la pompe à vapeur "Clapp & Jones", ils opérèrent sur une étendue d'environ 1,200 pieds, allant deça delà, réussissant à sauver un pâté d'une cinquantaine de maisons dont les occupants avaient déjà déguerpi, emportant leur ménage.

Nos hommes sont revenus vers onze heures ce matin.

Le sous-chef St-Pierre les rejoignit à Ottawa vers minuit, étant parti pour la capitale par le train du soir.

M. Champagne, l'inspecteur des chaudières de la cité, est aussi allé à Ottawa avec les pompiers. Les scènes de désolation et de désespoir dont il a été témoin ne sauraient être décrites, car il ne faut pas oublier que les quartiers dévastés par l'incendie sont les plus pauvres de Hull et d'Ottawa.

LE CABINET LAURIER

Met pour le moment $100,000 à la disposition des victimes de l'incendie

$10,000 SONT VERSEES IMMEDIATEMENT

Ottawa, 27. — M. L. N. Champagne, député de Wright, est à la dernière extrémité. Hier l'après-midi, quand il a vu les flammes envahir sa spacieuse résidence à Hull, il a été frappé d'une congestion cérébrale. On l'a transporté en toute hâte chez le curé de la Pointe Gatineau où trois médecins se sont tenus sans cesse à son chevet. Mais on désespère de le sauver.

— Le gouvernement Laurier n'a pas été lent à prendre action en vue de venir en aide aux malheureuses victimes de l'incendie d'hier. Il y a eu hier soir une séance spéciale du cabinet qui a décidé de mettre immédiatement $10,000 à la disposition du comité de secours. Cette somme est pour faire face aux nécessités les plus pressantes et si un montant additionnel est requis, le gouvernement ne sera point parcimonieux.

La cabinet Laurier a adopté un ordre en conseil accordant $100,000 pour le secours des sinistrés.

— M. Champagne souffre d'une inflammation des poumons et non d'une congestion cérébrale. Au moment où je vous télégraphie, il a pris un peu de mieux, mais son état est toujours critique.

Le gouverneur général a souscrit $1,000.

Sir Wilfrid Laurier s'est fait inscrire sur la liste des secours pour la somme de $200.00.

Mgr Bruchési est parti vendredi à 10 hrs pour Ottawa. Sa Grandeur s'en va présenter ses sympathies à Mgr Duhamel et aux Révérendes Sœurs de Montréal, si éprouvées. Mgr l'archevêque de Montréal sera de retour ce soir et assistera à la grande soirée qui aura lieu à 8 hres, à l'Université Laval. Outre Sa Grandeur, les messieurs suivants adresseront la parole : M. l'abbé Colin, le lieutenant-gouverneur Jetté, le consul général de France et l'honorable M. Taillon. Au cours de la séance, M. de Labriolle lira son rapport annuel.

Salaberry de Valleyfield, 28.— Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, a ordonné de faire, dimanche prochain, le 29, dans toutes les églises de son diocèse, une quête spéciale en faveur des incendiés de Hull et d'Ottawa.

TABLEAU MONTRANT COMBIEN DE TEMPS IL FAUT POUR DIGERER LES ALIMENTS LES PLUS EN USAGE

Dinde	2.30	heures
Agneau	2.30	—
Oeufs bouillis	3.00	—
Oeufs crus	2.00	—
Beefsteak	3.00	—
Lard	4.30	—
Veau	4.00	—
Soupes	4.00	—
Saucisse	3.20	—
Lait	2.00	—
Pommes	2.00	—
Oie	2.30	—
Poulet	2.15	—
Oeufs frits	3.30	—
Roastbeef	3.00	—
Porc frais	5.15	—
Mouton	3.15	—
Volailles	4.00	—
Fricassée	2.30	—
Pain	3.30	—
Lait	2.00	—
Patates	3.30	—

Si les organes digestifs fonctionnent bien, la digestion se fait invariablement dans ce temps indiqué et sans causer aucun malaise. Mais si votre estomac est faible, malade et délabré, prenez avant chaque repas un verre de Vin St-Michel, alors l'appétit sera bon et la digestion se fera comme par enchantement. Car en purifiant et en enrichissant le sang, le Vin St-Michel fortifie tout le système nerveux et spécialement les organes digestifs.

A PIERREVILLE

Pierreville, 30. — A une assemblée du conseil, MM. Jacob Belisle et Milton Rousseau ont obtenu une licence d'hôtel, et M. Eusèbe Laperrière une licence pour débit de boissons en détail. Les autres requêtes n'ont pas été confirmées par le conseil.

LA BONNE DIGESTION DEVRAIT ETRE EN RAPPORT AVEC L'APPETIT.— Quand l'estomac est en bonne santé le système nerveux est bien. Les organes digestifs sont très délicats. Chez quelques-uns ils sont si sensibles que les changements atmosphériques les affectent. Quand ils deviennent dérangés, il n'y a pas de meilleur régulateur que les Pilules Végétales de Parmelee. Elles aideront à la digestion, de telle sorte que les vigoureux mangeurs ne souffriront aucunement et ils tireront tous les bénéfices possibles de leur nourriture.

3—P—B

LE CREDO DU CONDUCTEUR

JE CROIS que le tramway est fait pour le public. Il faut que le conducteur soit prévenant, poli, affable, dévoué. Pour accomplir sa tâche il lui faut subir toutes les intempéries et toutes les humeurs. Hélas ! Pour empêcher ses forces de l'abandonner, il n'a qu'une ressource, mais elle est bonne, c'est de prendre des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD. C'est ce que j'ai fait, et je m'en félicite. Je répète donc avec bonheur : Je crois que le tramway est fait pour le public et que les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD guérissent les personnes affaiblies par le travail et l'application au devoir.—JOS. LEFRANCOIS.

LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD

sont en vente dans toutes les Pharmacies, 50c la boite, trois pour $1.25, six pour $2.50; sont expédiées sans frais de poste à n'importe quelle adresse aux Etats-Unis ou au Canada, en s'adressant à la

PHARMACIE BARIDON

Coin des rues St Denis et Ste Catherine, Montréal, P.Q.

EN TRAMWAY

Monsieur L. R. BARIDON.— Cher Monsieur. — LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD m'ont fait un très grand bien. Je puis dire qu'elles m'ont complètement guéri car je me sens tout à fait fort et bien portant après en avoir pris quelques boites seulement. Vous pouvez les recommander de ma part, comme un remède excellent ; de mon côté, je ne manque pas de dire à mes amis et connaissances tout le bien que j'ai retiré de leur emploi.

J'ai l'honneur de vous saluer, JOS. LEFRANCOIS.

☞ Envoyez 25c en timbres-poste et vous recevrez, à titre d'essai, une boite de PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, suffisante pour une première semaine de traitement.

CONSULTATIONS GRATUITES Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre "La Prolongation de la Vie," que nous leur enverrons absolument pour rien, ainsi qu'un échantillon de ces Pilules. Nos médecins spécialistes soignent les hommes et les femmes également.

Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, se vendent dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de 50 cts la boite ou 6 boites pour $2.50. Exigez sur la boite la signature : BONARD, Chimiste. Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE. - 202 Rue Saint-Denis, MONTREAL.

Appel a la charité publique

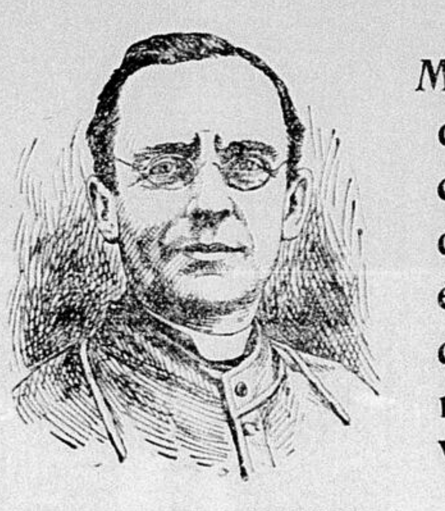

Mgr. l'archevêque de Montréal ordonne une quête dans toutes les églises de l'archidiocèse pour venir en aide aux Victimes de Hull.

SA GRANDEUR MGR BRUCHESI

Sa Grandeur s'inscrit pour $500.00

Archevêché de Montréal,
le 27 avril 1900.

Aux catholiques du diocèse de Montréal.

Mes très chers frères,

Vous savez l'épouvantable catastrophe dont les villes de Hull et d'Ottawa viennent d'être le théâtre. Nous n'y pouvons songer sans verser des larmes. L'incendie a semé partout la désolation et la ruine. Des milliers de familles sont sans abri, sans pain, plongées dans la plus affreuse misère. Des églises, des couvents, des maisons de charité ont été détruits de fond en comble. L'hospice de nos Sœurs de la Miséricorde de Montréal n'a pas été épargné.

C'est une calamité publique et à l'heure où nous traçons ces lignes nous n'en pouvons pas encore mesurer toute l'étendue.

En présence d'une pareille épreuve un double devoir nous incombe à tous : la prière d'abord pour les pauvres incendiés, afin qu'ils aient la force de supporter avec résignation le malheur qui les a frappés, puis la charité.

Oh ! oui la charité ! C'est le moment de pratiquer noblement cette divine vertu. Il faut venir au secours de nos compatriotes, de nos frères éprouvés. Faisons pour eux ce que nous voudrions que l'on fit pour nous-mêmes, si nous étions à leur place.

Jamais la générosité du diocèse de Montréal n'a été sollicitée en vain. Nous comptons sur elle aujourd'hui comme par le passé. Malgré les œuvres nombreuses que nous poursuivons, malgré nos besoins, malgré notre pauvreté même, unissons-nous tous dans un même sentiment de compassion ; que pas un membre de la famille catholique, même l'indigent, ne reste indifférent en face de si grandes douleurs : sachons nous priver et faire des sacrifices pour les soulager.

A ces causes, nous ordonnons que dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse, une quête soit fait faite à chaque messe et à chaque office, en faveur des incendiés de Hull et d'Ottawa. Le produit de ces quêtes devra être envoyé à l'archevêché dès lundi prochain.

Si des collectes, destinées à d'autres fins, avaient été annoncées pour ce jour, qu'elles soient remises à un autre dimanche.

Enfin, nous espérons qu'un comité de secours va être organisé sans retard parmi les citoyens et nous nous nous inscrivons sur la liste pour cinq cent dollars.

Encore une fois, nous vous demandons, très chers frères, de vous montrer charitables, et nous vous promettons, avec confiance, la bénédiction de Dieu, en retour de ce que vous ferez pour les malheureux.

PAUL, arch. de Montréal.

DANS LE MOIS DE MAI

Le Céleri Composé de Paine est le grand guérisseur de la maladie

Il est devenu le remède populaire de toutes les familles

Dans le mois de mai, nous trouvons des milliers d'hommes et de femmes fatigués, épuisés, et d'une santé débile qui sont incapables d'accomplir le travail et les devoirs de la vie de tous les jours.

Quelques-uns souffrent de l'insomnie, maladies nerveuses, névralgie, rhumatisme, dyspepsie, maladies du foie et des rognons ; d'autres, par suite de la condition impure et empoisonnée du sang, souffrent d'éruptions repoussantes et de maladies de la peau.

Le Céleri Composé de Paine est le seul remède vrai et dans lequel on ait confiance, pour la présente saison. Il purifie et enrichit le sang, nourrit et renforcit les nerfs, reconstitue le corps affaibli, régularise la digestion, donne de la vigueur mentale, des yeux vifs, un teint clair et un doux sommeil.

Les médecins prescrivent, tous les jours, le Céleri Composé de Paine, au Canada, et des centaines de pharmaciens le recommandent fortement à leurs clients.

Essayez les effets d'une couple de bouteille de Céleri Composé de Paine, si vous désirez vous reconstituer physiquement et mentalement pour l'été prochain.

Le Céleri Composé de Paine est le plus grand remède efficace du monde : "il rend bien les gens malades".

A VENDRE — Trois bonnes terres avec bâtisses, situées à vingt minutes de marche de la gare de Contrecœur. Conditions faciles. S'adresser à M. St-Jean, au bureau de poste du village. 26 av. 3

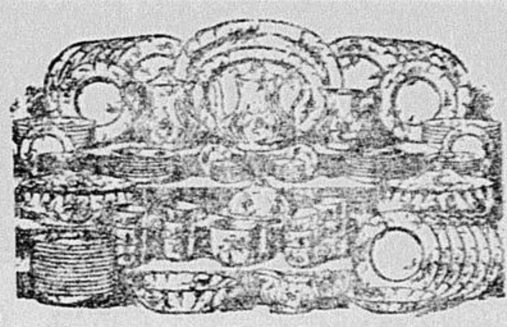

SERVICE A THÉ, GRATIS!

56 MORCEAUX

Service a The, d'un grosseur ordinaire pour l'usage des Famille, magnifiquement decore de patrons artistiques. Une chance rare.

Vous pouvez avoir ce magnifique service et une douzaine de cuillieres plaquees pour la vente de notre remède naturelle Uneta. Nous vous donnerons un magnifique Service a Thé absolument gratis, si vous acceptez l'offre que nous envoyons a tous les personnes qui prennent avantage de cette anonce, afin d'introduire notre celebre remède Uneta, une cure positive et rapide pour le Rhumatisme, Dyspepsie, Mal de Tete, Constipation, Maladies du Sexe, Maladies des Rognons, etc. Si vous acceptez de vendre, seulement 6 paquets de l'Uneta a 25cts le paquet, écrivez aujourd'hui et nous vous envoyerons l'Uneta par la malle. Quand vendus retournez nous l'argent et nous vous envoyerons une douzaine de nos cuillieres a Thé ainsi que l'offre de notre Service a Thé de 56 morceaux le meme jour que nous recevrons l'argent. C'est une offre tres liberale, et est faite dans l'intention d'introduire notre merveilleux Remède dans tous les maisons du monde, et tous ceux qui ont recu nos cuillieres et Services a Thé pour la vente de notre Remede sont très satisfait.

THE UNETA REMEDY CO., Toronto, Ont.

CAMERA GRATIS Complet avec accessoires et instructions. Prend un portrait [illegible] et n'importe que petit garcon intelligent peut apprendre comment le faire fonctionner, en quelques heures. [illegible] envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la camera tous frais payés. [illegible] Company, Boite LC Toronto.

Thomas Ligget

TAPIS POUR LE PRINTEMPS. — Comprenant tous les genres des meilleurs manufacturiers et des centaines de patrons spéciaux faits à notre ordre, de couleurs et de dessins spéciaux.

Tapis pour grands et petits logements.

Tapis pour communautés et institutions publiques, églises et bureaux.

Prélarts, linoléums, tapis en liège, marqueterie de linoléums, carticine, etc.

Le département des rideaux est rempli de nouveautés en draperies pour fenêtres, portières et élégantes garnitures pour coins, de dessins spéciaux et faits à ordre.

STORES POUR FENETRES.—Stores de toutes grandeurs pour magasins, stores pour bureaux, églises et autres institutions, faits à ordre ; les prix sont fournis sur demande.

Thomas Ligget, 1884 Rue Notre-Dame, 2446 Ste Catherine, et rue Sparks, Ottawa, Ont.

SUICIDE

Le découragement pousse un jeune malade

A cet acte de désespoir

Un jeune homme du nom de Félix Tougas, âgé de 28 ans, s'est suicidé, samedi, en absorbant une dose de vert de Paris. Le malheureux souffrait de dyspepsie depuis quelque temps, et il était devenu sombre et morose. Ses souffrances devinrent telles qu'il résolut d'y mettre un terme en absorbant une dose de vert de Paris.

Il mit son sinistre projet à exécution, samedi. Le Dr Roux, mandé un peu plus tard, auprès du malade, lui a prêté tous les soins requis en pareil cas, mais tout fut inutile. Tougas est mort dans le cours de la soirée, hier.

Le coroner a tenu une enquête, ce matin, à la demeure du défunt, numéro 104, rue Fullum, et le verdict suivant a été rendu : mort dans un moment de découragement.

PREVENIR OU GUERIR

Précaution nécessaire contre le rhume : éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume : prendre du BAUME RHUMAL.

JAS. PYLE'S
PEARLINE
SOAP

DU SAVON

Est venue la **Pearline**. Elle vient du savon—c'en est une améliorotion : une sorte de développement supérieur du savon, tout comme on dit que l'homme est un développement du singe. Toutes les bonnes qualités que possède le savon, vous les trouverez dans la **Pearline**. Elle contient tout le savon nécessaire. La **Pearline** n'est point faite pour être employée avec le savon, mais pour en prendre la place. Tout ce que fait le savon la **Pearline** le fait et le fait mieux.

584

Millions NOW USE Pearline

LES SECOURS ABONDENT

La charité publique s'émeut d'un bout à l'autre de l'Empire

Relevé des principaux montants qui ont été souscrits

Message de Sa Majesté

Ottawa, 28.

Son Excellence vient de recevoir le message suivant, daté Londres, 27 avril 1900.

Sa Majesté a appris avec le plus profond chagrin la nouvelle de l'incendie désastreux qui vient de détruire une partie considérable des villes d'Ottawa et de Hull et Elle me recommande de transmettre à ceux qui ont souffert, et à tout le peuple du Canada, une expression de sincère sympathie à l'occasion de cette triste calamité qui l'afflige profondément. Sa Majesté espère qu'il n'y a eu aucune perte de vie, et Elle sera heureuse de recevoir les détails de tout ce qui a pu et pourra arriver à ce sujet.

(Signé) CHAMBERLAIN.

Secours de Londres

M. Chamberlain a envoyé le télégramme suivant au gouverneur-général :

"J'ai reçu avec le plus grand chagrin le message de Votre Excellence, annonçant l'incendie désastreux des villes d'Ottawa et de Hull. Je suis certain que le peuple de la mère-patrie sera content d'avoir l'occasion de contribuer au secours des misères causées à leurs concitoyens du Canada par cette calamité, et je me propose de demander au Lord-Maire de Londres d'ouvrir immédiatement un fonds pour cette calamité.

(Signé) CHAMBERLAIN.

Ottawa, 30.—Les sinistrés de Hull et d'Ottawa sont moins à plaindre aujourd'hui qu'ils l'étaient ces jours derniers. Des secours arrivent de partout et les divers comités organisés pour voir aux pauvres familles affligées font un travail excellent. En ce temps d'épreuves, les gens de toutes les classes de la société ne se contentent même pas de donner de l'argent, mais ils consacrent leur temps à chercher des positions aux malheureux ouvriers dont les femmes et les enfants sont dans la plus misérable des conditions. Le riche comprend en cette pénible circonstance qu'il doit aider à son semblable et il donne libéralement. L'employé comme le patron va porter son offrande, l'enfant comme le vieillard prend sur ses économies pour assurer du pain à ceux qui n'en ont point. Toute la population en un mot s'apitoie et console ceux qui pleurent. Quelle gratitude ne faut-il pas montrer aussi envers les autres villes canadiennes qui n'ont pas retardé une seule minute à sympathiser avec les affligés et à leur fournir le nécessaire dans le temps d'adversités qu'ils traversent.

Ottawa et Hull se souviendront éternellement de ces témoignages d'amitié et de confraternité.

SUR LES RUINES

Ceux qui n'ont pas visité le théâtre de la conflagration ne peuvent se faire une idée juste de ce que sont les ruines.

L'élément destructeur n'a rien épargné sur une étendue de cinq milles. Quelques murs seulement restent debout dans la partie commerciale de Hull. Six mille maisons qui abritaient au commencement de la semaine dernière, les familles d'ouvriers ne sont plus aujourd'hui que des cendres. La Providence a cependant conservé intactes les églises où les fidèles éprouvés pourront aller chercher un remède à leurs maux.

Le correspondant du Cultivateur a visité plusieurs fois les ruines. Il a été témoin de choses navrantes qui l'ont profondément émotionné. C'est un brave père de famille qui s'approche des débris de sa demeure et qui dit : "J'ai travaillé péniblement pendant vingt ans, je me suis privé pour me faire un chez-moi, voyez monsieur, je suis ruiné. Je ne sais pas où j'irai coucher ce soir." Là, c'est un pauvre journalier qui apprend aux passants, avec des larmes dans la voix, l'étendue de son malheur : "J'ai huit enfants", dit-il, "j'ai tout perdu, même les vêtements de ma famille. Ma femme est malade à l'hôpital et le docteur dit qu'elle n'en reviendra pas. C'est triste, ça, mes amis." Et combien d'autres, sont dans la même posision !

LES MALHEUREUX SERONT RETIRES DE LA MISERE

Tous ces malheureux seront retirés de la misère. Le comité de secours est d'un dévouement à toute épreuve et ce soir, tous les sinistrés sans exception, seront pourvus du nécessaire.

Les gens sans gîte sont cependant priés de ne pas trop s'éloigner. L'association la mieux organisée serait incapable alors de secourir tout le monde. Aucune distinction n'est faite entre Ottawa et Hull. Les incendiés des deux villes seront traités également de la même manière. A l'heure actuelle des milliers de pauvres gens sont vêtus et nourris à divers refuges d'Ottawa.

Sa Grandeur Mgr Duhamel qui a fait un

DON DE $500

adresse aujourd'hui une lettre pastorale au clergé du district d'Ottawa pour lui demander de faire des collectes dans les différentes paroisses au bénéfice des sinistrés. Mgr Bruchési de Montréal a visité samedi les ruines.

Le gouvernement va contribuer sa part dans la reconstruction des manufactures aux Chaudières. Des ponts temporaires vont être érigés aujourd'hui au-dessus des deux glissoires, entre l'île Victoria et la terre ferme, en attendant que des structures permanentes soient construites.

Aussitôt que ces travaux seront complétés, les scieries de Booth, qui n'ont été que partiellement détruites, seront mises en opération. Deux mille hommes alors auront du travail.

TOUTES LES ECOLES BRULEES, SAUF UNE

Les écoles brûlées dans Hull sont au nombre de cinq. Il n'en reste qu'une pour accommoder une population de 3,000 élèves.

Le département de la milice a envoyé des centaines de tentes pour abriter les incendiés. Douze familles sont au marché de la haute ville, elles ne manquent de rien.

Le chef Benoit de Hull était encore à l'hôpital de la rue Water, hier, mais son état s'améliorait.

LE VIEUX GARDIEN DAOUST — COMMENT IL A ECHAPPE A LA MORT.

M. André Daoust, rue St-Patrice, gardien des manufactures d'Eddy, que l'on croyait péri dans les flammes a été trouvé vendredi dans un état pitoyable à la fabrique d'allumettes. Les médecins ne peuvent encore assurer s'ils le sauveront. M. Daoust était à son poste de travail quand les flammes sont arrivées jusqu'à lui. Il voulut s'enfuir, mais le feu était tout autour de l'établissement. Voyant qu'il lui était impossible de sortir, il se blottit en arrière d'un mur de pierre et se mit sur la tête un plat de ferblanc afin d'éviter autant que possible l'ardeur des flammes.

M. Daoust demeura dans cette position jusqu'au lendemain matin. Il était à moitié mort quand on le découvrit. M. Daoust est âgé de 88 ans. Il est gardien chez Eddy depuis 40 ans. On raconte plusieurs

ACTES D'HEROISME

qui se sont produits au cours de l'incendie, entre autres, celui d'un nommé Lesieur, qui a sauvé des flammes une vieille femme du nom de B. Boulanger, malade au lit.

Le corps d'un nouveau-né, mort depuis la veille, a été consumé dans les flammes à la maison de M. John Lewis, rue Lloyd.

QUELQUES PERTES

Au nombre des citoyens de Hull qui ont perdu dans l'incendie, mentionnons les suivants : Avocat T. P. Foran, résidence, avenue Laurier, $5,000, assurances, $1,200 ; M. Stanislas Aubry, deux maisons, rue Langevin, $10,000, assurances $5,000 ; Dr E. S. Aubry, résidence, rue Langevin, $5,000, assurances, $3,000 ; M. Parizeau, maison, rue Chaudière, $10,000 ; l'échevin Helmer, pharmacie, rue Main, $20,000 ; Pierre Ducher, épicerie, résidence, magasin de vaisselle, hôtel, $16,000 ; assurances, $7,000 ; Jos. Gravelle, résidence, trois maisons, mica, $10,000 ; assurances, $6,000 ; J. N. Fortin, tabac, mica, maisons, bois, $20,000, assurances, $1,000 ; Caron & Carrière, nouveautés, $60,000 ; Lapointe & Caron, $25,000 ; Genest et Gagné, nouveautés $2,000 ; l'échevin Ducharme, chaussures, $20,000 ; L. N. Champagne, M.P., résidence, $15,000, assurances, $8,000 ; J. M. McDougall, avocat, $1,000, couvertes par les assurances.

Le palais de justice avait coûté $80,000.

M. McDougall a été assez heureux. Il avait eu l'idée de mettre dans son coffre-fort des documents fort précieux, des vieilles copies des lois de France et des plumitifs couvrant 7 années de travail. Le feu a épargné le coffre-fort.

CADAVRE RECONNU

Le corps qui a été découvert vendredi dans la cave de M. Barnabé Myre, rue Wellington, a été reconnu samedi comme étant celui de John Dan, rue Brewery. Il a été transporté à la morgue Desjardins.

LES CONTRIBUTIONS VIENNENT DE PARTOUT

Les dons suivants ont été adressés au maire Barrette : juge Lavergne, $100 ; Chaput Frères, Montréal $100 ; E. H. Guilbert, maire de Magog, $100 ; maire Tudhope, d'Orillia, $100 ; S. N. Parent Parent, maire de Québec, $2,000 ; F. C. Watson, maire de Sarnia, $100 ; le "Globe" de Toronto, $1,500 ; Rév. Père Labelle, d'Aylmer, $289 ; Jim Robertson, de Montréal, 500 paires de bottes ; sir Wilfrid Laurier, $100. D'autres dons dont la liste serait trop longue de publier ont aussi été reçus.

Au nombre des contributions reçues par le comité exécutif d'Ottawa mentionnons celle de la ville de Québec, pour la somme de $2,000. Le Rév. Père Valiquette s'est étendu longuement hier au prône. Il a conseillé à ses paroissiens de ne pas se décourager, mais de remettre l'épaule à la roue et de faire Hull ce qu'il était auparavant.

LA DISTRIBUTION DE DIMANDHE

Il a été distribué dimanche aux sinistrés habitant actuellement Hull 3,000 pains, 25 barils de lard et 20 boîtes de biscuits. Ces provisions ont été envoyées par le comité central de secours d'Ottawa. Les particuliers ont aussi distribué une quantité de provisions.

LES VICTIMES

Voici une liste aussi exacte que possible des personnes qui ont péri dans les flammes :

Wm. Pumple, J. Scharf, John Dann, T. Attwood, Mlle Cook, Wm. Feeley.

LES ASSURANCES

Il y a des assurances sur les propriétés détruites pour $4,000,000 environ.

PAS UN SEUL PAIN DANS TOUT OTTAWA HIER.

Il était impossible, hier, de se procurer un seul pain dans toute la ville d'Ottawa. Les boulangers avaient tout vendu leurs provisions la veille.

L'ASSOCIATION CHORALE DE ST-LOUIS DE FRANCE DONNE $30.00

A une assemblée tenue hier, à l'occasion de l'épouvantable catastrophe de Hull et d'Ottawa, l'association chorale de St-Louis de France a généreusement souscrit la somme de trente piastres pour venir en aide aux malheureuses victimes du terrible incendie.

Cette somme a été, ce matin même, remise entre les mains de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

$500.00 SOUSCRITS PAR L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE CHARBON DE MONTREAL.

Vendredi, à une réunion des membres de l'Association des Marchands de charbon de Montréal, sous la présidence de M. Fred C. Larivière, une somme de $500.00 a été versée dans le fonds de secours des victimes de la conflagration de Hull.

LA CIE LONDON & LANCASHIRE

La compagnie d'assurance sur la vie London & Lancashire a câblé, ce matin, de Londres, à son gérant général à Montréal.

"Nous offrons nos sincères sympathies à la ville d'Ottawa. Souscrivez $1,000 pour le fonds de secours.

LE BUREAU DE POSTE RECONSTRUIT IMMEDIATEMENT

A la demande de M. L. N. Champagne, M.P., l'hon. M. Mulock, ministre intérimaire du département des travaux publics, a décidé de faire reconstruire immédiatement le bureau de poste de Hull.

Ottawa, 30 — Lord Melgund, l'aîné des fils de lord Minto, gouverneur général du Canada, s'est rendu en voiture aux terrains de l'Exposition avec un parti de la résidence officielle. On a fait la visite des victimes et on leur a distribué des secours.

Un peu avant leur départ, les visiteurs perdirent de vue lord Melgund, qui reparut bientôt nu-pieds. Comme on lui demandait ce qu'il avait fait de ses chaussures, l'enfant répondit qu'il les avait données et qu'il n'en avait pas besoin, vu qu'il s'en retournerait en voiture.

Les autorités municipales de Hull ont demandé au ministre de la Milice, les tentes militaires qui se trouvent dans le magasin du département. Le gouvernement se rendra certainement à cette juste demande.

On veut faire servir ces tentes pour abriter les familles les plus destituées, et dont un grand nombre ont été obligées, depuis le feu, de passer les nuits à la belle étoile.

Les sœurs de la Miséricorde, dont le couvent chemin Richmond, a été détruit, ont pris leur refuge chez les Dames du Bon Pasteur, rue St-André. Elles sont au nombre de 50.

Les contributions en faveur des incendiés de Hull et d'Ottawa s'élèvent à l'heure actuelle à $350,000.

L'Empire Tobacco Co., de Montréal, a envoyé à ses représentants à Ottawa, 2,000 livres de tabac à fumer et à chiquer, pour être distribué aux victimes de l'incendie.

Des maisons sont en voie de reconstruction aux Chaudières.

Québec, 28.—Le "Soleil" a ouvert une liste de souscription pour les victimes de Hull et a reçu $1,635, hier après-midi. La plus grande partie de ce montant a été envoyée à Sir Wilfrid Laurier, qui recevra tous les jours les souscriptions du "Soleil" jusqu'à ce qu'un trésorier soit nommé. Les souscripteurs sont Dobell, Beckett & Co., $1,000 ; Price Bros. & Co., $250 ; J. H. Bothell & Boswell Bros., $100 chacun ; "Le Soleil", R. Larue, R. Audette, hon. R. Turner, Renaud & Cie, Holt, Renfrew & Cie, B. Garneau & Fils, $25 chacun ; P. Kirouak & Fils, $10.

Toronto, 28.—La législature a voté hier, une somme de $25,000 pour les incendiés. Vingt mille dollars iront à Ottawa, vu que cette ville est dans cette province et $5,000 à la population de Hull. C'est le plus large montant que le gouvernement ait jamais voté dans ce but.

La législature a aussi passé un acte spécial permettant aux municipalités d'émettre des obligations pour venir au secours des victimes.

Le Board of Trade a convoqué ce matin une assemblée spéciale. De nombreuses souscriptions ont été faites. Le "Globe" a déjà recueilli $3,000 pour les victimes. La Gooderham & Worts Co a souscrit $1,000, la Eaton Co., $500 et Eugène O'Keefe a télégraphié $500 directement à Ottawa.

Toronto et les municipalités enverront $50,000 d'ici à quelques jours.

LES SOUSCRIPTIONS

Les souscriptions pour les victimes de la catastrophe pleuvent de tous côtés. Jusqu'à Londres qui s'est ému et qui enverra de 30 à $50,000.

Les fidèles de la ville de Montréal, se rendant à la voix de Mgr Bruchési, ont donné dimanche, aux offices divins, plus de $5,000.

Les collectes dans tout l'archidiocèse de Montréal, se chiffreront par $10,000 à $20,000.

Des quêtes se font dans tous les diocèses de la province. Les archevêques Bruchési, Duhamel et Bégin ont donné l'exemple et souscrit chacun $500.

Le gouvernement fédéral a donné $100,000, celui d'Ontario $25,000, et celui de Québec, $5,000 pour commencer. Montréal fera don de $15,000.

Les propriétaires de la "Patrie" et du "Cultivateur" ont souscrit $100.00 au fonds de secours des incendiés de Hull.

La rédaction, l'administration et les typographes ont souscrit $41.75.

Lord Strathcona a souscrit $25,000 et lord Mount Stephen, $5,000. Lord Derby, ancien gouverneur du Canada, a donné $4,000. La ville de Toronto a versé dans le fonds de secours $25,000, la ville d'Ottawa, $10,000, la Banque de Montréal, $10,000 ; le conseil de ville de Québec, $2,000 ; la banque d'Hochelaga, $1,000, etc.

A LONDRES

Londres, 28.— Les journaux sont unanimes à exprimer l'opinion que le devoir de la Grande-Bretagne est d'assister promptement et substantiellement les victimes du feu.

Londres, 28.—Parlant de la conflagration d'Ottawa, le Globe d'hier après-midi, dit que tous les Anglais devraient envoyer des secours aux victimes. La "Pall Mall Gazette", la "Westminster Gazette" et la "St James Gazette" parlent dans le même sens.

L'hon. Joseph Chamberlain a reçu un câblegramme du Comte de Minto, gouverneur-général du Canada, disant qu'on s'attend à une grande détresse à la suite de la conflagration d'Ottawa et de Hull.

"PILULES DE VIEL"

Toni-dépuratif

Les "Pilules de Viel" opèrent à merveille, ayant une action spéciale sur le Sang, le Foie et les Rognons.

Emploi facile, prix modique, résultats de plus en plus satisfaisants.

Essayez-en une boîte.

Pour Boulanger

Les recettes pour le pain dans le livre de cuisine "COW BRAND" sont infaillibles. Comme avec toutes autres recettes cependant, on ne peut obtenir le meilleur résultat qu'avec le soda à pâte "DWIGHT'S COW BRAND".

Cette étiquette sur le paquet.

DWIGHT'S
SODA

Ecrivez aujourd'hui pour notre livre — nous l'envoyons absolument gratis.

JOHN DWIGHT & CIE,
34 Rue Yonge, - Toronto.

NE GUERISSENT PAS SEULEMENT

Les femmes, mais encore les hommes et les jeunes gens

Monsieur LAMONDE, de Québec, souffrait du Mal de Rognons, avait la figure couverte de Boutons. Plusieurs médecins l'avaient soigné sans succès remarquables.

SAUVE PAR L'USAGE DES

"PILULES CARDINALES" DU Dr ED. MORIN

Il serait inutile de dire ce que sont les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. MORIN. Toute la presse française et anglaise du Dominion en a dit les bienfaits, rapporté les cures merveilleuses.

Sont légions les personnes sauvées de la mort par l'action forte et puissante de ce remède partout acclamé, dont l'éloge est sur toutes les lèvres.

Voici une nouvelle attestation, une lettre authentique d'un brave jeune homme, de Québec, M. Lamonde, démontrant la grande efficacité des "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. MORIN, dans les maladies de l'homme ou des jeunes gens.

Québec, janvier 1900.

A M. Dr ED MORIN, Québec.

Je ne m'étonne plus d'entendre ce grand concert de reconnaissance, s'élevant de toutes parts, à l'adresse du Tonique des Toniques, les "PILULES CARDINALES" du Dr ED. MORIN.

Dans l'intérêt de ceux qui souffrent, je me ferai un devoir de recommander avec force cet incomparable remède, cette préparation scientifique, ce produit merveilleux, surpassant en valeur tous les Toniques de même nature.

Il y a quelques années, je fus atteint du mal de Rognons qui, quelques mois après s'aggrava d'une multitude de boutons, surgissant tout à coup, j'en avais sur tout le corps, mais surtout sur la figure. Tellement, que les personnes qui me rencontraient se demandaient si je n'avais pas la picote !

Après avoir suivi, sans succès apparent, les traitements de quelques bons médecins, je pris la résolution d'essayer les "PILULES CARDINALES" du Dr ED. MORIN. Quelques mois d'usage élimina ma maladie de Rognons, et avec elles disparurent SANS RETOUR toutes ces éruptions malheureuses qui me firent tant souffrir !

Mille actions de grâce et honneur à ce Tonique incomparable.

M. LAMONDE.

Se vendent partout à 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Si votre pharmacien les a pas, nous vous les enverrons franco sur réception du montant. Adressez au Dr ED MORIN & CIE, 48 rue St-Pierre, Québec.

GRAINES POUR 25cts

12 variétés—Paquets ordinaires de 5 cents—Argent remis si l'acheteur n'est pas satisfait.

LEGUMES.
(Ordonnez par Numéro)
1—Betteraves, Eclipses, rondes.
2—Betteraves, Egyptiennes, Rondes - plates.
3—Choux, Winningstadt.
4—Choux, Fottler's Brunswick.
5—Carottes, demi - longues, écarlates.
6—Carottes, cœur de bœuf, ou Guerande.
7—Concombres, Chicago Pickling.
8—Concombres, vert, long.
9—Céleri, Golden Self-Blanching.
10—Herbes, Sauge.
11—Herbes, Sarriette.
12—Herbes, Marjolaine.
13—Laitues, Nonpareil (Cabbage).
14—Laitues, Denver Market (frisée) hâtifs.
15—Melons musqués, très hâtifs.
16—Melons d'eau, Canada hâtifs.
17—Oignons, gros - rouges, Wethersfield.
18—Oignons - jaunes glove Danvers.
19—Panais, Couronne jaune.
20—Radis, French Breakfast.
21—Radis, Rosy Gem, White Tipped.
22—Citrouilles, Hubbard.
23—Tomates, Atlantiques, très hâtives.
24—Tomates, Champion Dwarf.

FLEURS.
25—Asters odoriférantes.
26—Reseda de senteur.
27—Pensées, mélangées.
28—Petunia, mélangées.
29—Capucines, grandes, mélangées.
30—Pois de senteur, Beau mélange.
31—Fleurs Sauvages, de jardin, mélangées.

WM. RENNIE, TORONTO. FRANC DE PORT. Ordonnez Aujourd'hui

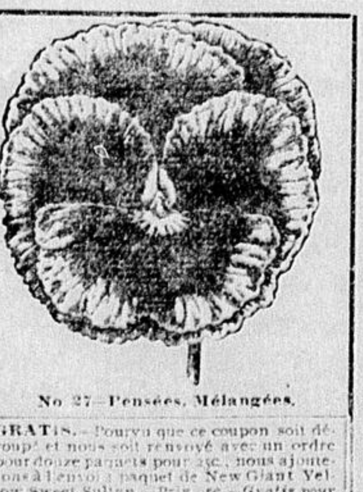

No 27—Pensées, Mélangées.

GRATIS.—Pourvu que ce coupon soit découpé et nous soit renvoyé avec un ordre pour douze paquets pour 25c., nous ajouterons à l'envoi 1 paquet de New Giant Yellow Sweet Sultan. Prix 5c.—Gratis pour les lecteurs du "CULTIVATEUR."

DONNE AUX HOMMES FAIBLES

Une Nouvelle Force

L'ELECTRICITE—la fontaine de la Jeunesse, l'énergie perpétuelle qui soutient toute la vie animale. C'est la source d'où découle l'esprit bouillant et joyeux du jeune homme. C'est l'élément vital qui soutient la force nerveuse du vieillard jusqu'à un âge très avancé. Quand le corps en est pénétré les pouvoirs vitaux sont puissants. La confiance brille dans les yeux et le pas est ferme. Sans elle—eh bien, comment vous trouvez-vous ? Etes-vous faible, mélancolique, manquant de force physique et morale ? Si oui, vous devriez commencer immédiatement à vous servir de mon appareil fameux pour hommes faibles—La

Ceinture Electrique du Dr Sanden

maintenant connue et employée dans toutes les parties du monde, dans le cas de désordres nerveux chez les hommes résultant d'erreurs de jeunesse ou d'excès connus plus tard. Vous placez le Ceinture Electrique du Dr Sanden autour de votre taille, au moment de vous coucher le soir. Servez-vous-en ainsi pendant deux ou trois mois et constatez la vigueur nouvelle et l'énergie qui ne manqueront pas de se faire sentir.

Appareil pour les Hommes

Le nouvel appareil suspensoir pour la CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr SANDEN applique le courant directement aux parties affaiblies.

Méfiez-vous de ces maisons et de ces individus qui cherchent à vivre de la réputation que nous nous sommes faite. Ils offrent les vieilles Ceintures Electriques du Dr Sanden concurremment avec leurs propres imitations sans valeur. On peut se procurer la Ceinture du Dr Sanden, dernier modèle, à mon bureau seulement.

LIVRE GRATIS

Ecrivez-moi aujourd'hui pour recevoir mon petit livre explicatif, envoyé dans une enveloppe cachetée ou bien entrez me consulter à mon bureau. Les avis fournis par la malle ou dans une consultation privée sont gratuits.

DR C. SANDEN, 132 Rue St-Jacques, Montréal.

HEURES DU BUREAU : 9 a. m. à 6 p. m. Dimanche 11 a. m. à 1 p. m.

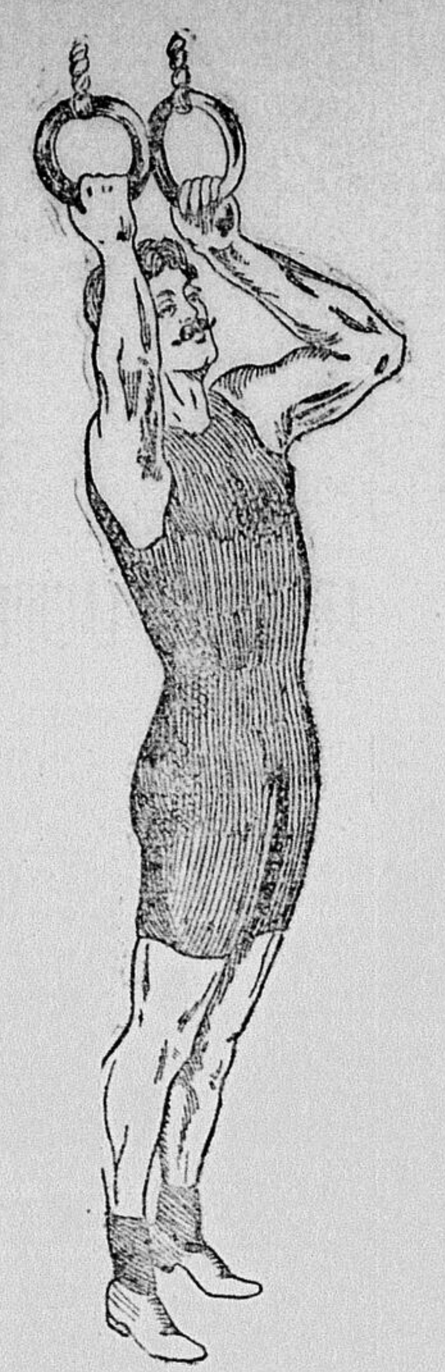

$3,000 EN PRIMES

Offertes Gratuitement

Au lieu de dépenser cinq mille piastres pour annoncer dans les journaux, nous avons décidé de donner des primes de grande valeur au montant de $3,000.00, directement aux lecteurs de ce journal. Nous publierons deux coupons dans ce journal, un coupon chaque semaine, pendant deux semaines consécutives : conservez ce coupon No 1, ne manquez pas de découper le No 2, la semaine prochaine, alors nous publierons tous les renseignements sur la manière de vous procurer une prime de grande valeur avec vos coupons ; TOUS CEUX qui conserveront les deux coupons obtiendront une prime ; ces primes consistent en montres, bagues et des centaines d'autres articles de grande valeur ; c'est la seule chance que vous aurez d'obtenir une prime ; il faut que vous conserviez les deux coupons, 1 et 2. Ne manquez pas de découper le coupon No 2 de ce journal, la semaine prochaine.

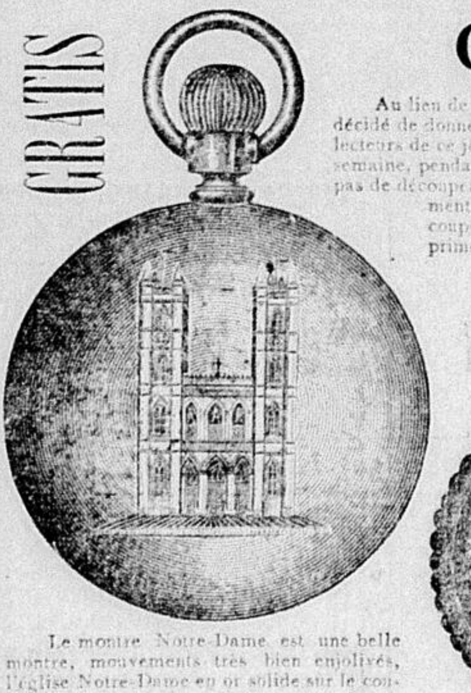

Le montre Notre-Dame est une belle montre, mouvements très bien enjolivés, l'église Notre-Dame en or solide sur le couvercle ; 250 de ces montres sont offertes comme primes ; ces montres ne peuvent pas être achetées, dans n'importe quel magasin au Canada, pour moins de $12.00 chacune.

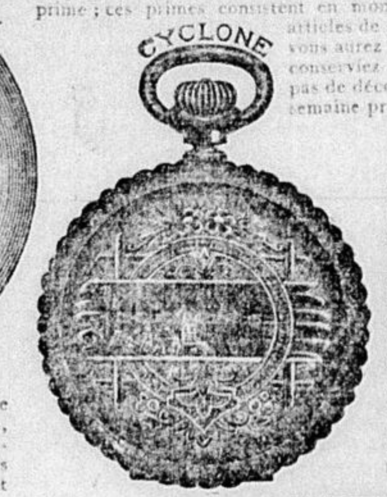

Coupon de Prime
GRATUITE
NO. 1.
Conservez ce coupon. Ne manquez pas de découper celui de la semaine prochaine.

Nos montres en alliage d'or garanties pour dix ans ne peuvent pas être distinguées de celles en or solide ; les mouvements sont très bien enjolivés et elles sont garanties pour 5 ans. Nous en offrirons, gratuitement, 500 comme primes pour nos coupons ; grandeurs pour dames ou messieurs ; mentionnez si c'est une montre de dames ou de messieurs que vous voulez avoir.

200 magnifiques épingles à cravates ornées de perles offertes gratuitement comme primes pour nos coupons : conservez vos coupons jusqu'à ce que vous ayez les Nos 1 et 2, prix de chaque épingle ornée de perles, $1.

500 de nos célèbres montres Yankee offertes gratuitement pour nos coupons de primes ; grandeurs pour dames ou messieurs ; chaque montre est garantie pour un an. 500 offertes gratuitement.

Direction pour obtenir des primes

Découpez le coupon numéro un, conservz-le ; la semaine prochaine découpez le numéro 2 et conservez-le ; et nous vous dirons comment vous pouvez obtenir une de nos primes

GRATUITEMENT

THE STANDARD SILVERWARE CO.,
MONTREAL, CANADA.

VALEUR MERVEILLEUSE
NOTRE
FAMEUSE
MONTRE
YANKEE
D'UNE PIASTRE
MOUVEMENTS
GARANTIE
POUR UN AN
BIEN
CONSTRUITE
SUR TOUT
RAPPORTS

MORT DE DEUX PRETRES

M. l'abbé Dupuy curé de Farnham, et M. Urgel Archambault ancien curé de St-Félix-de-Valois

La paroisse de Farnham a été plongée dans le deuil par la mort de son dévoué pasteur, M. l'abbé Joseph Dupuy. Il naquit le 28 janvier 1846, et fut ordonné prêtre le 27 septembre 1863, après un brillant cours d'études au Séminaire de St-Hyacinthe.

Il fut immédiatement appelé comme vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe et quand Mgr Charles Larocques, pour rétablir les finances du diocèse, transporta l'évêché à Belœil, il y fut amené comme curé de la paroisse en 1868.

En 1869, l'évêque lui donna la cure voisine, celle de Notre-Dame de Richelieu. En 1871, il fut transféré à St-Grégoire, et en 1885, à Farnham, où il était adoré de ses paroissiens.

Deux des frères du défunt sont également prêtres, monsieur le chanoine Jean-Baptiste Dupuy, curé de St-Antoine, Rivière Chambly, et le révérend monsieur Alfred Dupuy, curé de St-Paul d'Abbotsford.

—La mort a aussi frappé dimanche, à 10 heures, M. l'abbé Urgel Archambault, ancien curé de St-Félix de Valois, comté de Joliette.

Né à de Repentigny, le 13 septembre 1827, le jeune Archambault fit son cours classique au Collège de L'Assomption. Il fut ordonné prêtre en 1851, le 14 juin et fut pendant deux ans secrétaire de Mgr Bourget, puis vicaire à Chambly, et à Beauharnois. En 1853, il était nommé curé à St-Urbain, en 1856, curé à St-Janvier ; en 1858, à l'Ile du Pads ; en 1861, à St-Barthélemi ; en 1881, à St-Martin, et la même année à St-Félix de Valois, où il exerça son ministère jusqu'en 1893, époque où il résigna sa cure pour cause de maladie. Depuis cette date, il vivait retiré à St-Félix de Valois.

M. l'abbé Archambault était doué d'un cœur généreux, d'un jugement sain et d'une intelligence supérieure. Il a remporté beaucoup de succès dans la chaire.

Il était l'hospitalité personnifiée, et se dépensait libéralement pour tout le monde. En dépit de ses nombreuses occupations, il trouvait le moyen de consacrer de longues heures au confessionnal.

DUBE TROUVE COUPABLE

Il n'est pas même recommandé à la clémence de la cour par le jury

Québec, 26.— Deux autres témoins, MM. Joseph Gingras, marchand de charbon, et William Demers sont venus déclarer qu'ils connaissaient David Dubé depuis plusieurs années et qu'ils l'avaient toujours considéré comme jouissant d'un excellent caractère. M. William Demers a ajouté qu'il l'avait toujours regardé cependant comme très borné, comme étant loin d'être une lumière.

On a ensuite entendu la sœur du prisonnier, Melle Marie Dubé. Elle est venue déclarer que son père s'était toujours parfaitement conduit à la résidence de son père; qu'il s'était toujours montré bon enfant, excellent garçon; mais elle a ajouté qu'il n'était pas très intelligent.

C'était le dernier témoin de la défense.

M. Languedoc, auparavant de commencer son plaidoyer pour la défense, a commencé par demander que les prétendus aveux faits par le prisonnier au grand connétable Gale ne fussent pas admis comme preuve contre le prisonnier, parce qu'on lui a fait faire des aveux pendant qu'il était sous arrêt. On avait admis comme preuve les aveux de Cordélia Viau, parce qu'elle les avait faits spontanément, volontairement, pendant qu'elle jouissait de sa pleine et entière liberté. M. Languedoc a déclaré que la loi anglaise ne permettait pas l'admission des aveux d'un prisonnier comme preuve contre lui.

L'avocat de la défense a demandé que la cour lui réservât son droit d'appel, si elle maintient l'admissibilité des aveux du prisonnier.

Le juge Bossé a rejeté l'objection et la requête de M. Languedoc pour cas réservé.

Alors il a commencé son discours au jury. Il s'est appliqué à démontrer que la preuve de circonstances n'était pas suffisante pour un verdict de culpabilité, et que la confession ou plutôt la déclaration faite par le prisonnier indiquait qu'il y avait eu provocation de la part de la victime; que Mooney avait été l'agresseur et que le prisonnier avait agi à son corps défendant. Il a déclaré aux membres du jury que s'ils avaient le moindre doute, son client devait en avoir le bénéfice. Il n'a voulu en appeler à leur pitié ou à leur commisération. Il a terminé en disant qu'il laissait en toute confiance la cause et la vie de son client entre leurs mains.

M. Malouin a résumé la preuve pour la Couronne et démontré qu'il y avait eu mort violente ou un meurtre, et en deuxième lieu que David Dubé avait été l'auteur de l'assassinat. Il a rapporté tous les faits qui avaient été prouvés et démontrés que, d'après lui, David Dubé n'avait certainement pas été provoqué par Mooney et qu'il était certainement allé le trouver, ce matin-là, dans le bois pour le tuer, parce qu'il avait montré trop d'empressement pour venir apprendre la nouvelle du résultat de la tragédie à la femme Mooney.

Pendant que le procureur de la Couronne adresse la parole au jury David Dubé perd contenance et on le voit s'essuyer les yeux avec son mouchoir à plusieurs reprises différentes.

Le juge Bossé résume alors la preuve pour éclairer le jury. Il commence par déclarer que les questions de faits sont laissées à la discrétion du jury, mais que le juge est chargé par l'Etat de la décision des questions de droit. Il s'est prononcé pour l'admissibilité des déclarations du prisonnier comme preuve, parce que ces déclarations avaient été volontairement faites, sans l'influence de menaces ou de promesses de la part du grand connétable Gale et du détective Patry.

Le juge Bossé a fait un bref résumé des faits qui ont été prouvés. Il a déclaré que quant à lui la culpabilité du prisonnier ne faisait pas le moindre doute.

Il a ajouté que l'on avait essayé de faire appel à la pitié ou à la commisération du jury, mais qu'il s'agissait pas ici d'exercer de la pitié ou de la commisération ; le jury avait sans doute une lourde responsabilité sur les épaules, mais il avait aussi un devoir des plus importants à remplir envers la société. D'un autre côté, il ne s'agissait pas pour le jury de se demander quelles pouvaient être les conséquences du verdict. Il avait un verdict à rendre, suivant la preuve. "A mon sens, a dit le juge Bossé, en terminant, après mûre réflexion, je crois que l'accusation est amplement prouvée."

Le jury s'est alors retiré dans sa salle de délibérations. Il était quatre heures et demie.

Le juge Bossé avait déclaré au jury qu'il se tiendrait à sa disposition jusqu'à cinq heures, et qu'il comptait sur leur rapport à cette heure-là.

Le prisonnier a passé toute cette demi-heure d'attente à pleurer à chaudes larmes.

A cinq heures, le juge reprenait son siège, les divers officiers du tribunal revenaient à leur poste et le jury rentrait en cour. Après avoir répondu à l'appel de leurs noms, les membres du jury ont déclaré par la bouche de leur chef, M. L'Heureux, qu'ils s'étaient entendus sur un verdict, et qu'ils en étaient arrivés à la conclusion que David Dubé était coupable de meurtre.

Pas la moindre recommandation à la clémence de la cour.

Le prisonnier n'a le bénéfice d'aucune circonstance atténuante.

La sentence sera prononcée après le procès de la femme Mooney.

Le prisonnier en entendant le verdict est resté comme atterré. Après le départ du juge, il a de nouveau pleuré à chaudes larmes.

L'assistance, profondément impressionnée s'est écoulée lentement.

Après le départ des spectateurs, la sœur du prisonnier, Marie Dubé a demandé la faveur d'une entrevue avec son malheureux frère avant son départ pour la prison.

Lorsqu'elle est arrivée à la barre, elle est restée plus de cinq minutes en présence de son frère sans pouvoir lui adresser la parole tant elle avait le cœur gonflé.

La scène était irrésistible. Le spectacle de cette poignante entrevue du frère et de la sœur dans une circonstante aussi triste était propre à arracher des larmes au plus indifférent.

Enfin, il a fallu se séparer. Le prisonnier, menottes aux mains a été amené à la dérobée en dehors du Palais de Justice de manière à lui exempter les regards de ceux qu'une curiosité malsaine avait attiré aux abords de la porte ordinaire de sortie pour les prisonniers.

NETTOYAGE DES MAISONS, AU PRINTEMPS

A cette saison de l'année quand le nettoyage de la maison est en pleine activité, il est plus d'une femme qui endure des douleurs dans le dos jusqu'à ce que ses souffrances deviennent intolérables.

Le fait de se courber, de se hausser, de lever et de s'étendre est préjudiciable aux rognons—amène des dérangements de ces filtres délicats.

Quand le mal dans le dos donne l'avertissement du danger, si les femmes veulent faire attention à cette avertissement elles prendront

LES PILULES DE DOAN POUR LES ROGNONS

le grand remède pour les douleurs et les souffrances du dos, et toutes les irrégularités, les maladies ou les désordres des rognons—le remède qui rend les femmes faibles, surmenées épuisées, aptes à accomplir tous leurs devoirs et à jouir des plaisirs de la vie.

Lisez ce que Mde H. A. Millard, Breamar, Oxford Co., Ont. a à dire : "Je fis usage de trois boites de Pilules de Doan pour les Rognons et elles me guérirent de toutes mes maladies, avant de commencer à en prendre, mes reins étaient si faibles que je ne pouvais porter un seau d'eau ni faire mon propre ouvrage. Maintenant, grâce aux Pilules de Doan, je suis plus forte que j'aie jamais été depuis six ans, et je n'éprouve plus de douleurs. Je ne puis recommander trop hautement ce remède à tous ceux qui souffrent de maladies des rognons."

Les Pilules de Doan pour les Rognons se vendent 50c la boite chez tous les pharmaciens. Demandez les Pilules de Doan et refusez toutes les autres. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

MAITRE VAGABOND

Arrêté à la Pointe-aux-Trembles et logé au violon

Un jeune homme de dix-huit ans, Arthur Lavigne, sans parents, sans amis, a été arrêté à la Pointe aux Trembles, pour avoir volé un gilet et un foulard. Lavigne, il l'a avoué au magistrat Lafontaine, passe sa vie à vagabonder. Il a déjà travaillé à St-Albans, Co. Portneuf, dans une fromagerie. Maintenant, il n'a aucun moyen de subsistance. Le jour, il va dans les refuges mendier son pain, et la nuit, il couche dans les granges. Les cultivateurs de la Pointe aux Trembles, qui ont été si fortement éprouvés par le feu, l'automne dernier, craignent énormement les tramps. Des constables spéciaux sont chargés de garder la propriété particulière.

L'arrestation de Lavigne par un constable de l'endroit a été bien vue de la population.

Le prévenu recevra sa sentence plus tard.

LE GRAND GUERISSEUR

Des femmes ou jeunes filles pâles ou faibles, les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed Morin, doit être pris sans retard ; il soulage et guérit, donne FORCE, SANTE et LONGUE VIE!

50c la boite ou $2.50 pour six.

ETES-VOUS SOURD?

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et consultation gratis. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr. Dalton's Aural Institute, 596 La Salle Ave CHICAGO, Ill.

CHEMIN DE FER DE
QUEBEC
ET DU LAC
ST JEAN

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation
Bureau Principal à Québec
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant,
ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CONVOIS—EXPRESS RAPIDES

TORONTO ET L'OUEST

	Quot.	Quot.	Exc dim.
Dép. MONTREAL	9.00 a.m	8.00 p.m	g10.25 p.m
Ar TORONTO	5.20 p.m.	6.50 a.m.	7.15 a.m.
Ar HAMILTON	6.55 p.m.	8.15 a.m.	8.30 a.m.
Ar NIAGARA FALLS	8.40 p.m.	10.10 a.m.	10.10 a.m.
Ar BUFFALO	10.00 p.m.	12.00(midi)	12.00(midi)
Ar LONDON	9.50 p.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
Ar DETROIT	6.45 a.m.	1.10 p.m.	1.10 p.m
Ar CHICAGO	2.30 p.m.	8.45 p.m.	8.45 p.m

g Le Dimanche, départ de Montreal à 8 h p.m

Bureau des Billets pour la Ville, No. 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après DIMANCHE le 14 Janvier, 1900, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare, comme suit :

L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 11.30 heures a.m., pour Halifax, N.-E., St-Jean N.-B., et autres endroits dans les provinces maritimes.

L'Express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours, le lundi excepté, à 5.30 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté à 7.40 a.m., devant arriver à Lévis à 1.15 p.m., et à la Rivière du Loup à 6.00 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté de la Rivière du Loup à 12.00, midi, et de Lévis à 4.35 p.m. et devra arriver à Montréal à 10.10 p.m.

Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 11.15 p.m., devant arriver à Lévis à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbelltown, N.B.

Le train d'accommodation part de Lévis à 11.40 a.m. tous les jours, dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.00 p.m.

Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires, et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax, wagons-buffets sur l'Express locale.

LE PAYS DU GROS GIBIER

Le chemin de fer Intercolonial est la route directe pour les régions giboyeuses de l'est de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Dans ces régions on trouve les plus beaux territoires de chasse pour l'orignal, le chevreuil, le caribou et autres gros gibiers, offrant aussi les plus belles occasions de se livrer à la chasse aux oies sauvages, aux canards, et aux autres volatiles communes dans cette partie du continent.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

H. A. PRICE, assistant agent général, pour les passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal.

JAMES HARDWELL, assistant agent général pour le fret, chambre 173 édifice du Board of Trade.

Bureau des billets pour la ville, 143 rue St-Jacques.

EN PUISANT DE L'EAU

Une femme de 60 ans tombe dans la rivière et se noie

Mlle Constance Hotte, âgée de 60 ans, domiciliée à Ste-Rose, a été victime d'un triste accident, hier. En allant puiser de l'eau à la rivière, elle a perdu l'équilibre et est tombée à l'eau. Lorsqu'on l'a retirée, elle était morte.

Le coroner du district de Terrebonne doit tenir une enquête.

UN FABRICANT DE PAILLASSONS ET DE RUGS PARLE DES TEINTURES DIAMOND

Il ne voudrait point se servir d'aucune autre marque

Les meilleurs et les plus heureux fabricants de tapis à la maison, paillassons et rugs pour plancher, emploient les Teintures Diamond pour colorer leurs guenilles, ficelles et chaînes.

Tout teinturier chez lui sait bien que les Teintures Diamond donnent les couleurs les plus rapides et les plus brillantes, et sont les teintures les plus simples qui soient employées.

Mme A. J. Field, rue Bathurst, Toronto, dit : "Pendant les derniers dix ans, j'ai fait plusieurs paillassons et rugs, avec de la laine, des chiffons de coton et de grosses ficelles. J'ai toujours teint ces guenilles et ces ficelles avec les Teintures Diamond, car elles donnent les couleurs les plus riches et les plus durables. Je suis entièrement convaincu que les Teintures Diamond sont les plus inoffensives et celles qui se vendent le moins cher, pour tous ceux qui font des tapis, paillassons et rugs. Je ne voudrais point me servir d'autres sortes de teintures."

ASTHME

Liquide Sec pour Traitement

Plus de 20,000 personnes témoignent de ses mérites, 1200 de ceux-là demeurent dans Ontario. La seule méthode de traitement dont se servent et qu'approuvent les médecins.

Norman H. H. Lett, Ecr., greffier de la ville d'Ottawa dit : Par l'usage de votre traitement j'ai guéri l'asthme qui m'affligeait. J'espère qu'il ne m'affligera plus. J'ai fait usage de votre traitement consciencieusement suivant les instructions. Nous avons prolongé le temps d'essai gratuit le remède d'avril et mai, donnant deux semaines.

Adressez-vous en personne ou par lettre au Dr J. M. Sawers, 122 Macdonnell Avenue, Toronto.
Q-ma-j-s—H-l an-11 avr

QUE VOUS SERT-IL ?

A quoi vous servent vos richesses quand à cause de votre mauvaise santé, vous ne pouvez en jouir? Voulez-vous être réellement heureux et jouir des biens que tant d'années de labeurs vous ont amassés? Et! bien, ayez une bonne santé que peuvent seuls vous procurer les fameux remèdes sauvages de J. S. P. Racicot. Ces remèdes Composés que d'herbes et de racines guérissent indistinctement toutes les maladies, depuis le plus léger malaise d'estomac, jusqu'à la Consomption la plus accentuée. Des milliers de malades sont prêts à se prononcer en faveur de ces remèdes, qui guérissent tout en permettant aux malades de vaquer à leurs occupations. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces fameux remèdes en écrivant à

J. S. P. RACICOT,
No. 25 Rue Saint - Joseph,
St - Roch, Québec.

GRATIS Montre à Remontoir (pour Dames ou Messieurs.) Bague en Or Solide avec Perles, Grenats et Opales, Violon grandeur naturelle avec Archet, Auto-harpe ou Accordéon, ou une belle chaîne Bracelet, pour la vente de 9 boîtes de Pilules du Dr Cook pour le Foie les Rognons et l'Estomac à 25 cts la boîte. On ne demande point d'argent, faites-nous simplement savoir votre nom et votre adresse et nous vous enverrons les Pilules, frais de poste payés, avec notre liste de primes. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons la prime que vous aurez choisie. Ces pilules détruisent l'impureté du sang et toutes les maladies provenant de la mauvaise condition de l'estomac, du foie et des rognons. On devra retourner les Pilules non vendues. Ecrivez immédiatement. Mentionnez ce journal.

COOK'S MANUFACTURING CO.,
352 rue du Collège, Toronto

GRATIS

Cette belle montre, ainsi qu'une chaîne et un médaillon, aux personnes qui vendront 30 Epingles de Ceintures à 15 cts chacune, ou cette splendide montre de dame, avec une chatelaine ou "Guard," aux personnes qui en vendront 24. Pas d'argent requis. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles franco par la poste. Quand vous aurez vendu les épingles, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir montre tous frais payés.
HOME SPECIALTY CO. [illegible] L C

LUNETTES
PINCE-NEZ
JUMELLES
LONGUE-VUES

CHEZ HEARN AND HARRISON
OPTICIENS
1640 - 1642 RUE NOTRE - DAME
28 Mai 1898.—1a

GRATIS POUR LES HOMMES

Tout homme qui écrira au State Medical Institute, 751 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., pourra obtenir gratis un paquet d'essai du plus remarquable remède domestique qui a guéri des milliers d'hommes qui souffraient depuis des années des effets de la faiblesse sexuelle, résultant de folies de jeunesse, de perte prématurée de la force et de la mémoire, de faiblesse de reins, de varicocèle et d'émaciation des organes.

Envoyé sous enveloppe ordinaire. Ecrivez aujourd'hui. 2 Janv. 1 an

LISEZ CECI

Si vous achetez une boite d'onguent pour toutes les maladies de la peau, demandez toujours.

L'ONGUENT MAGIQUE

En vente chez tous les pharmaciens à Montréal, prix 25c la boite.

AUX FORGERONS

JARDINE TIRE UPSETTERS.—Les meilleurs sur le marché, à bas prix. Il est avantageux d'acheter ce qu'il y a de mieux. A. B. JARDINE & CO. Hespeler, Ont. Demandez la circulaire de notre coupoir pour essieux.
28 Mars 1900-7

AGENTS, vous pouvez vendre nos articles parce que nous les garantissons et parce que, en nous représentant, vous représenterez l'une des maisons les plus vieilles et les mieux connues dans ce genre d'affaires. Ecrivez-nous pour connaître les conditions. The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 8 juin 1no

VICTIME DE L'INCENDIE

M. Nadon de St-Ambroise de de Kildare

Eprouve de lourdes pertes

M. Edouard Nadon, de St-Ambroise de Kildare, comté de Joliette, a fait des pertes assez lourdes dans la conflagration de Hull. M. Nadon est propriétaire d'une importante manufacture de tabac, et il avait de grands intérêts à Hull et Ottawa où il fournissait du tabac à un grand nombre d'épiciers et de tabaconnistes. Il y a un certain temps, il avait confié ses deux enfants à Mme J. Bte Johannis, sa sœur, qui habite aux Flats, d'Ottawa, pour leur permettre d'apprendre l'anglais.

M. Nadon avait l'habitude de se rendre assez souvent à Hull, pour surveiller ses affaires. Il s'y trouvait, jeudi, lorsque l'incendie s'est déclaré, et il a éprouvé dans cette circonstance, des émotions qu'il n'oubliera de longtemps.

M. Nadon, de retour de son triste voyage, est passé à nos bureaux, samedi, et voici ce qu'il nous raconte au sujet du malheur qui le frappe particulièrement.

J'étais aux "Flatts" jeudi, et je suis parti, dit-il, à 10.30 heures pour me rendre à Hull. En arrivant, je me rendis chez M. Félix Charron, dont la maison était en flammes.

Je l'aidai à sauver son ameublement et, grâce à nos efforts réunis, nous réussîmes à sauver sa maison. Vers une heure de l'après-midi, nous apprîmes que l'incendie dévastateur s'était communiqué aux Flats. Je songeai alors à mes enfants et je m'empressai de traverser l'Outaouais pour leur porter secours. J'arrivai chez ma sœur pour trouver sa maison en flammes. Tout fut détruit, y compris 1400 livres de tabac que j'y avais laissées en dépôt. En outre j'ai perdu $850 que j'avais déposés dans le tiroir d'un meuble, à l'insu des habitants de la maison.

Quant à mes deux enfants et à leur tante, ils ont pu se sauver sans accident.

GUERIT LES HOMMES FAIBLES GRATUITEMENT

Assure l'Amour et le Bonheur

Combien un homme peut rapidement se guérir, après des années de souffrances, résultant de faiblesses sexuelles, perte de vitalité, varicocèle, etc. et donner aux petits organes faibles, toute leur grandeur et leur vigueur. Envoyez simplement votre nom et votre adresse au Dr L. W. Knapp, 140 Hull Bldg, Détroit Mich. et il vous enverra avec plaisir la recette gratuite, avec pleines directions, qui fait que n'importe quel homme peut aisément se guérir lui-même chez lui. Ceci est certainement une offre des plus généreuses, et les extraits suivants, pris dans sa correspondance journalière, montrent combien d'hommes lui ont écrit.

"Cher Monsieur.— Veuillez accepter mes sincères remerciements pour votre lettre de date récente. J'ai fait à votre remède un essai complet et le bien que j'en ai retiré a été extraordinaire. Il m'a complètement rétabli. Je suis aussi vigoureux que quand j'étais enfant, et vous ne pouvez vous figurer combien je suis heureux."

"Cher Monsieur.— Votre méthode agit magnifiquement. Les résultats ont été exactement ceux dont j'avais besoin. J'ai complètement regagné ma force et ma vigueur et l'accroissement est entièrement satisfaisant."

"Cher Monsieur.— J'ai reçu votre lettre et je n'ai eu aucune difficulté pour faire usage de la recette tel qu'indiquée, et après quelques jours d'emploi, je puis dire avec vérité que c'est un bienfait pour les hommes faibles. Ma taille, ma force et ma vigueur se sont beaucoup accrues."

Toute la correspondance est strictement confidentielle, envoyée par la poste dans une enveloppe cachetée. La recette est gratuite pour la demande et il désire que tout le monde l'ait.

ma. S. jno. h. ino.

LES EPARVINS, FORMES (RINGBONES),
Splints, Courbes et infirmités de toutes sortes, cèdent à

KENDALL'S SPAVIN CURE

Opère des milliers de guérisons chaque année. Recommandé par les meilleurs éleveurs et amateurs de chevaux, partout. Prix $1. ; six pour $5. Comme remède pour l'usage des familles il est sans égal.

West Lorne, Ontario, Can., 14 Dec. 1898.
DR B. J. KENDALL CO.

Chers Messieurs—Il y a un an un de mes chevaux, d'un grand prix, commença à boiter. Je l'amenai chez le médecin-vétérinaire qui déclara qu'il était atteint d'un **Eparvin Occulte**, et il me donna peu d'espoir, tout en lui appliquant un violent vesicatoire. Ceci aggrava le mal et il commença à boiter tellement qu'il pouvait à peine se tenir debout. Un de mes voisins me donna un de vos livres que j'étudiai soigneusement, et je me rendis ensuite à la pharmacie la plus rapprochée où je me procurai une bouteille de votre remède contre les éparvins, et je l'appliquai en suivant strictement les directions. Avant d'avoir fini de faire usage de la première bouteille, je remarquai une amélioration, et quand j'eus fait usage d'environ la moitié de la septième bouteille, mon cheval était **complètement guéri** sans laisser sur lui aucune trace du mal. Après avoir cessé le traitement, je pris beaucoup de soins du cheval, et je le fis travailler un peu pour voir si la guérison était parfaite. Je commençai ensuite à le faire travailler fortement, et il n'a jamais boité depuis.

Je puis recommander le remède de Kendall contre les éparvins, non-seulement comme un excellent remède, mais comme un remède certain à tous.

Votre dévoué, SAMUEL TRITTEN.

Demandez à votre pharmacien le remède de **Kendall** contre les **Eparvins**, ainsi que le livre **"A Treatise on the Horse"** qui est gratuit, ou adressez-vous à

DR B. J. KENDALL COMPANY ENOSBURG FALLS, Vt.

LES GRAINES DE CONFIANCE D'EWING
Pour la Ferme et le Jardin

Envoyez-nous votre adresse et nous vous enverrons gratuitement un catalogue illustré des prix. Notre assortiment est choisi avec soin et comprend toutes les meilleures variétés de légumes, de racines des champs, de fleurs et de plantes, d'herbes, de graines de mil, de trèfle et graines de semence.

Wm. EWING & CIE,
142 Rue McGill - - - - - - - Montréal
2 fév—an

Une autre Victoire
POUR LE **VIN ST-MICHEL**
Ce célèbre Tonique facilite le
Champion des Hommes Forts des Etats-Unis
à exécuter un tour de force extraordinaire.

HENRI CLOUTIER.

"Pendant mon entrainement pour accomplir un nouveau tour de force, celui de lever plusieurs fois au-dessus de ma tête une haltère pesant 225 livres, j'ai ressentit une douleur dans le dos, causée par la fatigue de ces exercices violents. Avant consulté mon médecin, il me conseilla de prendre du VIN ST-MICHEL. Je suivis son conseil et une semaine après, ma douleur était disparue, mes muscles étaient plus durs, je dormais bien et je ne ressentais pas même de fatigue après mes rudes exercices."

HENRI CLOUTIER,
Champion des Hommes Forts des Etats-Unis.

UN TEMOIGNAGE QUI VIENT DE LOIN

Mme Bossmann,

21 Rue des Communes. - Bruxelles, Belgiqu

Cher docteur,

Je souffrais de maladies particulières aux femmes, depuis deux ans et j'avais consulté plus de vingt médecins sans obtenir le moindre soulagement à mon mal. Je me disposais à me rendre à Paris, pour y consulter une célébrité médicale, lorsqu'arriva chez moi une de mes amies, de retour des Etats-Unis. Elle me conseilla aussitôt de faire venir six bouteilles de votre "Régulateur de la Santé de la Femme". Je l'écoutai et me fis expédier, de New-York, une demi-douzaine de bouteilles de ce remède. Après en avoir pris quatre, mes douleurs disparurent, et à la cinquième, j'étais parfaitement guérie. Il m'en reste encore une bouteille, mais je veux en avoir toujours sous la main. Envoyez m'en donc une demi-douzaine, on ne sait ce qui peut arriver.

Mme BOSSMAN.
21 rue du Commerce.

Voilà, mesdames, ce que disent les femmes qui se servent du "Régulateur de la santé de la Femme", du Dr J. Larivière. Employez-le et vous en direz autant. Prix, $1.00 dans toutes les pharmacies, ou écrivez au Dr J. Larivière, Manville, Rhode Island.

UN REMEDE QUI GUERIT

Les journaux sont remplis d'annonces recommandant des remèdes qui doivent, d'après leurs inventeurs, guérir tous les maux. Et quand on en fait l'essai, on gaspille son argent sans qu'on obtienne le moindre soulagement. Il faut donc qu'un remède pour être efficace soit composé par un homme de l'art, connaissant parfaitement la maladie contre laquelle ce remède est employé. Tel est le cas du REGULATEUR DE LA SANTE DE LA FEMME et des FEMALES PLASTERS, du Dr Jos. Larivière, découverts en 1885 après des études ardues et des peines inouïes. Ces remèdes sont reconnus infaillibles dans toutes les affections inhérentes au beau sexe. En vente chez tous les bons pharmaciens ou écrire au Dr Jos. Larivière, Manville, R. I., pour lui demander une liste des questions secrètes.

COUTLEE FRERES
PROPRIETAIRES
DU GRAND MAGASIN DE VETEMENTS
DE TOUS GENRES

Quand vous entrez chez nous avec des habits d'apparence médiocre, vous pouvez en sortir vêtu de la tête aux pieds, avec des habits élégants et à la mode, pour bien peu d'argent.

Nous manufacturons tous nos habits et importons toutes nos marchandises.

Voici quelques lignes offertes à bas prix

1	Ligne de Pantalons tout laine, à..........	$2.50
1	" d'Habillements Tweed à............	3.50
1	" de Chemises de travail, imitation de Jersey, elles valent 90c, spéciales à..	60c
1	" de Chaussures Dongola à...........	1.50
1	" " de travail à	1.00
1	" de Cravates à..................	15c
1	" de Valises, 28 pouces avec tiroirs à...	1.50
1	" de Parapluies, beaux manches à......	1.00
	Habits sur commande depuis........	10.00 à 40.00

Notre ambition est d'augmenter notre commerce et de donner satisfaction à nos clients.

Pour cela nous gardons un grand assortiment et vendons bon marché.

Visitez notre Magasin de Nouveautés de la rue Ste-Catherine au No. 1389

COUTLEE FRERES
1516 et 1518 Rue Notre-Dame
Près de l'Hotel-de-Ville, Montréal

H. JOHNSON
Importateur et Exportateur
—DE—
Fourrures et de
...Peaux Crues

Paye le plus haut prix du marché. On demande des consignations. Express payé

494 RUE ST-PAUL
Montréal.

N. B.—Aussi les plus hauts prix payés pour LA CIRE D'ABEILLES ET LE GIN-SENG.
1 oct 1898 1a

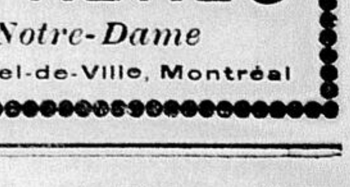
Montée et Réglée par La Queue.

Montre Gratuite

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des rognons, la nervosité, la débilité générale, etc., nous donnons **GRATUITEMENT** une montre plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c la boîte, $2.50 pour 8 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 8 boîtes et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. **The Dr. Weston Pill Co.**, 356 rue Yonge, Toronto, Ont.

GRAINES DE FLEUR

15 Variétés pour 25 cts

UN PAQUET COMPLET CHAQUE

Alyssum, Petit Bourgeon, Aster—mélangé, **Calliopsis**—mélangé, **Œille Chinois** meilleur mélange, **Helichrysum**, mélangé, **Souci, Eldorado**—mélangé, **Mignonette**—odoriférante, **Grand Nasturtium** mélangé, **Petunia, Hybrida** mélangé, **Pansée**—couleur royale, **Phlox**—mélangé, **Poppy Shirley, Schizanthus** Bouton d'or, **Pois d'odeur** le plus beau mélange, **Verbena** mélangé.

La collection entière des 15 variétés franc de port 25c, y compris une copie gratuite de la "Culture des Fleurs" avec chaque ordre.

10 Paquets pour 12 cts

SUFFISANT POUR UN JARDIN ORDINAIRE

Les favorites de tout le monde, toutes nouvelles, graines fraiches, certain de pousser et fleurir cette saison. **Pansée** 40 couleurs et marques ; **Phlox** 20 couleurs ; **Verbana**, 18 couleurs ; **Œillets**, 10 couleurs ; **Petunia**, 10 couleurs ; **Asters**, 12 couleurs ; **Baume**, 8 couleurs ; **Pois d'Odeur**, 12 couleurs ; **Mignonette**, odorante et **Alyssum Odorant**.

Le choix des 10 Annuelles ci-dessus franc de port 12c seulement avec le nom et l'adresse de deux de nos amis qui cultivent les fleurs.

Ceci est une offre **Bona Fide** fait pour introduire nos graines de fleurs à de nouveaux clients, et nous garantissons vous donner satisfaction ou rembourser votre argent, et les graines données en cadeau.

SMITH SISTERS, exclusivement les Bulbes et les Graines de Fleurs, SWANSEA, Ont., Can.

fév. 8-28, mars 14-28, avril 11, mai 2

"LE CULTIVATEUR"
PRIX DE L'ABONNEMENT A LA VILLE
Un an.............................$1 50
Six mois.............................0 75
LA CAMPAGNE ET AUX ETATS-UNIS
Un an.............................$1 00
Six mois.............................0 50
ANNONCES
Première insertion........10 cents par ligne
Insertions subséquentes....5 " "

MONTREAL, 3 MAI 1900

AVIS

A la suite de la conflagration de Hull, qui a réduit en cendres l'immense fabrique de papier Eddy, nous nous voyons forcés de diminuer temporairement le nombre de pages du "Cultivateur". C'est la maison Eddy qui nous vendait le papier pour l'impression de notre journal. "Le Cultivateur" était le seul journal de Montréal qui prenait son papier à la maison Eddy. De là les embarras dans lesquels nous nous trouvons en ce moment.

Nous espérons pouvoir avant longtemps imprimer le même nombre de pages qu'auparavant. D'ici-là, nos lecteurs auront sans doute la bonté de ne pas exiger de nous davantage.

QUADRULE EVASION

Quatre voleurs se sont évadés hier soir de la prison de Sherbrooke et cette quadruple évasion est d'autant plus grave que les individus étaient des détrousseurs de banques.

Il faut une enquête sur les circonstances qui entourent cette affaire et afin de savoir si le géôlier de Sherbrooke a bien pris toutes les précautions et toutes les mesures qu'il devait prendre vis-à-vis ces bandits.

AU SECOURS

C'est un devoir pour tous ceux qui peuvent le faire de contribuer au fonds de secours des victimes du sinistre de Hull et d'Ottawa.

Les plus légères souscriptions seront reçues avec reconnaissance.

EMPOISONNEMENT

Deux petits enfants prennent des remèdes destinés à leur mère

L'un succombe mais l'autre en réchappe

Ste-Thècle.— Deux cas d'empoisonnement par accident ont eu lieu dimanche dernier. Dans la nuit, l'une des petites filles de M. Joseph Côté, journalier, dont la femme, malade, se servait de pilules de morphine qu'elle prenait une toutes les 4 heures, est parvenue, sans être vue, à prendre cinq de ces pilules. Malgré les soins du médecin, la petite a succombé à cet empoisonnement lundi soir. Elle était âgée de trois ans.

Une autre petite fille, enfant de M. Téode Cloutier, épicier, âgée de 3 ans, s'est emparée, elle aussi, de remèdes destinés à sa mère et ce n'est qu'après beaucoup d'efforts de la part du médecin, qu'on est parvenu à lui conserver la vie.

—Le 25 courant a eu lieu le départ de pèlerins pour Ste-Anne de Beaupré, ce pèlerinage, le premier de l'année 1900, était organisé par le Révérend curé Grenier, de St-Tite, les fidèles et les curés de Ste-Thècle, St-Séverin de Proulxville, Shawinigan, Grand'Mère, Ste-Flore, y ont tous pris part. Les pèlerins étaient au nombre de sept à huit cents. Le voyage a été magnifique.

PENIBLE ACCIDENT DE CHASSE

M. George Vallée, âgé de 25 ans, cultivateur de Bayview, près Ste-Anne de Bellevue, a été victime d'un fatal accident, dimanche après-midi. Il était parti, vers 3 heures, pour aller faire la pêche avec sa femme sur la rivière qui n'est éloignée que de quelques arpents. Il avait apporté son fusil dans l'espoir de tuer quelque gibier. Il avait placé ses lignes et était au guet depuis quelques minutes, lorsqu'il remarqua à quelque distance, un gros poisson nageant à la surface de l'eau. Ne voulant pas le laisser échapper, il se leva pour saisir son fusil placé en arrière, mais, dans sa précipitation, il s'embarrassa dans l'un des sièges de la chaloupe et le coup partit accidentellement, alors qu'il tenait l'arme par le canon. La balle l'atteignit au cœur et il tomba foudroyé aux pieds de sa femme.

Les cris de cette dernière attirèrent l'attention des pêcheurs qui se trouvaient dans les environs. On se porta au secours de l'infortunée et on l'aida à transporter le cadavre au domicile de son père.

Le coroner a tenu une enquête.

Le défunt n'était marié que depuis un an.

EVADES DE PRISON

Les quatre fameux bandits qui ont commis le vol de Danville et qui étaient incarcérés à Sherbrooke en attendant leur procès, se sont évadés. Malgré tous les efforts pour les capturer, Huddell, Wagner, Dowd et Moore—tels sont les noms de ces bandits,—sont encore au large.

Gaspé, 1er — Deux petits garçons de l'Anse au Griffon, Synett, âgé de 14 ans et Robinson, 8 ans, se sont pris de querelle hier. Des mots, on en vint aux coups. Synett, d'un coup de hache trancha presque entièrement le pied de Robinson. On croit que ce dernier mourra de sa blessure. Synett est surveillé.

LA CONDUITE DE ROBERTS CRITIQUEE

EXPULSION DES ANGLAIS

Les sujets britanniques reçoivent ordre de quitter le pays dans les 24 heures

Prétoria, 1.—A la suite de l'explosion de Johannesburg, le gouvernement a ordonné aux sujets britanniques d'évacuer le territoire de la République dans les quarante-huit heures.

Près de $20,000 ont été souscrits en faveur des victimes.

Le commandant Schatt, relevé de son commandement de Johannesburg, est allé rejoindre une colonne en marche.

LES NEGRES BASUTOS. —ON LES CROYAIT AMIS DES ANGLAIS ET ILS PARAISSENT LEUR ETRE HOSTILES.

Londres, 1.—Une dépêche de Prétoria dit qu'un correspondant de journaux à Brantfort a appris qu'à Jammersdrift, les Anglais ayant essayé de faire traverser le Basutoland à un convoi de munitions, ont arrêté les wagons et averti le général De Wet. Un fort corps d'armée de Basutos veille à l'inviolabilité des frontières de leur pays.

LE GENERAL BULLER DONNE SA DEMISSION

Lord Roberts refuse de l'accepter

Londres, 1.—Une lettre du Sud-Africain dit qu'en apprenant la publication et la critique du général lord Roberts, de la manière dont les opérations du dégagement de Ladysmith avaient été conduites, le général Buller a adressé sa démission au général en chef qui a refusé de l'accepter, parce qu'un officier ne peut démissionner devant l'ennemi.

LES BOERS SE FONT RARES A LADYSMITH

Ladysmith, 1. — Le nombre des Boers dans le pays du nord de la rivière Sundays diminue considérablement.

Le général Louis Botha est retourné à Prétoria pour reprendre le commandement général des forces du Transvaal.

LORD ROBERTS ACCUSE

Le revers subi par le colonel Broadwood à Koorn Spruit est causé par le général en chef

Londres, 1.— Le courrier du Sud Africain apporte des lettres datées de Bloemfontein, le 7 avril. On y trouve sur la situation les seuls renseignements qui aient quelque valeur réelle.

Le général Roberts est personnellement responsable du désastre de Koorn Spruit, la chose n'est pas douteuse.

Le colonel Broadwood, 4 jours avant le désastre, avait averti le général Roberts de la présence de l'ennemi en grande force près de lui et de ses deux petites brigades de cavalerie et d'infanterie montée. Roberts lui ordonnait de revenir. Le colonel Broadwood faisait remarquer que les Boers harcelaient ses deux flancs. Roberts ripostait qu'ils ne pouvaient être qu'en très petit nombre.

Sur ce, le colonel Broadwood tenta une marche forcée, de nuit, mais avant le jour il était cerné.

USINES IMPORTANTES

La Shawinigan Water & Power Co et les travaux qu'elle a accomplis

La lumière électrique à bon marché

Les travaux de la Shawinigan Water & Power Company, qui promettent de contribuer pour beaucoup au développement de l'industrie dans le district du St-Maurice, ont été visités, lundi, par un certain nombre de capitalistes et d'amis.

Un convoi spécial quittait la gare de la Place Viger, hier matin, à 8 heures, pour Grand'Mère et Shawinigan, où il est arrivé à 12.30.

Les propriétés de la compagnie qui ne comprennent pas moins de 900 acres en superficie, sont situées entre les rivières St-Maurice, Shawinigan et à leur confluent. 200 acres ont été réservés pour les moulins et 500 acres ont été subdivisés en lots devant servir à l'emplacement d'une ville. On ne peut rencontrer une situation plus favorable. Les chûtes ont à peu près 150 pieds de hauteur.

Les travaux actuellement en opération et ceux projetés, comprennent le creusement d'un canal de 1000 pieds de longueur, de cent pieds de largeur et de vingt pieds de profondeur. A l'extrémité de ce canal, il y a un mur d'où l'eau est amenée par des tuyaux aux usines, à 130 pieds plus bas. Chaque tuyau fournit un pouvoir de 5,000 chevaux. Le canal fournira un pouvoir de 50,000 chevaux.

L'exploitation actuelle comprend des usines et des tuyaux pour un pouvoir de 15,000 chevaux, et les roues et les générateurs sont pour un pouvoir de dix mille chevaux.

Les travaux ont été commencés en juillet dernier ; on espère les terminer le premier juillet prochain.

La compagnie se propose de fournir du pouvoir électrique au commencement de 1901. Elle prétend pouvoir fournir du pouvoir à Montréal à des prix plus bas que ceux d'aucune compagnie actuellement existante.

M. J. N. Greenshields est le président de la compagnie.

Parmi ceux qui ont pris part à l'excursion hier, étaient MM. Henry R. Bradbury, le secrétaire de la compagnie Warren-Scharf; Jos J. Smith, trésorier de la Bellhouse Cooling and Ventilating Company ; W. R. Warren, président de la Warren - Burnham Co'y; sénateur Warner Miller, manufacturier de papier ; tous de New-York.

Max Mauran, gérant de Mathieson Alkali Works, de Niagara Falls. M. Samuel M. Warren, de Dorset, Vt. ; J. W. Hoffman, Hoffman Engineering Coy; H. W. Hand, J. P. Morris Coy ; Edwin S. Cramp, Cramp shipbuilding Coy., de Philadelphie.

Plusieurs autres capitalistes des Etats-Unis, de Toronto : M. Moore, secrétaire de MM. MacKenzie & Mann. De Montréal : l'échevin H. B. Ames; hon. Arthur Boyer. M. Perry, de la National Trust Coy, B. Hall Brown, de la London & Lancashire Assurance Coy ; le juge F. X. Choquet, Fred Evans, George Hadrill, de la Canada Paper Company. D. Russell, W. Strachan, M. Hanson, de Hanson Bros ; R. B. Kesson, gérant de la banque d'Ottawa ; Thos. McDougall, gérant de la Banque de Québec. M. Mullarkey, Montréal Belt Line ; W. S. Weldon, Hôtel Windsor ; Arthur Panneton, marchand, Trois-Rivières; M. C. J. McCuaig, Montréal; M. S. White, Arthur Dansereau, de la "Presse", et M. Eugène Tarte, de la "Patrie", etc.

—Les briqueteries de Shawinigan seront bientôt terminées. Elles se composent de deux usines dont chacune a un outillage complet. Le tout est sous la direction de M. Joseph Frigon, jr. M. Frigon nous dit qu'il vient justement de conclure des contrats qui donneront de l'emploi aux deux établissements pour presque deux saisons. La Pittsburg Reduction Company qui commence la construction de ses usines emploiera près de 1,500,000 briques et il en entrera dans la construction de différents autres Bâtiments de moindres dimensions à peu près 1,000,000 en outre de cela.

M. Frigon a été nommé agent spécial pour la vente des lots à bâtir de la compagnie et en a déjà vendu un bon nombre.

LES SINISTRES MEMORABLES

En Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada

Des centaines de millions en fumée

Dans la terrible conflagration de Londres, en 1666, 1,000 personnes ont perdu la vie, 436 acres de terre ont été brûlés et 13,200 maisons ont été détruites.

En 1871, au grand feu de Chicago, les pertes ont été de $195,000,000 et 25,000 maisons ont brûlé ; New-York, 1835, 600 maisons ; Charleston, 1838, 1,158 ; Pittsbug, 1845, 1,000 ; San Francisco, 1851, 1,500; Boston, 1872, 800 et pertes totales, $73,000,000.

Parmi les conflagrations mémorables du Canada, nous mentionnerons celle de Québec, en 1845, qui a détruit 1,650 maisons et a jeté un tiers de la population sur le pavé. Les pertes ont été de $2,000,000 à $3,000,000. Peu après, le 28 juin, un autre désastreux incendie consumait 1,300 maisons et jetait 6,000 personnes sur le pavé.

En 1825, au Nouveau-Brunswick, 4,000,000 d'acres de terre étaient brûlés, et les villes de Chatham, Newcastle et Douglastown détruites. 160 personnes tuées et 590 maisons détruites. St-Jean, N. B., a été deux fois détruit par un incendie. En 1837, 115 maisons ont été brûlées ; en 1877, une étendue de terrain de 200 acres et 1,650 maisons ont été détruites, 37 rues et squares ont été balayés. St-Jean, Terreneuve, a été presque totalement détruit en 1846. Deux rues complètes d'un mille de long ont été anéanties. En 1850, une conflagration détruisait 200 maisons à Montréal et, en 1852, 1,200 maisons. Cette fois, les pertes s'élevèrent à $5,000,000.

Parmi les incendies les plus récents on remarque celui de Boston qui a anéanti presque toute la partie commerciale de la ville ; ceux de Windsor, N. E.; Westminster, C. A., et la grande conflagration de St-Jean de Terreneuve.

MORT D'UN VIEUX CITOYEN

Le faubourg Québec — le vieux faubourg Québec— est dans le deuil, car il vient de perdre l'un de ses citoyens les plus connus et les plus estimés dans la personne de M. Cléophas Galaise, ancien maître-boucher.

Le nom de M. Cléophas Galaise est attaché à toutes les œuvres de charité et de bienfaisance de la partie est de Montréal. La fondation de la société St-Vincent de Paul et l'établissement des Pères Oblats dans le quartier Ste-Marie resteront comme les deux principaux monuments de son bon cœur et de sa piété.

M. Cléophas Galaise est né le 30 janvier 1823, à Longueuil. Le 27 janvier 1847, en l'église Notre-Dame, il épousait Mlle Marguerite Goyette. De leur mariage, sont nés treize enfants.

Le 28 janvier 1897, M. et Mme Cléophas Galaise célébraient leurs noces d'or. Cet évènement donna lieu à une imposante manifestation à laquelle tout le faubourg Québec participa.

M. Cléophas Galaise appartenait à la corporation des bouchers. Il était maître-boucher et il a occupé jusqu'à l'an dernier l'étal qu'il ouvrait au marché Bonsecours le 2 janvier 1847.

A ST-BONIFACE

St-Boniface, 2.—Le 24 avril dernier, M. Emmanuel Couture, de St-Boniface, conduisait à l'autel Melle Florilda Roy, fille de M. Jos. Roy, également de St-Boniface. Le mariage a été bénit par le T. R. M. Dugas.

La veille, les nombreux parents et amis du marié se rendaient chez M. Vézina Couture, son cousin, pour "enterrer la vie de garçon" de M. Emmanuel Couture et pour lui présenter de riches cadeaux. Le déjeuner fut donné chez M. Jos. Roy, père de la mariée, et le souper à l'hôtel de M. Emmanuel Couture, le marié.

Après le souper, le chant, la musique et la danse ne firent pas défaut. On se sépara à une heure avancée de la nuit.

PROMENADE TRAGIQUE

Deux jeunes gens sont frappés par un convoi du Pacifique au Mile-End

L'UN EST TUE SUR LE CHAMP ET L'AUTRE GRAVEMENT BLESSE

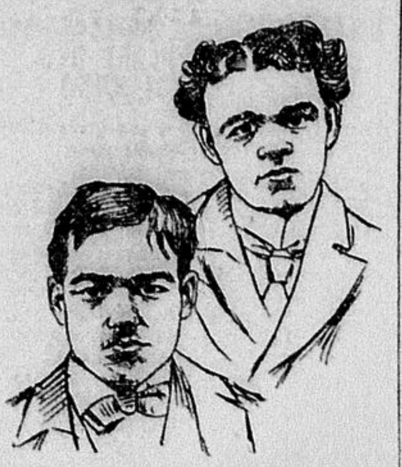
ZOTIQUE GIROUARD ET JOSEPH CATAFORD.

Un bien triste accident de voiture est arrivé dimanche, sur le chemin de St-Laurent. Un nommé Zotique Girouard, âgé de 24 ans, cigarier de son état et domicilié au numéro 391, rue des Seigneurs, a été tué par un convoi du Pacifique à destination d'Ottawa. Son compagnon, un nommé Jos. Cataford, âgé de 22 ans, et domicilié à l'encoignure des rues Murray et Notre-Dame, a reçu de graves blessures qui mettent sa vie en danger.

Voici dans quelles circonstances ce triste accident est arrivé.

Vers 3 hrs. dimanche après-midi, M. Girouard proposa à son ami d'aller faire une promenade en voiture jusqu'à St-Laurent. La proposition fut acceptée avec enthousiasme, et, quelques minutes plus tard, les deux compagnons partaient à une allure assez rapide. Ils se rendirent sans accident jusqu'à St-Laurent, où ils s'amusèrent jusque vers 10 heures. Ils partirent alors pour revenir à Montréal, et tout promettait un heureux retour. En arrivant à la voie du Pacifique, ils trouvèrent la barrière ouverte et ils s'engagèrent sans crainte sur la voie ferrée. A ce moment, le convoi d'Ottawa arriva à une grande vitesse et frappa le cheval et la voiture, dont les occupants furent projetés à une bonne distance.

Le véhicule fut réduit en pièces et le cheval, éventré, fut tué à l'instant. Le mécanicien renversa aussitôt la vapeur et stoppa. On se porta au secours des malheureux jeunes gens qui furent trouvés gisant un peu plus loin, dans un champ. Girouard avait déjà cessé de vivre. Il était affreusement mutilé.

Quant à Cataford, il n'était qu'évanoui, et ses blessures ne semblaient pas mortelles.

Le mort et le blessé ont été transportés au Mile-End, où l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée pour recueillir Cataford.

Quant à Girouard, il a été transporté à la morgue, où le coroner a tenu une enquête.

Quoique les blessures de Cataford soient graves, sa condition ne semble pas désespérée, et les médecins espèrent qu'il pourra promptement se rétablir.

Moyen d'empêcher le bois de jouer

En Sardaigne on imprègne le bois à ouvrer avec du sel et on empêche ainsi tout mouvement du bois travaillé. On met, par exemple, les pièces de bois uni devant servir pour la fabrication des roues de voitures, pendant huit jours dans une solution saturée de sel et ils résistent ensuite à tous les changements de température.

SERA VOTRE CONSOLATION

Le "VIN MORIN CRESO-PHATES" vous guérissant de votre Toux, Rhume, Bronchite, Asthme, Tuberculose, irritation de la gorge, extinction de la voix, etc.

Cette préparation est célèbre pour toutes les maladies provenant des poumons ou de la gorge.

Se vend partout.

3, 10, 17, 24, 31 mai

Le Liniment Minard est en vente partout.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous prions les lecteurs du "Cultivateur" de prendre note que nous publierons gratuitement, à l'avenir les avis de décès qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Tout le monde saura profiter sans doute de cette offre généreuse.

NAISSANCE

GRANGER — A Montréal, mercredi le 25 courant, au No 693 rue Ste-Catherine, la femme de M. S. J. Granger, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme P. D. Hamel, de St-Pierre au Liens.

MARIAGE

CHAREST - PHANEUF. — A Nashua, N. H., le 24 courant, à l'église St-Louis de Gonzague, M. J. A. Charest, M.D., à Mademoiselle Anna Pearl Phaneuf.

La bénédiction nuptiale a été donnée, par le Révérend J. B. A. Milette, curé.

L'heureux couple est en voyage à Montréal.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

BERGERON. — A Québec, le 23 avril 1900, à l'âge de 10 mois, Joseph Arthur Adjutor, enfant bien aimé de Henri Bergeron.

DENIS.—A Québec, le 23 avril 1900, à l'âge de 90 ans, Mme Louise Fiset, épouse de feu Michel Denis.

TURGEON — A Québec, le 24 courant, à l'âge de 84 ans, le capitaine Pierre Turgeon.

CARRIER. — A Lévis, hier matin, à l'âge de 37 ans et 9 mois, Mme Atala Cloutier, épouse de M. J. H. Carrier, télégraphiste de l'I. C. R., à la gare de Lévis.

CARRIER — A Lévis, hier matin, à l'âge de 37 ans et 9 mois, dame Atala Cloutier, épouse de M. J. H. Carrier, télégraphiste de l'I. C. R., à la gare de Lévis.

HUOT — A Québec, le 24 avril 1900, à l'âge de 19 ans et deux mois, Joseph Alphonse, fils de L. J. Huot, pharmacien.

MIGNAULT.— A Acton Vale, P.Q., le 25 courant, à l'âge de 80 ans et 4 mois, Pierre Emile Mignault, Ecr, M.D.

LORTIE — A Saint - Sauveur, le 25 courant, à l'âge de 31 ans et 6 mois, dame Georgiana Lapointe, épouse de Léon Lortie, typographe.

JULIEN — A Ste-Catherine le 26 avril 1900, à l'âge de 44 ans, dame Marie-Odile-Anna Ratté, épouse de sieur Pierre Julien, marchand.

DULAC — A St-Sauveur, le 25 du courant, à l'âge de 57 ans, dame Wilhelmine Méthot, veuve de feu Wilbrod Dulac, dit Bonhomme.

ROY — A Québec, le 25 avril 1900, à l'âge de 40 ans et 3 mois, Charles Roy, époux de Adeline Carpentier.

LAVOIE — A St-Polycarpe, comté de Soulanges, le 25 avril 1900, à l'âge de 37 ans, Madame Obéline Gingras, épouse de M. Edouard Lavoie, instituteur.

BELANGER.— A St-Michel, le 21 avril à l'âge de 79 ans, François-Xavier Bélanger.

BRUNET— St-Joseph du Lac, le 21 courant, à l'âge de 26 ans, Olivine Brunet, fille de Camille Brunet.

BERUBE — A Québec, le 28 avril 1900 à l'âge de 73 ans, Mme Caroline Lebreux, épouse de M. Jérôme Bérubé, ancien marchand.

ARCHAMBAULT — A St-Félix de Valois dimanche le 29 avril, à l'âge de 72 ans et 7 mois, l'abbé L. Archambault, ancien curé de cette paroisse.

PERRAULT DE LINIERE.— Mme Victoria Horline Marie Perrault de Linière, veuve de Edward St-George Smyth, décédée le 28 d'avril 1900, à l'âge de 54 ans.

GINGRAS — A Québec, Georgiana Beaulieu, native de Chambly Canton, épouse de M. Adolphe Gingras.

MOFFETT — A Québec, le 26 avril courant, à l'âge de 72 ans, Dame Emilie Charland, veuve de feu sieur Félix Moffett, en son vivant médecin vétérinaire.

HOTTE — A Ste-Rose, le 29 avril, Mlle Marie Onésime Hotte, à l'âge de 63 ans et 2 mois.

MELDRUM — Dans la 78ème année de son âge, au Bassin Chateauguay, le 30 avril courant 1900, James Meldrum, natif de Crail, Fifeshire, Ecosse.

LORTIE — A Beauport, le 30 avril, à l'âge de 54 ans et 10 mois, Dame Mary Blackburn, veuve de feu Jean Napoléon Laurent, dit Lortie.

ROCHETTE. — A St-Sauveur, le 30 avril, à l'âge de 84 ans et 3 mois, sieur Joseph Gaspard Rochette, époux de défunte Dame Archange Defoy.

BIEN EMBARRASSE

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper ? 57-2

THE SINGER MANF'G CO.

LA VÉRITABLE ECONOMIE EST D'OBTENIR LA MEILLEURE

Une machine à coudre faite à bon marché est chère à n'importe quel prix, parce que son action est défectueuse, parce qu'elle se brise facilement et qu'elle fonctionne difficilement. Une machine qui exempte du travail à la femme devrait être la meilleure ; c'est une véritable économie d'acheter une machine à coudre qui porte cette marque de fabrique qui a résisté à toutes les épreuves du temps.

L'Expérience prouve que la Machine Singer est la Meilleure.

Vendues par versements. Vous pouvez en essayer une gratuitement. Vieilles machines prises en échange.

FAITES ET VENDUES SEULEMENT PAR
THE SINGER MANUFACTURING CO.,
974 Fabrique au Canada ; Montréal, P.Q.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérira la Diphtérie.
JOHN D. BOUTILLIER.
Village French.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérira le Croup.
J. F. CUNNINGHAM.
Cape Island.

Je sais que le LINIMENT MINARD est le meilleur remède au monde.
JOSEPH A. SNOW.
Norway, Me.

LA CROIX ELECTRIQUE DIAMANT (Diamond Electric Cross)

aussi appelée la Croix Volta, a été découverte en Autriche, il y a plusieurs années, et à cause de ses grands mérites, elle fut bientôt répandue dans tous les pays d'Europe.

La Croix Electrique ORNEE de Diamants guérit le rhumatisme des muscles et des jointures, la nervosité, névralgie, engourdissement, tremblement, dépression mentale, faiblesse, insomnie et toutes les affections du système nerveux, découragement, hystérie, paralysie, apoplexie, attaques d'épilepsie, danse de St-Guy et palpitations du cœur. La croix doit être attachée à un fil de soie et portée autour du cou jour et nuit. Prix $1.00, et nous garantissons qu'elle fera autant de bien que les meilleures ceintures électriques qui coûtent de quinze à vingt-cinq fois autant. Tout les membres des différentes familles devraient toujours en avoir une, car on ne saurait trouver un meilleur préventif contre la maladie. Envoyez $1.00 par express, mandat-poste ou lettre enregistrée et nous vous enverrons franco par la poste une Croix Electrique ORNEE de Diamants avec instructions sur la manière de s'en servir. Nous avons des milliers de témoignages.

"J'ai enduré des douleurs pendant des années, mais maintenant je suis parfaitement bien. La Croix Electrique ORNEE de Diamants m'a guérie." — CAROLINE M. PETERSEN, Richfield, Utah.

Adressez
The Diamond Electric Cross Co., 310 Milwaukee Ave., Chicago, Ill.

MONTRE à remontoir, (pour dame ou monsieur) une bague en or solide, une autoharpe, un accordéon, un violon ou une guitare aux personnes qui vendront 9 boîtes de pilules salsepareille pour le sang du Dr Price, à 25 cts la boîte. N'envoyez pas d'argent: envoyez simplement votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons les pilules franco par la poste avec notre catalogue. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons la prime que vous choisirez. Ces pilules purifient le sang et guérissent le rhumatisme, les maladies du foie et des rognons et toutes les maladies d'estomac. Renvoyez-nous les pilules que vous ne vendrez pas. Ecrivez-nous immédiatement et mentionnez ce journal.

PRICE MNFG. CO.,
jno 88, rue Bay, Toronto, Ont.

La Navigation est Ouverte
... Et la Belle Saison est Commencée

Qui d'entre vous, Mesdames et Messieurs, n'a pas besoin d'une élégante toilette et d'une jolie paire de chaussures, d'une chic coiffure, de tapis, prélart et rideaux, d'ustensiles de cuisine, verreries, etc., etc ? ? Et savez-vous tous où aller pour avoir du choix et payer le meilleur marché ? Nous venons vous dire que depuis l'agrandissement de notre magasin, nous sommes en état de faire face à n'importe quelle demande, et à meilleur marché que partout ailleurs. Vous chausser, vous coiffer, vous habiller et garnir vos maison de la manière que vous voudrez. NOTRE CHOIX EST IMMENSE et notre devise est

"DONNER BEAUCOUP POUR PEU D'ARGENT." *Voyez notre liste de Prix et consultez-la bien avant d'acheter.*

Bargain dans les Nouvelles Etoffes a Robes

Etoffes à robes dans les nuances et les dessins les plus nouveaux, valant 40c pour	18c
Etoffes nuancées, tout à fait nouvelles, de 40c pour	23c
Etoffes de couleur, haute nouveauté, valant 45c, réduite à	29c
Etoffes à robes fleuries noires, petits patrons, valant 35c, réduites à	17c
Etoffes brochées noires, de 50c pour	24c
Crépon noir nouveau, de 75c, réduit à	33c
Crépon noir de $2.50, réduit à	$1.25
Crépon noir de $1.00, réduit à	58c
Paupeline brochée noire, de 60c pour	34c
Etoffes brochées en couleur, valant réellement 90c la verge, réduites à	37c
Alpaca noir valant 40c pour	23c

Bargain dans les Tweeds

Tweeds pour habillement, de de 35c pour	19c
Tweeds pour habillement, de 45c pour	23c
Tweeds pour habillement, de 50c pour	25c
Tweeds pour habillement, de 95c pour	39c
Serge noire vénitienne pour habillements, de $2.50 pour	$1.35

Trois lots spéciaux de Tweeds achetés en Job devront disparaitre la semaine prochaine

Le 1er lot vaut, sans exagérer, 60c, pour	43c
Le 2e lot vaut, sans exagérer, $1.25 pour	65c
Le 3e lot vaut, sans exagérer, $2.25 pour	92c
Habillements tout faits pour première communion (garçons), en serge vénitienne noire, tout laine, bien bordés, valant $8.00 ailleurs, pour	$5.60
CHEMISES en fatmer satin pour hommes, valant 75c, pour	47c
CORPS et CALEÇONS pour hommes, offerts à 20c, 28c, et 50c, valant le double.	

CHAPEAUX D'HOMMES

Un grand choix de chapeaux d'hommes ou garçons, en feutre ou en duvet noir, ou en couleur, dans les derniers goûts, seront aussi offerts à sacrifice. Ça vaut la peine de venir les voir.	
NOS COLS pour hommes ou garçons, nœud tout fait ou derby, valant 40c, pour	15c

GANTS ET MENOTTES

2 lots de gants ou menottes, en soie ou fil, dans toutes les couleurs, seront sacrifiés à 15c et 20c la paire. Ça vaut le double.	
Gants en soie, de première communion	25c

BRODERIES, RRODERIES

Broderies pour robes de première communion, valant 50c, réduit à	33c
Broderie de 40 pouces de largeur, valant 90c, pour	49c
Broderie valant $1.25 pour	72½c

Bargain ! Bargain !

Bargain dans notre nouveau département de chaussures.

UN SEUL PRIX

Souliers en Dongola pour Dames, valant ailleurs $1.50, pour	98c
Bottines pour Dames, en Dongola, valant $1.75, pour	$1.29
Souliers pour Hommes, valant $2.00, pour	98c
Bottines lacées, en buff, pour hommes, valant $3.00 pour	$1.95
200 paires de Slippers en tapis, seront sacrifiés à	20c
Bottines en veau, de couleur ou noir, boutonnées ou lacées, valant $5.00, pour	$3.90
Bottines en kid, lacées ou boutonnées, pour dames, valant $4.00, pour	$3.15
Nous avons aussi un très grand choix de chaussures d'enfants, ainsi que claques de première qualité.	
Souliers de première communion, en kid, valant $1.75, pour	$1.25
Souliers de première communion en cuir patent ou kid, de $2.00, pour	$1.57

Corps pour Dames

Corps de Dames à	5c, 10c et 19c

DIVERS JOBS

350 pièces de Rubans dans toutes les couleurs, valant de 50c à 75c, votre choix à	14c
Lots de Corsets pour dames, seront sacrifiés à	22c
2,000 papiers de bonnes aiguilles, seront sacrifiés à	1c
3,500 paires de bas tout laine, valant 25c pour	15c
500 livres de coton à tisser, blanc, un peu endommagé, sacrifié, la livre à	7½c
4 lots de belle broderies à 2, 3, 5 8c la vg.	

Pour vos Lits

Coton à drap pour grand lit double, valant 35c pour	20c
Couvre-pieds en couleur bleu ou rouge, 10¼ valant $1.00 pour	50c
Couvre-pieds en couleur, 11¼ de $1.50 pour	83c
Coutil en coupon, pour la plume, valant 25c, pour	15c

Tapis et Prélarts

Tapis Tapestry, nouveaux patrons, de 35c, pour	27½c
Tapis Tapestry, nouveaux patrons, de 50c pour	37c
Tapis Tapestry, nouveaux patrons, de 60c, pour	48c
Prélarts anglais, canadiens et américains, très jolis dessins, valant 30c, pour	22½c
COUPONS DE PRELARTS, une grande quantité, juste à moitié prix.	

Toile à Nappe

Toile à nappe, blanche, très large, vendue ailleurs 40c la verge, pour	25c
Tapis ciré pour table, 1¼ vg., de 25c, pour	15c
Tapis ciré pour table, 1½ vg., de 35c, pour	25c

Un Job d'Essuie-mains

900 belles essuie-mains seront sacrifiées à 3c chacune	3c

Rideaux. Rideaux

Net à Rideaux aux prix spéciaux de 6c, 8c et 10c la verge.	
25 sets de beaux Rideaux en net blanc, toujours vendus 90c, pour	50c
Set de Rideaux en net blanc, 3½ vgs, valant sans exagérer $1.50, pour	98c
Set de Rideaux de $2.50 pour	$1.50
Portières en chenil, de $4.00, pour	2.69
Damas à Rideaux, de 50c pour	29c
Mousseline à Rideaux, à 5c, 8c et 10c la vg.	
50 pièces de Cretonne, jolis patrons, valant 10c, pour	6c
Cretonne, à 8c et 10c.	
Cretonne double largeur, de 25c pour	15c

Encore un Job

150 pièces de très joli plaid de coton, garanti au lavage, seront sacrifiées à	4½c

Soubassement

Set à dîner en faïence, 83 morceaux, pour	$1.50
Assiettes creuses et plates, à chaque	5c
Verres à eau, la doz	35c
Verres à bière de fantaisie, la doz	50c
Plateaux en cristal	20c
Lampes, de	20c à 50c
Terrines en ferblanc, la doz	55c
Pots à l'eau, 3 pintes, chaque	5c
Crachoirs en grès à	14c
Théières en grès à	13c

Tapisseries.

Un grand choix à partir de 4c 5c, 6c et 8c.

En Foule donc chez A. FLEURY, 1497 à 1501 RUE NOTRE-DAME, Entre Gosford et Bonsecours.